



Bulletin Officiel

N° 5429 Lundi 28 Août 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017 2

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 3
BNA 4
ARTES 4

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 5-10

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AMI ASSURANCES 11

AUGMENTATION DE CAPITAL

HANNIBAL LEASE 12-16
ATTIJARI LEASING 17-21
SOTUVER 22-27

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ELECTROSTAR AGO -AGE 28
BANQUE DE L'HABITAT - BH - 29
SRTGN -AGE- 29
SRTGN -AGO- 30

INFORMATIONS POST AGO

CARTHAGE CEMENT 31-36

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «AIL 2017-1 » 37

COURBE DES TAUX

38

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

39-40

ANNEXE I

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SRTGN

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- OFFICE PLAST
- ATL
- SMG
- TPR

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

- SICAV L'INVESTISSEURS
- SICAV TRESOR

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2017**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2017**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siege social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I Ben Arous.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que MONBAT, groupe européen spécialisé dans la fabrication et la distribution de batteries, a signé un accord préliminaire non engageant avec les principaux actionnaires de ladite société en date du 16 août 2017 en vue d'une prise de participation majoritaire dans le capital de cette dernière. Cette prise de participation se fait dans le contexte de la revue stratégique décidée par le Conseil d'administration de la société ASSAD, dont l'objectif est d'assurer le développement du groupe Assad et la création de valeur pour ses actionnaires.

La décision d'acquisition de la société ASSAD dépendra des résultats des travaux de due diligence. Le calendrier convenu est fin 2017 pour la finalisation du processus. Il est à noter que la concrétisation de la transaction restera tributaire de l'accord des organes décisionnels des deux parties ainsi que des autorisations des autorités compétentes.

La société ASSAD s'engage à informer le public, dans les meilleurs délais, de l'issue des négociations.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

Prescription quinquennale

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont avisés que les dividendes relatifs à l'exercice 2011, mis en paiement le 10 septembre 2012, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du 10 septembre 2017.

En conséquence, le coupon N° 66 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.

2017 - AS - 5218

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La société ARTES informe ses honorables actionnaires et le public qu'elle a conclu définitivement l'acquisition directe et indirecte de 100% du capital social de la société « WALLYS SERVICES –SARL- », Concessionnaire automobile officiel de la marque « LADA » en Tunisie.

« LADA » est une marque du constructeur Russe AVTOVAZ.

AVTOVAZ est le partenaire de l'Alliance RENAULT - NISSAN

AVTOVAZ qui dispose de la plus grande usine automobiles de l'Europe de l'Est, est le leader de l'industrie automobile en Russie, avec plus de 25 Millions véhicules vendus depuis 1970.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2017 - AS - 5219

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD –AMI ASSURANCES-

Société Anonyme au Capital Social de 18.508.784 DT
SIEGE SOCIAL : les Berges du Lac II, Cité Les Pins, 1053 TUNIS - TUNISIE

La Société Assurances Multirisques Ittihad –AMI ASSURANCES - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/06/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **4.627.196 dinars** pour le porter de **18.508.784 dinars** à **23.135.980 dinars** et ce, par l'incorporation d'une partie des réserves et primes liées au capital, autres que les réserves légales.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **4 627 196 actions nouvelles gratuites** au nominal de **Un (1) dinar** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 18 508 784 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour quatre (4) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **11/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Assurances Multirisques Ittihad seront négociables en Bourse en hors cote, droits d'attribution détachés, à partir **du 11/08/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse en hors cote à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **11/08/2017** et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **11/08/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **11/08/2017**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macsacom.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé
en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; **Tel** : 00 216 71 862 122 ; **Fax** : 00 216 71 861 545

Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Attijari Leasing du **28 avril 2017** a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **2 500 000 DT** pour le porter de **25 000 000 DT** à **27 500 000 DT** et ce par l'émission de **250 000** actions nouvelles de dix **(10)** dinars de nominal chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, majoré d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars exigée intégralement à la souscription, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Ces actions seront souscrites selon la parité d'une **(01)** action nouvelle pour dix **(10)** actions anciennes. A ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements financiers.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'émission

Attijari Leasing procédera à une augmentation de capital de **2 500 000 DT** par souscription en numéraire et par émission de **250 000** actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

Prix de l'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de dix **(10)** dinars l'action majorée d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectuera de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Leasing ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes et ce, **du 25/08/2017 au 11/09/2017 inclus**¹.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Attijari Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de dix **(10)** dinars représentant le nominal de l'action majoré de huit **(08)** dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(03)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **04015101004959352883**, ouvert auprès d'Attijari bank, Agence Les Berges du Lac sise au Rue du Lac d'Annecy, 1053, les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 16H** à Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Attijari Intermédiation), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les **250 000** actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droit attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions Attijari Leasing sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

- Suite -

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les **2 500 000** actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari Leasing inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/08/2017**, droit de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus².

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610463** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610455** durant la période de souscription préférentielle soit du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus³. A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation-intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/08/2017 sous le n°17-0976, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » enregistré par le CMF en date du 23/06/2017 sous le n°17-001 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**La Société Tunisienne de Verrerie
SOTUVER**

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
RC : B061252004; Tel : 72 640 650 ; Fax : 72 640 701

▪ **Décisions à l'origine de l'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03)** actions nouvelles pour **quarante-trois (43)** anciennes.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

▪ **But de l'émission**

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

- Suite -

▪ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

▪ **Prix de l'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017 au 11/09/2017** inclus¹.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

▪ **Souscription publique :**

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017 au 15/09/2017** inclus.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

▪ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en Bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **8003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

▪ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

▪ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

▪ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

▪ **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

- Suite -

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de **5%**. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

▪ **Marché des titres**

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ **Cotation en Bourse des actions anciennes**

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

▪ **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites**

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

▪ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

▪ **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente augmentation de capital visé en date du 14/08/2017 sous le numéro 17-0977 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n° 48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower Bloc C 6^{ème} étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -1082 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

AVIS DE SOCIETES*

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendront le jeudi 31 août 2017 respectivement à 10 heures et à 11 heures, et ce, à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, les berges du Lac-Tunis- à l'effet de délibérer sur les questions portées aux ordres du jour suivants :

I - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Modification des articles 2, 7 et 29 des Statuts ;
- 2- Approbation des nouveaux Statuts mis à jour ;
- 3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

II-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2016 ;
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016 ;
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2016 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016 ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2016 ;
- 8- Ratification de la cooptation des deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 9- Nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs ;
- 10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis au : Rue 8612, impasse n° : 3, local n° : 9 – Charguia 1 – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 07 septembre 2017 à 10 heures, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social de la banque.
- 2- Ratification d'une affectation.
- 3- Mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2017 - AS - 5212

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

es actionnaires de la société régionale de transport du gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 11h.00 du matin à la salle des réunions à l'hôtel khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions à prendre en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et l'article 45 du statut de la SRTGN.

- Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale .

- Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2017 - AS - 5220

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 7 septembre 2017 à 10h00 à la salle des réunions à l'hôtel Khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire hors du délai réglementaire.

2. Approbation de la lecture du rapport du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2016 .

3. Approbation de la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 .

4. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2016.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2016.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2016.

7. Désignation des administrateurs au conseil d'administration de la S.R.T.G.N pour les exercices 2017 – 2018 – 2019.

8. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

– Les candidatures au poste d'administrateur représentant les actionnaires privés au conseil d'administration doivent être déposées au bureau d'ordre de la S.R.T.G.N à son siège social à nabeul au plus tard trois jours avant la date de la tenue de l'assemblée.

– Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale Ordinaire.

– Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

CARTHAGE CEMENT

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique,
Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juillet 2017, la société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

**I. RESOLUTIONS ADOPTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 JUILLET 2017**

**PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de
l'assemblée générale ordinaire.**

L'assemblée générale ordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016

Après lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2016 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales

L'assemblée générale ordinaire donne actes au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales. Elle approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

- Suite -

Cette résolution a été adoptée à la majorité

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers avec réserves, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir des pertes de - 45 993 154 DT

Cette résolution a été adoptée à la majorité

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 comme suit :

Résultats reportés antérieurs	-25 669 028
Amortissements différés	-113 135 872
Résultat de l'exercice	-45 993 154
Total à affecter (perte)	-184 798 054
résultats reportés	-27 986 893
Amortissements différés	-156 811 161

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution a été adoptée à la majorité

7^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2016 à 2000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT.

En outre l'assemblée générale décide de ne pas donner de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2017.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

8^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2016

L'assemblée générale ordinaire fixe la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2015 à 500 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 2 000 DT.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

9^{ème} RESOLUTION : Ratification de la cooptation d'un administrateur

L'assemblée générale ordinaire constatant que les mandats, de la société BINA CORP, de la société BINA HOLDING, de Mr Abdelkader ZGOULLI et de Mr SAMI FOURATI (représentant du groupe Naifer) sont arrivés à terme, décide :

- Pour la société BINA HOLDING : renouvellement de mandat pour 3 années, qui viendront à terme à la date de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2019.
- Pour la société BINA CORP : renouvellement de mandat pour 3 années, qui viendront à terme à la date de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2019.
- Pour Mr SAMI FOURATI (représentant du groupe Naifer) : renouvellement de mandat pour 3 années, qui viendront à terme à la date de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2019.
- Pour Mr Abdelkader ZGOULLI : Constatant la démission de Mr Abdelkader ZGOULLI de ses fonctions d'administrateur président du conseil d'administration et la cooptation de Mr Adel GRAR par le conseil d'administration du 05/07/2017 en tant qu'administrateur, en remplacement de Mr Abdelkader ZGOULLI, l'assemblée générale décide de ratifier cette cooptation et lui attribue un mandat de 3 années qui viendront à terme à la date de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2019.

Cette résolution a été adoptée à la majorité

10^{ème} RESOLUTION : mandat du commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat du commissaire au compte F.M.B.Z KPMG est arrivé à terme décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos en 2019.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

11^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

I. BILAN APRES AFFECTATION DE RESULTAT

BILAN
 Arrête au 31 décembre
 (exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
ACTIFS			
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		3 454 035	3 353 003
Moins : Amortissements		(1 396 228)	(1 090 758)
	1	<u>2 057 809</u>	<u>2 262 245</u>
Immobilisations corporelles		958 455 180	938 013 184
Moins : Amortissements		(213 233 305)	(170 939 793)
	2	<u>745 221 875</u>	<u>767 073 391</u>
Immobilisations financières		5 931 972	5 646 695
Moins : Provision		(124 967)	(124 967)
		<u>5 807 005</u>	<u>5 521 728</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>753 086 689</u>	<u>774 857 364</u>
Autres actifs non courants	4	-	14 663 749
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>753 086 689</u>	<u>789 521 113</u>
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		69 775 057	66 958 809
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)
	5	<u>69 302 252</u>	<u>66 486 004</u>
Clients et comptes rattachés		22 963 170	23 548 930
Moins : Provisions		(2 341 357)	(2 309 704)
	6	<u>20 621 813</u>	<u>21 239 226</u>
Autres actifs courants	7	23 830 294	12 912 385
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 094 445	3 337 022
<u>Total des actifs courants</u>		<u>116 848 804</u>	<u>103 974 637</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>869 935 493</u>	<u>893 495 750</u>

- Suite -

BILAN
Arrête au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(27 988 894)	(25 669 028)
Amortissements différés		(156 811 161)	(113 135 872)
<u>Total des capitaux propres après affectation du Résultat</u>	9	<u>107 055 406</u>	<u>153 048 560</u>
PASSIFS			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	10	383 751 896	433 885 422
Crédits bail	11	2 843 361	3 075 871
Comptes courants actionnaires	12	98 619 442	91 672 163
Provisions pour risques et charges	13	2 945 592	2 913 754
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>488 160 291</u>	<u>531 547 210</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	86 700 588	57 665 320
Autres passifs courants	15	61 080 096	66 808 870
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	126 939 112	84 425 790
<u>Total des passifs courants</u>		<u>274 719 796</u>	<u>208 899 980</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>762 880 087</u>	<u>740 447 190</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>869 935 493</u>	<u>893 495 750</u>

- Suite -

I. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2014	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	-8 716 036	-17 602 075	-8 937 972	-56 961 746	199 635 631
Affectation du résultat 2014 approuvée par l'AGO du 08 juillet 2015					-9 866 051	-50 374 875	4 558 918	56 961 746	1 279 738
Impact de la modification comptable							-1 279 738		-1 279 738
Résultat de la période close le 31 Décembre 2015								-46 587 071	-46 587 071
									0
Soldes au 31 Décembre 2015	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	-18 582 087	-67 976 950	-5 658 792	-46 587 071	153 048 560
Affectation du résultat 2015 approuvée par l'AGO du 12 juillet 2016					-1 428 149	-45 158 922		46 587 071	0
Impact de la modification comptable					-5 658 792		5 658 792		0
Résultat de la période close le 31-12-2016								-45 993 154	-45 993 154
Soldes au 31 décembre 2016	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	-25 669 028	-113 135 872	0	-45 993 154	107 055 406
Affectation du résultat 2016 approuvée par l'AGO du 17 juillet 2017					-2 317 865	-43 675 290		45 993 154	0
Soldes au 31 Décembre 2016 après affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	-27 986 892	-27 986 892	-156 811 162	0	0	107 055 406

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt obligataire

«AIL 2017-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2017-1**» de 10 000 000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5408 du 28/07/2017), ouvertes le **1^{er} août 2017**, ont été clôturées **le 18 août 2017, pour un montant de 10 000 000 DT.**

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 AOUT 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,222%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,290%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,335%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,381%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,427%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,448%	999,121
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,472%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,518%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,700%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,835%	996,282
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,905%	928,933
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,012%	992,304
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,410%	979,458
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,698%	966,930
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,805%	968,610
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		967,807
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,092%	958,952
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,130%	990,562
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,172%	936,216
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,281%	942,025
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,309%	939,511
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,362%	934,480
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,403%	930,150
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,443%	926,149
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		910,988
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,796%	904,519
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,827%	918,706
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,900%	915,147
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,198%		940,869

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,712	168,761		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,062	114,100		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,645	97,675		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,031	15,035		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,837	109,876		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,544	1,545		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,215	108,275		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,070	41,082		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,585	55,597		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,923	117,968		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,801	113,821		
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,734	140,821		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	521,620	521,793		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,048	119,995		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	130,611	130,726		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	139,587	140,257		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	121,535	122,050		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	108,474	108,467		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,848	156,729		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,890	94,664		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,762	99,639		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	153,647	153,569		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	135,046	134,985		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	102,343	102,461		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,722	103,422		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,685	21,672		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 290,610	2 295,773		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	121,065	122,055		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,210	152,782		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	165,753	166,906		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,064	17,134		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 322,788	5 324,246		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 292,177	5 294,585		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,651	2,667		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,293	2,302		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,237	1,239		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,106	1,107		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,118	1,121		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,120	1,123		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	117,465	118,207		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,342	119,300		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	1000,000	1000,361		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,375	10,502		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,743	106,761
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,882	101,912
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,838	103,867
49 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,047	101,080
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,691	102,729
51 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,865	105,899
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,196	103,234
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,625	100,651
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,669	102,684
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,981	101,012
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,822	102,854
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,173	102,204
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,393	105,429
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,751	103,780
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,749	102,776
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,376	101,408
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,983	103,009
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,316	101,353
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,572	102,605
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,107	104,134
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,450	101,479
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,594	101,625
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,100	104,128
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,235	101,264
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
70 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,475	10,479
71 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,307	102,342
72 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,650	102,687
73 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,671	103,701
74 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,292	10,295

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,436	58,771
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	103,040	102,999
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,484	17,515
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	294,600	294,661
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,737	29,936
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 340,292	2 335,670
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,585	71,544
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,270	54,269
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,361	105,533
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	92,110	92,157

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,760	10,802
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,468	11,550
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,268	14,360
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,749	12,801
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,917	13,904
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,188	12,189
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	149,392	149,377
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	141,598	141,569
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,314	9,313
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,935	102,824
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	86,467	86,392
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	89,464	89,417
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,114	97,032
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	99,095	99,254
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,999	96,819
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,441	10,436

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,516	105,819
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	148,726	149,479
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	106,247	107,275
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,570	106,429
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	207,318	208,313
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,336	187,145
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,304	157,695
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,622	22,733
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	144,639	144,095
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,848	124,485
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 211,239	9 100,746
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,896	83,042
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	996,075	996,797
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5638,997	5653,918
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5059,681	5058,159
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,313	100,388

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,220	113,478
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 900,860	10 874,500

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « STUSID BANK » en «TUNISIAN SAUDI BANK –TSB- et par l'insertion de la « Société Africaine Distribution Autocar -ADA-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du

					Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

القوائم المالية

الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل

المقر الاجتماعي : 144 شارع الحبيب ثامر - نابل

تنشر الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل قوائمها المالية للسنة المحاسبية المختومة في 2016/12/31 والتي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 7 سبتمبر 2017. هذه القوائم مصحوبة بالتقرير العام و الخاص لمراقب الحسابات :
سمير بن جمعة

الموازنة

(أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2015

2016 إيضاحات

		الأصول
		<u>الأصول غير الجارية</u>
		الأصول الثابتة
165 885	170 981	الأصول غير المادية
(165 885)	(166 451)	تطرح: الإستهلاكات
0	4 530	1.4
67 151 893	69 327 123	الأصول الثابتة المادية
(52 844 809)	(56 894 127)	تطرح: الإستهلاكات
14 307 084	12 432 995	2.4
97 074	97 074	الأصول المالية
(74 000)	(74 000)	تطرح: المدخرات
23 074	23 074	3.4
14 330 158	12 460 599	مجموع الأصول الثابتة
0	0	أصول غير جارية أخرى
14 330 158	12 460 599	مجموع الأصول غير الجارية
		<u>الأصول الجارية</u>
1 129 021	1 121 552	المخزونات
(62 214)	(62 214)	تطرح: المدخرات
1 066 807	1 059 338	4.4
13 387 533	16 980 424	الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
(2 538 069)	(2 538 069)	تطرح: المدخرات
10 849 464	14 442 355	5.4
3 760 741	4 126 132	6.4
(40 053)	(40 053)	أصول جارية أخرى
3 720 688	4 086 079	تطرح: المدخرات
0	0	توظيفات و أصول مالية أخرى
327 926	2 650 072	7.4
15 964 885	22 237 844	مجموع الأصول الجارية
30 295 043	34 698 443	مجموع الأصول

الموازنة

(أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2015	إيضاحات 2016		
			الأموال الذاتية و الخصوم
			<u>الأموال الذاتية</u>
3 000 000	3 000 000		رأس المال الإجتماعي
4 503 541	4 443 824		الإحتياطيات
1 877 310	1 213 717		منحة الإستثمار
(25 243 819)	(33 203 706)		النتائج المؤجلة
0	0		التعديلات المحاسبية المؤثرة في النتائج المؤجلة
(15 862 968)	(24 546 166)	8.4	مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة المحاسبية السنة
(7 959 888)	(6 023 940)		نتيجة السنة المحاسبية
(23 822 856)	(30 570 106)		مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص
			<u>الخصوم</u>
			الخصوم غير الجارية
7 483 463	13 487 507		القروض
120 723	177 323		مدخرات للمخاطر والأعباء
7 604 186	13 664 830		مجموع الخصوم غير الجارية
			الخصوم الجارية
17 189 216	18 628 251	9.4	المتصلة بهم المزودون و الحسابات
23 510 262	25 623 100	10.4	الجارية الأخرى الخصوم
5 814 235	7 352 368	11.4	والخصوم المالية المساعدات البنكية
46 513 713	51 603 719		مجموع الخصوم الجارية
54 117 899	65 268 549		مجموع الخصوم

30 295 043

34 698 443

مجموع الأموال الذاتية و الخصوم

قائمة النتائج

ضبط مسموح به

(أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2015	2016	إيضاحات
		إيرادات الإستغلال
23 775 115	24 053 914	مداخيل نقل المسافرين
976 513	1 662 379	إيرادات الإستغلال الأخرى
16 672 000	18 672 000	منحة الاستغلال
41 423 628	44 388 292	1.5 مجموع إيرادات الاستغلال
		أعباء الاستغلال
(10 239 500)	(10 455 737)	2.5 التموينات المستهلكة مشتريات
(28 747 582)	(30 607 987)	3.5 أعباء الأعوان
(5 736 606)	(4 364 580)	4.5 الإستهلاكات و المتخيرات مخصصات
(2 991 350)	(3 019 398)	5.5 أعباء الاستغلال الأخرى
(47 715 038)	(48 447 701)	مجموع أعباء الاستغلال
(6 291 410)	(4 059 409)	نتيجة الاستغلال
(1 637 311)	(1 935 408)	أعباء مالية صافية
20 797	15 326	إيرادات التوظيفات
2 610	6 308	العادية الأخرى الأرباح
-	-	الخسائر العادية الأخرى
(7 905 314)	(5 973 182)	نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب
(54 574)	(50 758)	الأداءات
(7 959 888)	(6 023 940)	النتيجة الصافية للسنة الحسابية
-	-	انعكاسات التعديلات المحاسبية
(7 959 888)	(6 023 940)	النتيجة بعد التعديلات المحاسبية

جدول التدفقات النقدية

ضبط مسموح به

(أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2015	2016	
(7 959 888)	(6 023 940)	التدفقات النقدية المتصلة بالإستغلال
		النتيجة الصافية
		: تسويات بالنسبة لـ
5 736 606	4 364 580	الإستهلاكات و المدّخرات
25 226	(7 469)	تغييرات : - المخزونات
(3 082 225)	(3 592 891)	- المستحقات
(511 384)	(365 391)	- أصول أخرى
1 339 780	9 034 241	- المزودون وديون أخرى
8 817 997	3 650 971	- خصوم أخرى
(645 927)	(663 594)	حصص منح الإستثمار المسجلة في حساب الإيرادات
(0)	(0)	الأرباح المتأتية من تفويّات في أصول مادية
(0)	(0)	تحويل اعباء
3 720 185	6 396 507	التدفقات النقدية المتأتية من الإستغلال
		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الإستثمار
(6 229 430)	(2 724 127)	الدفعات المتأتية من إقتناء أصول ثابتة مادية
0	0	المقايض المتأتية من التقويّات أصول ثابتة مادية
0	0	المقايض المتأتية من التقويّات أصول مالية
(6 229 430)	(2 724 127)	التدفقات النقدية المتأتية من أنشطة الإستثمار
		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل
(2 737 284)	(3 500 216)	سداد القروض
3 434 000	2 209 700	المقايض المتأتية من القروض
749 000	0	المقايض المتأتية من منحة الإستثمار
(48 077)	(59 718)	صافي الهبات الممنوحة والفوائد المدمجة
		بالصندوق الإجتماعي
1 397 639	(1 350 234)	التدفقات النقدية المخصصة لأنشطة التمويل
(1 111 606)	2 322 146	تغير الخزينة
1 439 532	327 926	الخزينة في بداية السنة المحاسبية
327 926	2 650 072	الخزينة عند ختم السنة المحاسبية

الأرصدة الوسيطة للتصرف للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2016

بالدينار

2015	2016	الأرصدة	الأعباء	الإيرادات
13 535 615	13 598 177	الهامش التجاري	(10 455 737)	تكلفة الشراءات المستهلكة
				24 053 914
				13 598 177
			(1 762 583)	أعباء خارجية
				998 785
				18 672 000
28 972 505	31 506 379	القيمة المضافة الخام	(1 762 583)	المجموع
			(1 037 738)	ضرائب و أداوات
			(30 607 987)	أعباء الأعوان
(757 334)	(139 346)	زائد الإستغلال الخام	(31 645 725)	المجموع
				31 506 379
				(139 346)
			(219 076)	أعباء عادية أخرى
			(1 935 408)	أعباء مالية صافية
			(4 364 580)	مخصصات الإستهلاكات والمخزرات العادية
(7 905 315)	(5 973 182)	نتيجة الأنشطة العادية قبل إحتساب الأداوات	(6 519 064)	المجموع
				545 882
(7 959 888)	(6 023 940)	النتيجة الصافية	(50 758)	الأداوات على الأرباح

1. تقديم الشركة

تأسست الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل بتاريخ 22 جانفي 1961 وهي شركة خفية الإسم يتمثل نشاطها في القيام بعمليات النقل المشترك للأشخاص ويبلغ رأس المال 3.000.000 دينار متكون من 600.000 سهم وتبلغ مساهمة الدولة والجماعات المحلية 53 % في حين تبلغ مساهمة الخواص 47%.

2. مذكرة إيضاحية حول احترام المعايير والطرق المحاسبية

وقع إعداد و ضبط القوائم المالية والإيضاحات للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2016 وفقا للقواعد والمعايير المحاسبية التونسية و إعتبارا للفرضيات الأساسية المعمول بها (فرضية إستمرارية الإستغلال ومحاسبة التعهد) وللاتفاقيات المحاسبية المنصوص عليها في الإطار المرجعي للمحاسبة.

3. الطرق والمبادئ المحاسبية و قواعد القيس المعتمدة

لم تشهد طرق إعداد وضبط القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2016 تغيرات مقارنة بتلك المتبعة لإعداد القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2015.

1.3 قواعد القيس

تم تقييم العناصر المسجلة بالدفاتر المحاسبية على أساس الكلفة التاريخية وذلك وفقا للاتفاقيات المحاسبية. تم إعداد وضبط القوائم المالية لسنة 2016 بالاعتماد على نفس طرق القيس المعتمدة في السنوات السابقة.

2.3 المبادئ المحاسبية المعتمدة و ذات الدلالة

تتلخص أهم النظم المحاسبية المعتمدة لإعداد القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2016 في ما يلي:

أ- الأصول الثابتة

❖ الأصول الثابتة المادية

يتم تسجيل الأصول الثابتة المادية ضمن الموازنة بحساب كلفتها التاريخية و المتضمنة لجميع المصاريف الناتجة عن إقتناءها أو إنتاجها. إعتمدت الشركة طريقة الإستهلاك المتساوي الأقساط بالنسبة لجميع الأصول. حددت نسب الإستهلاك المعتمدة حسب المدة المحتملة لإستعمال الأصول وبالتالي لا توجد أي قيمة متبقية عند نهاية إستعمالها. كما يتم الإستهلاك الكلي بالنسبة للقيم التي لا يتجاوز قيمتها 200 دينار. وتم إعتداد النسب التالية لتحديد الإستهلاكات:

الأصول	النسبة
- البنايات	5%
- معدات صناعية	10%
- معدّات نقل	20%
- تجهيزات مكتبية	15%
- إصلاحات كبرى	33.33%
- برامج إعلامية	33.33%

❖ الأصول الثابتة غير المادية

يقع إدراج الأصول الثابتة غير المادية ضمن الموازنة حسب القواعد المعتمدة لتسجيل الأصول الثابتة المادية على أن يتم إستهلاكها خلال ثلاث سنوات.

ب - المخزون

يتم تقييم المخزونات للشركة حسب التكاليف التي تم تحملها لوضع المخزونات في الحالة الموجودة عليها طبقا لمعيار المحاسبة رقم 04 المتعلق بالمخزونات.

و يقع إعتداد طريقة متوسط التكلفة المرجح لتقييم المخزون النهائي كما يتم تحديده من قبل منظومة تقييم المخزون.

ج- المساعدات العمومية

تحصل الشركة على نوعين من المساعدات العمومية:

❖ مساعدات الإستثمار

يقع إدراج مساعدات الإستثمار ضمن حسابات الموازنة عند الحصول الفعلي على المساعدات. و يتم إستهلاك هذه المساعدات حسب إستهلاك الإستثمارات المنجزة (إقتناء معدات النقل) على أن تسجل إستهلاكاتها كمداخيل أخرى.

❖ مساعدات الإستغلال

يتم تسجيل مساعدات الإستغلال بالمحاسبة عند الحصول الفعلي على هذه المساعدات و تضمّن كليا كمداخيل لسنة الإنتفاع بها.

1. إيضاحات حول الموازنة

1.4 الأصول الثابتة غير المادية

بلغت القيمة الخام للأصول الثابتة غير المادية في موفى سنة 2016 ما قدره 170 981 دينار مقابل 165 885 دينار في موفى سنة 2015.

تقدر قيمة الإستهلاكات ب 166 451 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 165 885 دينار في موفى سنة 2015.

2.4 الأصول الثابتة المادية

وتتلخص التغييرات الحاصلة في الأصول الثابتة المادية في الجدول التالي:

جدول الإستهلاكات

البيان	القيمة الخام	شراءات	تفويطات و تخريجات	القيمة الخام	الإستهلاكات المتراكمة	إستهلاكات	تسوية	الإستهلاكات المتراكمة	القيمة الصافية
	2015	2016	2016	2016	2015	2016	2016	2016	2016
برامج إعلامية	165 885	5 096		170 981	165 885	566		166 451	4 530
جملة الأصول الثابتة غير المادية	165 885	5 096		170 981	165 885	566		166 451	4 530
أراضي	879 037			879 037					879 037
تهيئة الأراضي وتجهيزها	374 741			374 741	354 579	6 611		361 191	13 550
مباني	3 288 037			3 288 037	1 860 977	128 183		1 989 160	1 298 877
تجهيزات عامة وتهيئة المباني	2 159 061	60 064		2 219 125	1 360 125	160 862		1 520 987	698 138
تجهيزات ومعدات	1 760 868	15 844		1 776 712	1 473 432	77 518		1 550 950	225 762
تركيب وتهيئة الأجهزة والمعدات	22 394			22 394	20 204	625		20 829	1 565
معدات نقل الحافلات	52 678 972	2 126 185	-572 405	54 232 752	43 214 774	3 490 153	-572 405	46 132 522	8 100 230
معدات نقل الحافلات زال الانتفاع		572 405		572 405			572 405		0
تصليحات معدات نقل الحافلات	292 588		-57 005	235 583	290 048	2 540	-57 005	235 583	0
محرك للحافلات	958 605	56 255		1 014 860	682 612	101 196		783 808	231 052
أشغال عامة للمحركات	1 394 344	219 314	-19 739	1 593 919	1 037 264	214 122	-19 739	1 231 647	362 272
قطع غير خاصة	302 455	47 717		350 172	298 180	4 109		302 289	47 883
سيارات	665 820		-175 043	490 777	595 023	14 352	-175 043	434 332	56 445
معدات مكتبية	517 790	17 155		534 945	421 634	27 176	-6 308	442 502	92 443
معدات اعلامية	716 763	1 718		718 481	544 475	43 497		587 972	130 509
تجهيزات عامة وتهيئة مختلفة	844 934	21 680		866 614	688 010	36 469		724 479	142 135
المركز الثقافي	3 471			3 471				3 471	0
أصول ثابتة في طور الإنشاء	292 012	52 987	-191 900	153 099					153 099
جملة الأصول الثابتة المادية	67 151 892	3 191 324	-1 016 092	69 327 123	52 844 808	4 307 413	-258 095	56 894 127	12 432 996
الجملة	67 317 777	3 196 420	-1 016 092	69 498 104	53 010 694	4 307 980	-258 095	57 060 578	12 437 525

3.4 الأصول المالية

<u>2015</u>	<u>2016</u>	
4 324	4 324	ودائع و كفالات
92 750	92 750	المساهمات
(74 000)	(74 000)	مدخرات على المساهمات
<u>23 074</u>	<u>23 074</u>	<u>الصافي المجموع</u>

4.4 المخزونات

تقدر قيمة المخزونات ب 1 121 552 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 1 129 021 دينار في موفى سنة 2015, أي بنقص قدره 7468 دينار وهي مفصلة كالآتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
(27 972)	206 504	178 532	محروقات
(15 248)	45 615	30 367	زيوت
22 646	577 299	599 945	قطع غيار
6 453	41 274	47 727	عجلات
(2 905)	4 080	1 175	أدوات
8 271	104 010	112 281	متفرقات
<u>(8 755)</u>	<u>978 782</u>	<u>970 027</u>	<u>المجموع</u>
1 286	88 025	89 311	قطع غيار مصلحة
<u>(7 468)</u>	<u>1 066 807</u>	<u>1 059 338</u>	<u>المجموع</u>
0	62 214	62 214	المخزون غير الصالح
<u>(7 468)</u>	<u>1 129 021</u>	<u>1 121 552</u>	<u>المخزون الجملي</u>

وتبلغ قيمة المدخرات لإنخفاض قيمة المخزونات 62 214 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 62 214 دينار في موفى سنة 2015:

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
0	(62 214)	(62 214)	المدخرات
<u>(7 469)</u>	<u>1 066 807</u>	<u>1 059 338</u>	<u>القيمة الصافية للمخزونات</u>

4.5 الحرفاء و الحسابات المتصلة بهم

يساوي رصيد حساب الحرفاء 16 980 424 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 13 387 533 دينار سنة 2015, أي بزيادة قدرها 3 592 891 دينار وهي مفصلة كالآتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2 016</u>	
3 562 314	10 849 464	14 411 778	حرفاء عاديون
0	2 538 069	2 538 069	حرفاء مشكوك في إيفائهم
30 577		30 577	مستحقة أوراق تجارية
3 592 891	13 387 533	16 980 424	المجموع

وتبلغ قيمة المدخرات على الحرفاء 2 538 069 دينار في موفى سنة 2016 و بذلك يصبح المبلغ الصافي لحسابات الحرفاء 14 442 355 دينار.

4.6 أصول جارية أخرى

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2 016</u>	
(50 173)	53 497	3 324	تسبقات للأعوان
(36 511)	404 957	368 446	قروض للأعوان
0	4 083	4 083	خلاصات نهائية
419 772	2 321 218	2 740 990	تسبقات على الأداءات والضرائب
(66 511)	69 739	3 228	صناديق إجتماعية
66 000	0	66 000	إيرادات مستحقة
32 814	857 427	890 241	أعباء مسجلة مسبقا
0	40 053	40 053	دفوعات في إنتظار التخصيص
0	9 767	9 767	مزودون - تسبقة
365 391	3 760 741	4 126 132	المجموع

وتبلغ قيمة المدخرات على الأصول الجارية الأخرى 40 053 دينار في موفى سنة 2016 و بذلك يصبح المبلغ الصافي لحسابات الأصول 4 086 079 دينار .

4.7 السيولة و ما يعادل السيولة

التغيرات	2015	2016	
2 324 537	286 551	2 611 088	حسابات جارية بنكية
(2 071)	5 469	3 398	حسابات جارية بريدية
(436)	3 319	2 883	الخبزينة
116	32 587	32 703	اوراق تجارية مستحقة
2 322 146	327 926	2 650 072	المجموع

4.8 الأموال الذاتية و الخصوم

بلغ مجموع الأموال الذاتية ما قدره 30 570 106 - دينار بعد أن كان 23 822 855 -دينار في موفى سنة 2015 و هي مفصلة كالآتي:

التغيرات	2015	2016	البيانات
0	3 000 000	3 000 000	رأس المال
0	181 189	181 189	إحتياطيات قانونية
-59 718	148 485	88 767	إحتياطيات للصندوق الإجتماعي
0	2 840 935	2 840 935	إحتياطيات أخرى
0	1 460 064	1 460 064	إحتياطيات لأستثمارات أخرى معفاة من الأداءات
0	-127 132	-127 132	إستهلاكات إستثنائية
-663 594	1 877 310	1 213 717	منحة الإستثمار
-7 959 888	-25 243 819	-33 203 706	نتائج مؤجلة:*
1 935 948	-7 959 888	-6 023 940	نتيجة السنة المحاسبية
-6 747 251	-23 822 855	-30 570 106	المجموع

*نتائج مؤجلة:

3 367 201	نتائج مؤجلة سنة 2015
23 273 223	إستهلاكات مؤجلة 2015
6 563 282	خسائر مؤجلة غير قابلة للطرح 2015
33 203 706	المجموع

وتتلخص التغيرات الحاصلة في الأموال الذاتية في الجدول التالي:

جدول التغيرات في الأموال الذاتية

المجموع	نتيجة السنة المحاسبية	منحة الإستثمار المسجلة بالنتيجة	منحة الإستثمار	نتائج مؤجلة	إحتياطات أخرى	إستهلاكات إستثنائية	إحتياطات لأستثمارات معفاة من الأدوات	إحتياطات للصندوق الإجتماعي	الإحتياطات القانونية	رأس المال الخواص	رأس المال الجماعات المحلية	
-23 822 856	-7 959 888	-5 568 908	7 446 218	-25 243 819	2 840 934	-127 131	1 460 064	148 485	181 189	1 410 000	1 590 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2015
												منحة الإستثمار
-663 594		-663 594										منحة الإستثمار المسجلة بالنتيجة
-59 718								-59 718				هبات و مساعدات الصندوق الاجتماعي
	7 959 888			-7 959 888								تخصيص نتيجة 2015
-6 023 940	-6 023 940											نتيجة السنة المحاسبية
-30 570 106	-6 023 940	- 6 232 502	7 446 218	-33 203 706	2 840 934	-127 131	1 460 064	88 767	181 189	1 410 000	1 590 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2016

4. 9 المزدودون والحسابات المتصلة بهم

بلغ رصيد الحساب المزدودون والحسابات المتصلة بهم 18 628 251 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 17 189 216 دينار في موفى سنة 2015 أي بزيادة قدرها 1 439 035 دينار و هي مفصلة كالاتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2 016</u>	<u>طبيعة المزدودون</u>
(143 282)	433 488	290 206	مزدودو أصول ثابتة
(1 097 312)	1 097 312	0	أوراق تجارية : مزدودو أصول ثابتة
4 699 228	12 372 391	17 071 619	مزدودو الإستغلال
(2 019 599)	3 286 025	1 266 426	أوراق تجارية : مزدودو الإستغلال
1 439 035	17 189 216	18 628 251	المجموع

4. 10 الخصوم الجارية الأخرى

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2 016</u>	
(4 075)	13 249	9 174	الأعوان أجور مستحقة
178 108	127 624	305 732	الأعوان معارضات
195 521	1 762 847	1 958 368	الأعوان أعباء للدفع
2 883 247	12 569 777	15 453 024	الدولة, ضرائب و أدايات
0	109 615	109 615	المساهمون
(3 494 844)	8 548 249	5 053 405	صناديق إجتماعية
3 680	4 027	7 707	كفالات على مقاهي المحطات
0	604	604	حجوزات بعنوان الضمان
15 327	150 752	166 079	أعباء للدفع
(6 300)	28 446	22 146	دفوعات في إنتظار التخصيص
(415)	1 632	1 217	الحرفاء تسبقة
2 342 589	193 440	2 536 029	إيرادات مسجلة مسبقا
2 112 838	23 510 262	25 623 100	المجموع

4. 11 المساعدات البنكية والخصوم المالية

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
780 159	4 296 914	5 077 073	قروض أقل من سنة :
398 486	759 644	1 158 130	الشركة التونسية للبنك
-34 421	34 421	0	بنك الإمان
-120 058	1 559 433	1 439 375	البنك الفلاحي
-37 487	831 047	793 560	البنك التونسي
239	75 769	76 008	فوائد جارية
573 400	1 036 600	1 610 000	الصندوق القومي للضمان الاجتماعي
755 066	1 520 229	2 275 295	المساعدات البنكية :
1 073 753	949 639	2 023 392	الشركة التونسية للبنك
-315 779	567 682	251 903	البنك الفلاحي
1 538 133	5 814 235	7 352 368	المجموع

2. إيضاحات حول قائمة النتائج

1.5 الإيرادات

بلغ مجموع الإيرادات 44 409 927 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 41 447 035 دينار في موفى سنة 2015، أي بارتفاع قدره 2 962 892 دينار. كما تم خلال السنة المحاسبية 2016 تسجيل إيرادات الإستغلال المتأتية من نقل أعوان وزارات الداخلية، العدل والمالية بالإعتماد على إتفاقيات سنة 2013 وذلك لعدم إبرام إتفاقيات جديدة سنة 2016.

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
			<u>إيرادات الإستغلال</u>
			<u>مداخليل نقل المسافرين :</u>
357 401	16 756 197	17 113 598	التذاكر
(162 067)	5 023 811	4 861 744	الإشتراكات
71 672	1 345 559	1 417 231	الأكريية
20 023	641 318	661 341	أكريية معفاة من أق م
(8 230)	8 230	0	مداخليل مركز التكوين
278 799	23 775 115	24 053 914	<u>مجموع مداخليل نقل المسافرين</u>
			<u>إيرادات إستغلال أخرى :</u>
2 000 000	16 672 000	18 672 000	منحة الإستغلال
257 240	0	257 240	إسترجاع الأداء على التكوين المهني
428 626	976 513	1 405 139	مقاييض أخرى
2 685 866	17 648 513	20 334 379	<u>مجموع إيرادات الإستغلال الأخرى</u>
2 964 665	41 423 628	44 388 292	<u>مجموع إيرادات الإستغلال</u>
(6 032)	6 357	325	مداخليل التوضيفات
561	14 440	15 001	فوائد حسابات بنكية
(5 471)	20 797	15 326	<u>مجموع الإيرادات المالية</u>
3 698	2 610	6 308	إستردادات على المدخرات
3 698	2 610	6 308	<u>مجموع الأرباح العادية الأخرى</u>
2 962 892	41 447 035	44 409 927	<u>مجموع الإيرادات</u>

2.5 مشتريات التموينات المستهلكة

<u>البيانات</u>	<u>شراءات 2016</u>	<u>تغير المخزون</u>	<u>شراءات مستهلكة</u>
محروقات	6 654 798	27 972	6 682 770
زيوت	282 750	15 248	297 998
قطع غيار	2 650 842	(23 931)	2 626 911
عجلات	471 229	(7 036)	464 193
أدوات مكتبية ، تذاكر ومطبوعات	130 520	(14 264)	116 256
عجلات مصلحة	31 054	582	31 636
لوازم مستهلكة	1 285	2 905	4 190
شراءات مستهلكة أخرى	225 791	5 992	231 783
<u>المجموع</u>	<u>10 448 269</u>	<u>7 468</u>	<u>10 455 737</u>

3.5 أعباء الأعوان

تبلغ قيمة أعباء الأعوان 30 607 987 دينار في موفى سنة 2016 مقابل 28 747 582 دينار في موفى سنة 2015, أي بزيادة قدرها 1 860 405 دينار و هي مفصلة كالاتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
أجور و رواتب	21 872 002	23 576 806	1 704 804
أعباء ملحقه بالأجور	82 228	235 677	153 449
أعباء إجتماعية قانونية	4 958 677	4 902 493	(56 184)
أعباء إجتماعية أخرى	1 834 675	1 893 011	58 336
<u>المجموع</u>	<u>28 747 582</u>	<u>30 607 987</u>	<u>1 860 405</u>

وهذه الزيادة ناتجة أساسا عن الترفيات العادية والإختيارية والإستثنائية والزيادات الخاصة بالمفاوضات الإجتماعية.

4.5 الإستهلاكات و المدخرات

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	
الإستهلاكات السنوية	4 403 381	4 307 980	(95 401)
المدخرات السنوية	1 333 225	56 600	(1 276 625)
<u>المجموع</u>	<u>5 736 606</u>	<u>4 364 580</u>	<u>(1 372 026)</u>

5. 5 أعباء الإستغلال الأخرى

<u>التغيرات</u>	<u>2015</u>	<u>2 016</u>	
<u>(22 729)</u>	<u>1 565 696</u>	<u>1 542 967</u>	خدمات خارجية :
(67 370)	634 599	567 229	منها : اصلاحات وتهيئة
16 359	23 555	39 914	حراسة وتنظيف
19 696	885 602	905 298	تأمين وسائل النقل
<u>32 119</u>	<u>187 496</u>	<u>219 615</u>	خدمات خارجية أخرى:
(4 796)	47 545	42 749	منها : مصاريف الهاتف
(1 290)	58 359	57 069	مصاريف الطريق السريعة
20 511	13 646	34 157	مصاريف الإستقبالات
15 643	44 072	59 715	مرتبات الوسطاء والأتعاب
<u>(36 825)</u>	<u>255 901</u>	<u>219 076</u>	أعباء الإستغلال الأخرى:
40 240	14 400	54 640	منها : الهبات والإعانات
(77 065)	241 501	164 436	أعباء مختلفة
<u>55 480</u>	<u>982 257</u>	<u>1 037 737</u>	ضرائب وأداءات:
41 692	429 720	471 412	منها : الأداء على التكوين
20 846	214 860	235 706	صندوق النهوض بالمسكن
(7 641)	299 712	292 071	ضرائب على العربات
<u>28 048</u>	<u>2 991 350</u>	<u>3 019 398</u>	<u>المجموع</u>

3. الإستثمارات

<u>الدفعات</u>	<u>تغيير التسبقات</u>	<u>الشراءات</u>	
0	0	0	مباني
34 717	0	34 717	معدات وأثاث
2 126 327	142	2 126 185	معدات نقل
81 744	0	81 744	عامه و تهيئة تجهيزات
<u>481 339</u>	<u>152 957</u>	<u>328 382</u>	استثمارات أخرى
<u>2 724 127</u>	<u>153 099</u>	<u>2 571 028</u>	<u>المجموع الصافي</u>

4. التعهدات خارج الموازنة

القيمة الجملية

1 942 971

2 632 531

1 140 801

5 716 303

التعهدات المقبولة

ضمانات بنكية مقدمة من طرف المزودين

ضمانات نهائية

ضمانات على تسبقات

المجموع

التعهدات المقدمة

امتيازات ممنوحة لصالح مؤسسات بنكية مقابل التمتع بقروض لشراء حافلات

مدة الإمتياز

المبلغ الجملي للشراءات

البنك

5 سنوات

7 219 456

البنك التونسي

5 سنوات

13 071 547

الشركة التونسية للبنك

5 سنوات

9 678 087

البنك القومي الفلاحي

29 969 090

المجموع

النتيجة الجبائية

- 6 023 940

النتيجة الصافية للسنة المحاسبية

الإدماجات

50 758

الضريبة على الشركات

4 364 580

الإستهلاكات السنوية

11 340

خطايا التأخير

6 308

استردادات على المدخرات

الطروحات

-4 364 580

الإستهلاكات السنوية

-33 203 706

الإستهلاكات المؤجلة

-39 159 240

النتيجة الجبائية

الحمد لله، تونس في 2017/08/08

السادة المساهمون في "الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل"

الموضوع: التقرير العام لمراجعة حسابات سنة 2016

السادة المساهمون،

في إطار إنجاز مهمة مراجعة حسابات الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل التي تفضلتم بتكليفنا بها، قمنا بأعمال المراجعة والتدقيق في القوائم المالية المختومة بتاريخ 31 ديسمبر 2016 ويشرفنا أن نقدم لكم التقرير العام المتعلق بمراجعة حسابات الشركة لسنة 2016. هذا وقد أفرزت القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2016 البيانات التالية:

- المجموع الصافي للموازنة: **34 698 443** دت مقابل **30 295 043** دت سنة 2015.
- النتيجة المحاسبية قبل التعديلات المحاسبية: خسارة بـ **6 023 940** دت مقابل خسارة بـ **7 959 888** دت سنة 2015.
- رصيد الخزينة عند ختم السنة (جدول التدفقات المالية): **2 650 072** دت مقابل **327 926** دت سنة 2015.

1. مسؤولية هيكل الإدارة والتسيير في إعداد وعرض القوائم المالية:

إن إعداد وتقديم قوائم مالية للشركة طبقا لمتطلبات القانون عدد 112 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 المتعلق بنظام المحاسبة للمؤسسات هو من مسؤولية هيكل الإدارة والتسيير بالشركة الجهوية للنقل لولاية نابل. وتشمل هذه المسؤولية تصميم وتركيز ومتابعة لنظم رقابة داخلية تمكن من إعداد وعرض قوائم مالية خالية من أخطاء جوهرية. كما تشمل اختيار وتطبيق الطرق المحاسبية المناسبة وضمان تحديد تقديرات محاسبية منطقية إزاء مختلف الحالات الممكنة.

2. مسؤولية مراجع الحسابات:

تقتصر مسؤولية مراجع الحسابات على إبداء رأي مستقل حول القوائم المالية إستنادا إلى أعمال التدقيق في الغرض. وقد قمنا بمهمة مراجعة الحسابات وفقا للمعايير الدولية التي تتطلب برجمة وإنجاز أشغال المراجعة والتدقيق لكي يتسنى لنا الحصول على ضمانات معقولة بان القوائم المالية لا تحتوي على أخطاء أو مخالفات ذات أهمية جوهرية. ويستوجب تدقيق القوائم المالية القيام بإجراءات لغاية الحصول على الأدلة المؤيدة للمبالغ والإفصاحات التي تتضمنها القوائم المالية. ويرتكز اختيار هذه الإجراءات وتقييم احتمال وجود إخلالات ناتجة عن أخطاء أو عن مخالفات، على تقييم مراجع الحسابات لنظام الرقابة الداخلية المتعلق بإعداد وتقديم القوائم المالية مما يمكنه من تحديد إجراءات التدقيق الملائمة للظروف دون أن يكون الهدف من ذلك إبداء رأي حول فاعلية هذا النظام.

كما تشمل أعمال المراجعة والتدقيق فحصا، على أساس اختياري، للمستندات المؤيدة للمبالغ والمعلومات الواردة بالقوائم المالية وتقييما للمبادئ المحاسبية المعتمدة والتقديرات الهامة التي استندت إليها إدارة الشركة وكذلك تقييما للعرض الإجمالي للقوائم المالية. وفي اعتقادنا أن تدقيقنا يوفر أساسا معقولا للرأي الذي نبديه.

3. أساس التحفظات حول القوائم المالية المختومة في موفى سنة 2016:

يتضمن رأينا حول القوائم المالية للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2016 التحفظات التالية:

1.3 الأصول الثابتة :

خلال مقتضيات القانون المحاسبي عدد 112-96 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996، لم تستكمل الشركة أعمال الجرد المادي لأصولها الثابتة في موفى سنة 2016. وبالتالي لم تقم بعملية المقارنة بين نتائج الجرد المادي لأصولها الثابتة مع المعطيات المحاسبية. ولا تمكن هذه الوضعية من التأكد من الوجود الفعلي لهذه الأصول. هذا ونفيدكم أنه لم يقع إستكمال تسوية الوضعية العقارية لكل أراضي وعقارات الشركة. لذا فإنه لا يمكننا تحديد تأثير تسوية هذه الوضعيات على قيمة الأصول الثابتة وعلى الأموال الذاتية للشركة.

2.3 الحرفاء والحسابات المتعلقة بهم :

- يبلغ الرصيد المحاسبي للحريف ووزارة الدفاع الوطني في موفى سنة 2016 ما قدره 1 021 118 دت في حين أن محضر جلسة ممضى من طرف الشركة ووزارة الدفاع عدد 7.د/102 المؤرخ في 09 نوفمبر 2016 تضمن أنه تم حصر ديون وزارة الدفاع تجاه الشركة ب 3 مليون دينار بعنوان خدمات النقل المجاني لفائدة العسكريين المباشرين للفترة الممتدة من 01 جانفي 2011 إلى غاية 31 ديسمبر 2016 وبالتالي أفرزت المقاربة بين الرصيد المحاسبي وما تضمنته محضر الجلسة فارق قدره 1 978 882 دت مع الإشارة أنه لم يقع تقديم الأسس المعتمدة لبرام هذا المحضر قصد التثبيت من صحتها (الفواتير، اذون التزود والعقود).

- يبلغ الرصيد المحاسبي للحريف ووزارة الداخلية في موفى سنة 2016 ما قدره 12 717 767 دت وفي هذا المجال نفيدكم أنه لم يقع تقديم إتفاقية ممضاة في الغرض أو أذون تزود أو فواتير مقبولة من الحريف قصد التثبيت من صحة الفواتير وشموليتها وبالتالي أحقية المبالغ المسجلة كمستحقات والقيام بالمعالجة المحاسبية الضرورية في الغرض. مع الإشارة أن الشركة لم تقم بتدوين مدخرات خلال سنة 2016 لنقص قيمة أرصدة الحريف خاصة في وجود مبالغ قديمة وغياب إطار قانوني واضح لأعمال الفوترة وضعف الإستخلاص.

- لم تقم الشركة بإعداد محضر مقارنة بين الأرصدة المحاسبية والأرصدة المستخرجة من تطبيق الفوترة ومراقبة المداخيل في موفى سنة 2016 قصد تبيان الفوارق إن وجدت والقيام بالمعالجات الضرورية في الغرض.

لذا فإنه لا يمكننا تحديد تأثير تسوية هذه الوضعيات على قيمة أرصدة الحرفاء وعلى الأموال الذاتية للشركة.

3.3 الخصوم الجارية وحسابات الأعباء :

يرز رصيد حساب إسترجاع مصاريف التأمين الجماعي وجود مبالغ عالقة تستوجب القيام بدراستها قصد تطهيرها مع الإشارة أنه لم يتم إعداد محضر مقارنة بين المعطيات المحاسبية والمعطيات المسوكة من طرف مختلف المصالح المعنية بالموارد البشرية والشؤون الاجتماعية حول مختلف الحسابات المتعلقة بالأعوان (التأمين الجماعي، القروض، الوضعية المالية للصندوق الاجتماعي). هذا ولم يقع تقديم عقد تأمين ممضى للأسطول كما لم يقع تقديم ما يفيد قيام شركة التأمين بمد الشركة بقائمة النتيجة لسنة 2016 مع تحديد قيمة أعباء التأمين وقيمة التخفيضات ان وجدت. مع الإشارة أن كشوفات الأجر تفتقر إلى إمضاءات المصالح المعنية بمراقبتها.

لذا فإنه لا يمكننا تحديد تأثير تسوية هذه الوضعيات على قيمة حسابات الخصوم وعلى الأموال الذاتية للشركة.

3.4 حسابات السيولة :

يتم التدوين المحاسبي للمبالغ النقدية المستخلصة من الحرفاء على أساس وصولات إيداع المبالغ بالحساب البنكي دون تدوينها مسبقا بحسابات مختلف خزانات الشركة وبالتالي إخضاعها لأعمال الرقابة وخاصة أعمال الجرد الدورية والفحائية. وهذه الطريقة في التدوين تمثل ضعف على مستوى نظم الرقابة الداخلية حيث لا تمكن من القيام بأعمال المقاربة للمعطيات المتعلقة بإيداع المبالغ النقدية المستخلصة من الحرفاء بين ما هو مدون بحسابات الخزانات وحسابات البنوك.

لذا فإنه لا يمكننا تحديد تأثير تسوية هذه الوضعية على قيمة حسابات السيولة وعلى الأموال الذاتية للشركة.

5.3 عدم التحصل على كافة الردود لإستفسارتنا الكتابية:

في غياب تحصلنا على كافة الردود لإستفسارتنا الكتابية الموجهة إلى البنوك، المزدنين، الحرفاء والحامين وغيرهم فإن أعمال التدقيق لم تشمل عملية المقاربة بين المعطيات المتوفرة بالحاسبة والمعطيات الممكن التحصل عليها من طرف الهياكل والمؤسسات المذكورة الموجه إليها الاستفسارات الكتابية طبقا لمعايير التدقيق.

4. الرأي بتحفظ حول القوائم المالية :

حسب رأينا، وبإستثناء التأثيرات التي يمكن أن تنتج عن التحفظات المنصوص عليها ضمن الفقرة 3 المبينة أعلاه، فإن القوائم المالية للشركة الجوهوية للنقل لولاية نابل في موفى شهر ديسمبر 2016 والمصاحبة لهذا التقرير صحيحة وصادقة وتعبّر بصورة وفيّة في كل الجوانب الجوهرية عن مركزها المالي وعن نتيجة نشاطها بالنسبة للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2016.

5. ملاحظات ما بعد الرأي:

نورد فيما يلي الملاحظات التالية:

- بمراجعة حسابات الأموال الذاتية للشركة في موفى سنة 2016، لاحظنا أن الوضعية المالية الصافية سلبية وتطبيقا لمقتضيات الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية فإنه يستوجب على مجلس الإدارة الدعوة لجلسة عامة خارقة للعادة للمساهمين للنظر في هذه الوضعية.

- تم إسناد هبات وفقا لقرارات اللجنة الفنية الخاصة بالنظر في مطالب الحصول على التمويل العمومي والتي لا تتضمن كافة الأعضاء المنصوص عليهم بأحكام الأمر عدد 5183 لسنة 2013 والمتعلق بضبط معايير وإجراءات وشروط إسناد التمويل العمومي.
- وقع إعداد جدول التدفقات النقدية حسب الطريقة المسموح بها ويستوجب على الشركة تقديم مزيد الإيضاحات حول مختلف المبالغ الواردة بهذا الجدول.

6. الفحوص الخاصة :

لقد قمنا بأعمال الفحوص الخاصة كما ينص عليها القانون والمعايير المهنية. واعتمادا على فحوصنا وباستثناء ما تم ذكره بالفقرة عدد 3 (أسس التحفظات حول القوائم المالية) فإنه ليس لدينا ملاحظات حول صحة المعلومات ذات الطابع المحاسبي الواردة بتقرير النشاط لسنة 2016. ومن ناحية اخرى، قمنا في نطاق مراجعة حسابات الشركة بتقييم اجراءات المراقبة الداخلية المتعلقة بمعالجة المعلومات المحاسبية. وقد مكنتنا عملية التقييم من الوقوف عند نقائص يمكن أن تؤثر سلبا على نجاعة الرقابة الداخلية وخاصة تلك المتعلقة بنقائص موجودة بتطبيق الفوترة وإجراءات التصرف في الموارد البشرية وإجراءات التصرف في السيولة. هذا وتم تضمين النقائص المتعلقة بإجراءات الرقابة الداخلية بالتقرير المتعلق بالإجراءات الإدارية والمالية والمحاسبية والذي يعتبر جزءا مكملا لتقريرنا حول القوائم المالية.

وعلى صعيد اخر، وعملا بأحكام الفصل 19 من الامر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، قمنا بالفحوصات الضرورية ونفيدكم في هذا السياق أن مصالح الشركة بصدد تحيين دفتر المساهمين قصد إدراج كافة البيانات الضرورية موضوع كراس الشروط طبقا لما جاء بترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمسك وإدارة حسابات الأوراق المالية المنصوص عليه بقرار السيد وزير المالية المؤرخ في 28 اوت 2006.

مراجع الحسابات

عن شركة تكوين استشارة

سمير بن جمعة

الحمد لله، تونس في 2017/08/08

السادة المساهمون في "الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل"

الموضوع: التقرير الخاص لمراجع الحسابات لسنة 2016

السادة المساهمون،

عملا بأحكام الفصل 9 من الأمر عدد 529 لسنة 1987 المؤرخ في 01 أبريل 1987 والمتعلق بضبط شروط وطرق مراجعة حسابات المؤسسات العمومية ذات الصبغة الصناعية والتجارية والشركات التي تملك الدولة كامل رأس مالها، وعملا بأحكام الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية تنشر بإعلامكم بأن مصالح الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل أفادتنا بالمعطيات التالية الخاصة بالاتفاقيات التي لا تزال سارية المفعول أو التي تم إبرامها في سنة 2016. وتتفصل أهم البيانات المتعلقة بهذه الاتفاقيات كما يلي:

1. القروض البنكية:

يبلغ المتبقي بالرصيد للقروض البنكية في موفى سنة 2016 ما قدره 8 341 092 دت مفصل كما يلي:

البيانات	سنة التحرير	قيمة القروض	الإستخلاصات الى غاية 2016	المتبقي بالرصيد	نسبة القرض
الشركة التونسية للبنك	2014	202 300	80 920	121 380	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2014	239 000	95 600	143 400	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2015	717 000	286 800	430 200	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2015	945 000	315 000	630 000	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2015	817 000	272 333	544 667	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2015	955 000	136 429	818 571	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2016	825 000	117 857	707 143	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2016	805 000	115 000	690 000	TMM +3%
الشركة التونسية للبنك	2016	579 000	82 113	496 887	TMM +3%
البنك القومي الفلاحي	2010	1 195 000	1 109 654	85 346	TMM +0,9%
البنك القومي الفلاحي	2010	397 000	354 475	42 525	TMM +0,9%
البنك القومي الفلاحي	2010	574 000	512 500	61 500	TMM +0,9%
البنك القومي الفلاحي	2012	1 020 000	765 000	255 000	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2013	168 948	126 708	42 240	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2013	437 472	300 762	136 710	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2013	837 000	575 443	261 557	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2013	558 000	383 625	174 375	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2014	1 143 072	500 094	642 978	TMM +1,5%
البنك القومي الفلاحي	2014	835 508	208 876	626 632	TMM +1,5%
البنك التونسي	2010	174 000	161 616	12 384	TMM +0,75%
البنك التونسي	2010	690 000	615 236	74 764	TMM +0,75%
البنك التونسي	2011	916 317	783 840	132 477	TMM +0,75%
البنك التونسي	2011	2 776 145	2 040 328	735 817	TMM +0,75%
البنك التونسي	2012	1 193 538	718 999	474 539	TMM +0,75%

المجموع	19 000 300	10 659 208	8 341 092
---------	------------	------------	-----------

2. تأجير الرئيس المدير العام للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل:

يضببط مرتبات الرئيس المدير العام للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل السيد زهير ميلاد طبقا لقرار رئيس الحكومة المؤرخ في 18 ديسمبر 2015 وجاء بالفصل الأول به أنه يضبط المرتب الشهري للسيد زهير ميلاد الرئيس المدير العام للشركة الجهوية للنقل بنابل ابتداء من 05 نوفمبر 2015 كما يلي:

الأجر الأساسي:	900 دينار
منحة سكن:	200 دينار
منحة تصرف:	350 دينار
منحة تمثيل:	795 دينار
منحة وقتية لاسترجاع المصاريف المرتبطة بالمسؤولية:	705 دينار
منحة خاصة:	560 دينار
المنحة العائلية:	تسند وفقا للتراتب الجاري بها العمل

كما جاء بالفصل الثاني أنه السيد زهير ميلاد يتمتع علاوة على ذلك بـ: سيارة وظيفية و450 لترا من الوقود شهريا و2000 وحدة هاتفية لكل ثلاثة أشهر.

هذا وبالرجوع إلى بطاقات الأجر بلغ الأجر الجملي الذي تحصل عليه السيد زهير ميلاد من 01 جانفي 2016 إلى 31 ديسمبر 2016 مبلغا قدره **42 286** دت مفصلة كما يلي:

الأجر الأساسي:	10 800 د.ت
منحة سكن:	2 400 د.ت
منحة تصرف:	4 200 د.ت
منحة تمثيل:	9 540 د.ت
منحة وقتية لاسترجاع المصاريف:	8 460 د.ت
منحة خاصة:	6 720 د.ت
المنحة العائلية تسند وفقا للتراتب الجاري بها العمل:	166 د.ت

كما يتمتع الرئيس المدير العام بإمتميازات عينية من سيارة وظيفية تقدر شهريا بـ650، 91 د.ت ووصلات بترين بقيمة 825 دت شهريا (وقع الترفيع ووصلات البترين إلى 500 لتر شهريا وفقا للأمر الحكومي عدد 2217 لسنة 2015 المؤرخ في 11 ديسمبر 2015). كما تتحمل الشركة أعباء التغطية الإجتماعية طبقا للتراتب الجاري بها العمل ومصاريف التأمين والصيانة وإصلاح السيارة الموضوعه تحت تصرف الرئيس المدير العام.

3. مكفآت حضور أعضاء مجلس الإدارة:

قررت الجلسة العامة العادية المنعقدة في 04 جويلية 2013 تحديد قيمة منحة حضور أعضاء مجلس إدارة الشركة بألف دينار سنويا لكل عضو بمجلس الإدارة. وقد بلغت قيمة أعباء الشركة المدونة بالحاسبة ضمن حساب مكفآت الحضور والمتعلقة بسنة 2016 مبلغا خاما قدره **11 000** د.ت.

ومن ناحيتنا، لم نتعرض أثناء مراجعتنا للقوائم المالية للسنة المحاسبية 2016 إلى اتفاقيات أخرى تخضع لمقتضيات هذا الأمر وأحكام الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

مراجع الحسابات

عن شركة تكوين استشارة

سمير بن جمعة

AVIS DES SOCIETES

ETAS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

OfficePlast

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société OfficePlast publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 30/06/2017
(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	AC01	56 764	54 904	54 904
Moins : Amortissements	AC02	- 52 666	- 48 715	- 50 874
Immobilisations corporelles	AC03	11 229 345	7 105 628	9 348 470
Moins : Amortissements	AC04	- 2 431 998	- 1 762 629	- 2 081 535
Immobilisations financières	AC05	676 818	20 426	22 653
Moins : provisions	AC06	-	-	-
Total des actifs immobilisés		9 478 263	5 369 614	7 293 619
<i>Autres actifs non courants</i>	AC07	226 327	286 789	237 209
Total des actifs non courants		9 704 590	5 656 403	7 530 828
ACTIFS COURANTS				
Stocks	AC08	7 360 735	6 295 374	5 379 868
Moins : provisions	AC09	-	-	-
Clients et comptes rattachés	AC10	8 799 136	6 195 486	4 986 980
Moins : provisions	AC11	- 271 274	- 244 909	- 271 274
Autres actifs courants	AC12	1 273 048	834 958	511 493
Moins : provisions	AC13	- 77 657	- 74 347	- 77 657
Placements et actifs financiers	AC14	-	-	-
Moins : provisions	AC15	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	AC16	1 051 033	1 738 554	7 437 260
Moins : provisions	AC17	-	-	-
Total des actifs courants		18 135 021	14 745 116	17 966 669
TOTAL DES ACTIFS		27 839 611	20 401 519	25 497 497

*Exercice clos au 30/06/2017
(exprimé en dinars tunisiens)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<i>Capitaux propres</i>				
Capital social	CP01	9 802 700	6 242 160	9 802 700
Réserves	CP02	345 083	270 248	270 248
Autres capitaux propres	CP03	5 586 767	2 839 678	5 472 994
Résultats reportés	CP04	992 710	456 866	456 866
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 727 260	9 808 952	16 002 808
Résultat de l'exercice		558 805	583 399	1 039 827
Total des capitaux propres avant affectation		17 286 065	10 392 351	17 042 636
<i>Passifs</i>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	P01	3 627 235	1 670 930	2 860 973
Autres passifs financiers	P02	-	-	-
Provisions	P03	62 458	62 458	62 458
Total des passifs non courants		3 689 693	1 733 388	2 923 431
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P04	4 602 766	3 010 764	1 914 233
Autres passifs courants	P05	740 125	1 031 663	971 301
Autres passifs financiers	P06	906 799	3 726 318	2 162 468
Concours bancaires	P07	614 164	507 034	483 428
Total des passifs courants		6 863 854	8 275 779	5 531 431
Total des passifs		10 553 547	10 009 167	8 454 861
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		27 839 611	20 401 518	25 497 497

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 30/06/2017
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	R01	9 229 247	7 726 503	14 005 415
Autres produits d'exploitation	R02	58 181	32 342	17 540
Production immobilisée	R03	-	-	-
<i>Total des produits d'exploitation</i>		9 287 428	7 758 846	14 022 955
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation des stocks des produits finis et des encours	R04	-	703 254	-
Achats de marchandises consommées	R05	-	518 512	-
Achats d'approvisionnement consommés	R06	6 408 351	4 908 403	9 628 419
Charges de personnel	R07	1 802 999	1 364 039	2 425 707
Dotations aux amortissements et aux provisions	R08	445 408	383 258	786 252
Autres charges d'exploitation	R09	703 183	887 610	1 216 362
<i>Total des charges d'exploitation</i>		8 656 688	7 024 798	12 839 637
<i>Résultat d'exploitation</i>		630 740	734 048	1 183 318
Charges financières nettes	R10	-	114 597	-
Produits des placements	R11	44 057	-	11 281
Autres gains ordinaires	R12	10 665	860	2 287
Autres pertes ordinaires	R13	-	68	-
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		570 798	583 399	1 122 147
Impôt sur les bénéfices	-	11 993	-	16 195
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		558 805	583 399	1 105 952
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-	66 125
<i>Résultat net de l'exercice</i>		558 805	583 399	1 039 827
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
<i>Résultats après modifications comptables</i>		558 805	583 399	1 039 827

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 30/06/2017

(exprimé en dinars tunisiens)

	Note	30/07/2017	30/06/2016	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net :		558 805	583 399	1 039 827
Ajustement pour :				
* Amortissement et provisions		352 255	368 312	650 538
* Variation				
'- Stocks		-1 980 867	- 1 332 878	- 417 372
'- Clients		- 3 845 300	- 2 804 017	- 1 622 906
'- Autres actifs courants & Placements		- 757 626	- 107 593	- 94 733
'- Fournisseurs		2 539 747	861 463	220 068
'- Autres passifs courants		- 231 177	138 964	105 995
* Plus ou moins-values de cession		- 10 000	-	-
* Autres actifs non courants		10 882	-	118 095
* Quote part de subvention inscrite aux comptes de résultat		129 816	- 6 103	-
* Intérêts courus		- 7 524	8 502	- 6 155
* Gains ou pertes de change non réalisées		-	-	-
<hr/>				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		- 3 240 988	- 2 289 951	- 6 643
<hr/>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 1 900 404	- 738 790	- 3 126 163
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		27 669	-	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières et de placement		- 654 164	- 3 796	- 6 023
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières et de remboursement des placements		-	-	-
<hr/>				
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		- 2 526 899	- 742 586	- 3 132 186
<hr/>				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	-	6 200 000
Dividende et autres distribution		- 445 192	- 312 108	- 324 354
Encaissement des subventions d'investissement		-	-	-
Encaissement provenant des emprunts		-	4 333 405	3 366 770
Remboursements d'emprunts		- 303 883	- 2 383 589	- 1 776 104
<hr/>				
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		- 749 075	1 637 708	7 466 312
<hr/>				
Incidences des variations des taux de change				
<hr/>				
Variation de trésorerie		- 6 516 962	- 1 394 829	4 327 482
<hr/>				
Trésorerie au début de l'exercice		6 953 831	2 626 349	2 626 349
<hr/>				
Trésorerie à la clôture de l'exercice		436 869	1 231 520	6 953 831

Soldes Intermédiaires de Gestion

Exercice clos au 30/06/2017

(exprimé en dinars tunisiens)

Produits	30/06/2017	30/06/2016	Charges	30/06/2017	30/06/2016	Soldes	30/06/2017	30/06/2016
Revenus	9 229 247	7 726 503	ou (Déstockage de production)	-	-			
Production stockée	703 254	518 512						
Autres produits d'exploitation	58 181	32 342						
Production immobilisée								
Total	9 990 682	8 277 358	Total	-	-	Production	9 990 682	8 277 358
Production	9 990 682	8 277 358	Achats consommés	6 408 351	4 908 403	Marge sur coût matières	3 582 330	3 368 955
Marge sur coût matières	3 582 330	3 368 955						
Subvention d'exploitation			Autres charges externes	953 183	887 610			
Total	3 582 330	3 368 955	Total	953 183	887 610	Valeur ajoutée brute	2 629 147	2 481 345
Valeur ajoutée brute	2 629 147	2 481 345	Impôts et taxes					
			Charges de personnel	1 802 999	1 364 039			
	2 629 147	2 481 345	Total	1 802 999	1 364 039	Excédant brut	826 148	1 117 306
Excédent brut d'exploitation	826 148	1 117 306						
Autres produits ordinaires	10 665		Autre charges ordinaires	67,703	-860			
Produits financiers	44 057		Charges financières	114 597	151 508			
Reprise sur provisions	-		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	445 408	383 258			
Quotes-parts sub d'invest inscrites au résultat de l'exercice	-							
Transfert de charges	250 000		Impôts sur le résultat ordinaire	11 993				
Total	1 130 870	1 117 306	Total	572 065	533 907	Résultat des activités ordinaires	558 805	583 399
Résultat positifs des activités ordinaires	558 805	583 399	Résultat négatifs des activités ordinaires					
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires					
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables					
Total	558 805	583 399	Total	-	-	Résultat net après modifications comptables	558 805	583 399

Table de passage des charges par nature vers des charges par destination :

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation (1)			
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achat d'approvisionnements consommés (1)	6 408 351	6 319 944	67 845	20 562	-
Charges de personnel	1 802 999	973 479	251 162	259 370	318 988
Dotation aux amortissements et aux provisions	445 408	196 232	41 451	53 415	154 309
Autres charges d'exploitation	703 183	30 062	417 772	51 334	204 015

(1) La société ne dispose pas d'une comptabilité analytique : la ventilation a été faite sur la base des informations disponibles

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

ARRÊTES AU 30/06/2017

I - Présentation de la société :

La société OFFICE PLAST est une société anonyme de droit tunisien, constituée courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600.000 dinars qui a été rapporté à 1.400.000 dinars en 2011, à 2.100.000 dinars en 2014, à 3.690.000 dinars en 2014, à 6.242.160 dinars en 2015 et à 9.802.700 en 2016.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

II - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 30 juin 2017 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III - Règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- ✓ L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- ✓ L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- ✓ La convention de l'entité
- ✓ La convention de l'unité monétaire
- ✓ La convention de la périodicité
- ✓ La convention du coût historique
- ✓ La convention de réalisation de revenu
- ✓ La convention de la permanence des méthodes
- ✓ La convention de l'information complète
- ✓ La convention de prudence
- ✓ La convention de l'importance relative

A. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Logiciels	33%
-------------	-----

B. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Constructions	5%
* Matériels industriels	10%
* Outillage industriels	10%
* Matériels de transport	20%
* Matériels informatiques	33%
* Installations générales	10%
* Equipements de bureau	20%

C. Immobilisations à statut juridique particuliers :

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif de bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

D. Charges reportées :

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement et sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date d'entrée en production.

E. Stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relative aux stocks aux couts d'acquisition selon la méthode de cout moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relative aux stocks aux couts de produits selon la méthode de cout moyen pondéré.

La méthode d'inventaire physique de stocks adoptée par la société est celle de l'inventaire intermittent.

F. Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

G. Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par la société « **OFFICE PLAST SA** » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recevabilité de la somme due.

H. Opération en monnaie étrangère :

Les livres comptables de la société sont tenus en dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 Juin, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

I. Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

J. Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

K. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles

Au 30 juin 2017, les immobilisations incorporelles & corporelles accusent un solde net respectif de 4 098 Dinars et 8 797 346 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Valeurs Bruts au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions/Reclassement	Valeurs Bruts au 30/06/2017	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 30/06/2017
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
* Sites web	19 401			19 401	16 345		731	17 076	2 325
* Logo	481			481	481			481	-
* Logiciels	35 023	1 860		36 883	34 049		1 062	35 110	1 773
<u>Sous-totaux 1</u>	54 904			56 764	50 874	-	1 792	52 667	4 098
<u>Immobilisations corporelles</u>									
* Terrains	844 642			844 642	-			-	844 642
* Constructions	2 018 115			2 018 115	282 107		50 315	332 422	1 685 693
* Matériels industriels	3 056 724	663 840		3 720 565	1 225 892		220 461	1 446 353	2 274 212
* Outillage industriels	30 692	7 242		37 934	10 046		1 502	11 548	26 385
* Matériels de transport	751 929	186 590	17 669	920 849	388 177	17 669	66 329	436 838	484 011
* Matériels informatiques	134 789	10 685		145 474	97 038		11 138	108 175	37 299
* Installations générales	202 710	258 325		461 035	36 348		12 915	49 262	411 773
* Equipements de bureau	107 648	15 248		122 896	41 925		5 473	47 399	75 497
* Constructions encours	387 956	756 614		1 144 571	-		-	-	1 144 571
* Autres Immobilisations en cours	1 813 264			1 813 264	-		-	-	1 813 264
<u>Sous-totaux 2</u>	9 348 469	1 898 544	17 669	11 229 345	2 081 534	17 669	368 132	2 431 998	8 797 346
Totaux	9 403 373	1 898 544	17 669	11 286 109	2 132 409	17 669	369 925	2 484 664	8 801 444

AC05 & AC06 : Immobilisations financières

Au 30 juin 2017, les immobilisations financières accusent un solde net de 676 818 dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Titre de participation - OPT	650 000	-	-	650 000	100%
Dépôts et cautionnements versés	26 818	20 426	22 653	6 392	31%
Total Brut	676 818	20 426	22 653	656 392	3214%
Provisions / Titres	-	-	-	-	0%
Total Provisions	-	-	-	-	0%
Total net	676 818	20 426	22 653	656 392	3214%

AC07 : Autres actifs non courants

Au 30 juin 2017, les autres actifs non courants accusent un solde net de 226 327 dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Résorption	30/06/2017
Charges à répartir	226 327	286 789	237 209	75 483	226 327
Total Brut	226 327	286 789	237 209	75 483	226 327

AC08 : Stocks

Au 30 juin 2017, les stocks accusent un solde net de 7 360 735 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Matières Premières	3 400 219	3 048 010	2 114 701	352 209	12%
Stocks En Douane	-	-	-	-	100%
Stock Pièces De Rechanges	186 093	734 784	193 998	- 548 691	-75%
Produits Finis	2 887 414	140 000	2 626 633	2 747 414	1962%
Produits Semi-Finis	887 009	2 372 580	444 536	- 1 485 571	-63%
Total net	7 360 735	6 295 374	5 379 868	1 065 361	17%

AC10 & AC11 : Clients et comptes rattachés

Au 30 juin 2017, les clients et comptes rattachés accusent un solde net de 8 527 863 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Clients locaux	3 941 017	1 762 379	2 935 196	2 178 638	124%
Clients étrangers	4 160 077	2 981 658	1 529 909	1 178 419	40%
Clients effets à recevoir	568 890	1 206 540	250 602	-637 650	-53%
Clients douteux	129 152	244 909	271 274	-115 757	-47%
Total Brut	8 799 136	6 195 486	4 986 980	2 603 650	42%
Provisions / clients	271 274	244 909	271 274	26 365	71%
Total Provisions	271 274	244 909	271 274	82 943	34%
Total net	8 527 863	5 950 577	4 715 706	2 520 707	42%

AC12 & AC13 : Autres actifs courants

Au 30 juin 2017, les autres actifs courants présentent un solde net de 1 195 391 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Fournisseurs d'immobilisation débiteurs	359 737	312 985	39 830	46 752	15%
Fournisseurs d'exploitations débiteurs	-	153 031	133 060	- 153 031	-100%
Personnel avances et prêts	8 981	13 821	-	- 4 840	-35%
Etat, Subvention à recevoir	-	6 000	-	- 6 000	-100%
Report d'impôt direct IS	69 868	39 830	47 762	30 038	75%
Report de TVA	677 518	193 815	190 390	483 703	250%
Avance TFP	-	-	-	-	0%
Consignations compagnie	-	55 268	55 268	- 55 268	-100%
Fonds de garantie	-	-	-	-	0%
Autres débiteurs divers	156 944	60 208	45 182	96 736	161%
Total Brut	1 273 048	834 958	511 493	438 090	52%
Provisions / Fournisseurs débiteurs	23 782	19 079	23 782	8 345	78%
Provisions / Autres actifs courants	53 876	55 268	53 876	-	0%
Total Provisions	77 657	74 347	77 657	8 345	11%
Total net	1 195 391	760 611	433 836	429 745	56%

AC16 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30 juin 2017, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde net de 1 051 033 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Chèques en coffre	966 217	1 225 651	993 683	- 259 434	-21%
Banques	83 135	512 683	6 262 686	- 429 548	-84%
Caisse	1 681	219	2 891	1 462	668%
Blocage et déblocage	-	-	178 000	-	0%
Total	1 051 033	1 738 553	7 437 260	- 687 520	-40%

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 : Capitaux propres

Au 30 juin 2017, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 16 727 260 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2016</u>	9 802 700	270 248	75 677	5 397 317	456 866	1 039 827	17 042 636
<u>1. AGO du 23/05/2017</u>							
*Réserves légales		74 835				- 74 835	-
*Dividendes						- 429 149	- 429 149
*Résultats reportés					535 844	- 535 844	-
* Primes d'émission							-
<u>3. O.part des sub. d'invest. inscrites en RT</u>			- 16 044				- 16 044
<u>4. Encaissement Subvention</u>			129 816				129 816
<u>5. Résultat de l'exercice</u>						558 805	558 805
<u>6. Dividendes distribués</u>							
<u>Situation au 30/06/2017</u>	9 802 700	345 083	189 450	5 397 317	992 710	558 805	17 286 065

Résultat par action :

Désignation	31/12/2016	30/06/2016
Nombre d'action	9 802 700	6 242 160
Valeur nominale	1	1
Situation nette	20 749 430	10 392 351
Valeur mathématique par action	2,117	1.665
Bénéfice	558 805	583 399
Bénéfice par action	0,057	0.093

P01 : Emprunts

Au 30 juin 2017, les emprunts accusent un solde de 3 627 235 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	Echéance a CT	30/06/2017
BFPME	60 000	- 57 087	45 000
TLG	2 287	- 6 705	-
ZITOUNA	1 160 002	- 362 457	1 082 580
ATTIJARI	1 638 684	- 218 186	2 499 656
Total net	2 860 973	- 644 435	3 627 235

P03 : Provisions

Au 30 juin 2017, les provisions accusent un solde 62 458 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Provisions pour risques et charges	62 458	62 458	62 458	-	0%
Total net	62 458	62 458	62 458	-	0%

P04 : Fournisseurs

Au 30 juin 2017, les autres passifs courants accusent un solde 4 602 766 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Fournisseurs d'exploitations	2 554 484	1 347 775	558 285	1 206 709	90%
Fournisseurs effet à payer	1 715 046	1 191 365	1 186 222	523 681	44%
Fournisseurs d'immobilisations	203 301	422 382	69 450	- 219 081	-52%
Fournisseurs - factures non parvenues	115 000	49 242	100 276	65 758	134%
Fournisseurs retenues de garanties	14 934	-	-	14 934	100%
Total net	4 602 766	3 010 764	1 914 233	1 592 002	53%

P05 : Autres passifs courants

Au 30 juin 2017, les autres passifs courants accusent un solde 740 125 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Clients avances & acomptes	-	37 861	161 632	- 37 861	-100%
Clients factures à établir	17 000	35 000	-	- 18 000	-51%
Rémunérations due aux personnels	175 286	139 945	137 843	35 341	25%
Provision pour congés à payer et primes	100 441	151 007	153 027	- 50 566	-33%
Etats impôts et taxes -Retenue à la source	3 656	-	3 824	3 656	100%
Etats impôts et taxes -IS du	12 241	-	66 125	12 241	0%
Receveur de finance	104 266	-	46 596	104 266	0%
Obligations cautionnées	4 000	155 473	-	- 151 473	-97%
Etat, autres impôts et taxes	2 274	51 861	-	- 49 587	-96%
Dividendes à distribuer	73 437	73 424	73 424	13	0%
Compte courant Office Store	12 342	-	-	12 342	100%
Charges à payer	42 862	204 400	215 946	- 161 538	-79%
CNSS	176 668	167 041	97 234	9 627	6%
Provisions pour risques et charges CT	15 651	15 651	15 651	- 0	0%
Total net	740 125	1 031 663	971 301	-291 538	-28%

P07 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30 juin 2017, les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde 1 520 963 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation	Variation en %
Échéances courantes	906 799	3 726 318	2 162 468	- 2 819 519	-76%
Banques	614 164	507 034	483 428	107 130	21%
Total net	1 520 963	4 233 352	2 645 896	-2 712 389	-64%

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Au 30 juin 2017, la rubrique « Revenus » accuse un solde de 9 229 247 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Ventes Produits Finis 18%	1 977 884	2 180 293	5 631 824	- 202 409	-9%
Ventes Pf En Suspension	40 244	64 248	125 392	- 24 004	-37%
Ventes Produits Finis Export	7 197 108	5 563 933	8 420 952	1 633 175	29%
R.R.R Accordés	14 012	-81 970	172 753	95 982	-117%
Total net	9 229 247	7 726 503	14 005 415	1 502 743	19%

R02 : Autres produits d'exploitation

Au 30 juin 2017, la rubrique « Autres produits d'exploitation » accuse un solde de 58 181 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Quote part subvention d'investissement	16 044	6 103	12 246	9 941	163%
Subvention d'exploitation	30 696	11 293	- 4 288	19 403	172%
Avance TFP	11 441	14 946	9 581	- 3 505	-23%
Total net	58 181	32 342	17 540	25 839	80%

R06 : Achats d'approvisionnements consommés

Au 30 juin 2017, la rubrique « Achats d'approvisionnements consommés » accuse un solde de 6 408 351 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Achats matières premières locales	2 838 344	1 798 491	3 070 059	1 039 853	58%
Achats matières premières étrangères	4 071 573	3 459 655	4 370 995	611 918	18%
Frais sur achats étrangères	187 492	246 917	295 750	- 59 425	-24%
Variation de stocks	-1 273 879	-814 366	799 730	459 513	56%
Autres achats	584 821	403 853	1 091 885	180 968	45%
Transfert des charges	0	-186 147	0	186 147	-100%
Total	6 408 351	4 908 403	9 628 419	- 151 823	-3%

R07 : Charges de personnel

Au 30 juin 2017, la rubrique « Charges de personnel » accuse un solde de 1 802 999 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Salaires et Compléments de salaires	1 687 677	1 160 887	2 143 930	526 790	45%
Charges sociales légales	181 926	195 928	267 204	- 14 002	-7%
Provision congés & primes	-66 604	7 224	14 573	- 73 828	-1022%
Total net	1 802 999	1 364 039	2 425 707	438 960	32%

R08 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 30 juin 2017, la rubrique « Dotations aux amortissements et aux provisions » accuse un solde de 445 408 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Dotations aux amortissements	369 925	254 744	575 808	115 181	45%
Dotations aux provisions	-	60 000	155 665	- 60 000	-100%
Dotation de résorption de CAR	75 483	68 514	135 714	6 969	10%
Reprise sur provision	-	-	- 80 935	-	0%
Total	445 408	383 258	786 252	62 150	16%

R09 : Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2017, la rubrique « Autres charges d'exploitation » accuse un solde de 703 183 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Charges locatives	24 399	5 355	21 745	19 044	356%
Entretiens et réparations	87 655	65 036	128 519	22 619	35%
Assurances	31 721	53 896	117 699	- 22 175	-41%
Honoraires	56 376	56 125	76 225	251	0%
Commissions sur ventes	209 210	314 585	320 880	- 105 375	-33%
Publicités et cadeaux	21 813	54 508	169 219	- 32 695	-60%
Transports, déplacements et réceptions	276 771	247 673	457 067	29 098	12%
Frais de communication	11 355	17 800	29 361	- 6 445	-36%
Commissions bancaires	183 108	26 696	67 884	156 412	586%
Marges MOURABHA	3 133	-	169 910	3 133	100%
Jetons de présence	-	9 375	11 875	- 9 375	-100%
Impôts et taxes	47 641	36 561	85 816	11 080	30%
Transferts de charges	- 250 000	-	- 439 841	- 250 000	0%
Total net	703 183	887 610	1 216 362	- 245 162	-28%

R10 : Charges financières nettes

Au 30 juin 2017, la rubrique « Charges financières nettes » accuse un solde de 114 597 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation	Variation en %
Charges d'emprunts	110 984	188 359	203 858	-	77 375 100%
Produits de placements	- 630	-8 347	-154	7 717	-92%
Pertes de changes	142 738	162 407	210 279	-	19 669 -12%
Gains de changes	-138 496	-190 910	-339 727	52 414	0%
Total net	114 597	-151 508	74 257	-	36 912 24%

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Trésorerie au début de l'exercice	6 953 831	2 626 349	2 626 349
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-3 240 988	-2 289 951	-6 643
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 526 899	-742 586	-3 132 186
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-749 075	1 637 708	7 466 312
Total net	436 869	1 231 520	6 953 831

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30/06/2017

Type d'engagement	Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT 30/06/2016	Valeur totale en DT 30/06/2017	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions	Restant dû 30/06/2015	Restant dû 30/06/2016	Restant dû 30/06/2017	Commentaires
* Engagements donnés : Garanties réelles : -Nantissement	STB	52077-891056715	323 382	323 382					46 197	23 099	0	
		ESCOMPTE EFFETS	497 558	0					497 558	0	0	
		FINANCEMENT DE VISES	0	0					0	653 140	0	
		PFE								732 000	0	
			FINANCEMENT DE STOCKS	50 000	250 000				50 000	50 000	250 000	
	BFPME	20000602	134 316	134 316					19 188	9 594	0	
		20000606	150 000	150 000				120 000	120 000	75 000		
Total 1			1 155 256	857 698				732 943	1 587 833	325 000		
* Engagements donnés : Garanties réelles : -Nantissement - Hypothèques	BFPME	20000603	90 000	90 000					22 500	15 000	3 750	
		20000605	280 000	280 000					93 336	55 003	23 337	
Total 2			370 000	370 000				115 836	70 003	27 087		
Total 3	UNIFACTOR		67 003	0					67 003	0	0	
			67 003	0					67 003	0	0	
* Engagements donnés : a- Garanties personnelles : - Caution solidaire b-Garanties	ZITOUNA	LD14	1 500 000	1 500 000					1 500 000	1 469 800	1 215 114	Caution solidaire et personnel du président directeur général en garantie des crédits consentis au profit de la société.
		FINANCEMENT	532 230	0					532 230	818 606	0	
	ATTIJARI	OBLIGATIONS BANCAIRES	67 003	0					62 602	0	0	
		PFE								690 000	0	
		MCNE	229 774	0						229 774	0	

réelles:		FINANCEMENT	200 000	0			200 000	200 000	0	Hypothèques sur le terrain propriété de la société situé au sein de la zone industriel de Medjez EL BEB 2 d'une superficie de 2780 m ² en garantie des crédits consentis au profit de la société ;
-Nantissement		CMT								
-Hypothèques										
Total 4				2 500 000					2 500 000	
			2 529 006	4 000 000			2 294 832	3 408 179	3 715 114	
* Engagements donnés :										
a- Garanties réelles :										
-autres garanties										
	ATL	436940	34 650	34 650			7 929	5 019	0	9194-TU-169
		385450	37 921	37 921			7 685	4 048	0	8071-TU-156
		385280	20 798	20 798			4 155	2 346	0	6048-TU-156
	ZITOUNA	LD1331000007	49 033	49 033			27 516	23 100	13 724	3830-TU-169
		LD1315000050	40 068	40 068			18 877	15 122	0	CHARIOT
		LD1334600020	66 658	66 658			38 383	32 421	23 262	9765-TU-169 & 9764-TU-169
		LD1412600066	34 829	34 829			22 636	19 635	6 733	8477-TU-172
		LD1507800058	45 583	45 583			36 438	33 423	25 088	6959-TU-180
		LD1513900071	24 441	24 441			19 853	16 812	13 811	2575-TU-181
		LD1602800036	48 284	48 284			0	41 053	32 782	8846-TU-186
		LD1716500080		68 350					68 350	IVECO
		LD1713100052		44 071					43 173	SEAT
	ATTIJARI	513220	57 633	57 633				47 439	40 845	IVECO
		513190	49 700	49 700				41 318	35 388	FLUENCE
		542420		26 007					20 547	NEMO
		555640		72 118					58 897	PASSAT
		562870		45 590					38 546	FORD
		566400		27 620					23 618	NEMO
	TLG	109684	41 300				18 800	14 951	6 705	3432-TU-141
Total 5			550 898	793 354			202 272	296 688	451 470	
Total Général			4 672 163	6 021 052			3 412 887	5 362 703	4 518 670	

SOCIETE « OFFICE PLAST SA »
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017

Messieurs les Actionnaires de la société « OFFICE PLAST SA »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « **OFFICE PLAST SA** », arrêté au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principaux méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère à cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2017, ainsi que sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2017

Le Commissaire aux comptes
Rachid NACHI

AVIS DES SOCIETES

FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL-

Siège social : ENNOUR BUILDING, Centre Urbain Nord, 1082 Mahrajène- Tunis

L'ARAB TUNISIAN LEASE publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes. M. Chiheb GHANMI et M. Mohamed Neji HERGLI.

BILAN AU 30 JUIN 2017 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
		2017	2016	
A C T I F				
Liquidités et équivalents de liquidités	6	21 908 068	5 435 469	11 491 357
Placements à court terme		-	-	-
Créances issues d'opérations de leasing	7	540 833 842	483 468 396	496 698 324
Placements à long terme	8	15 432 849	13 122 212	14 180 056
Valeurs immobilisées				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	6 469	9 505	9 060
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	5 055 419	4 697 474	4 861 169
Autres actifs	11	10 753 379	8 869 443	5 269 482
<i>Total de l'actif</i>		593 990 027	515 602 500	532 509 448
P A S S I F				
Concours bancaires et dettes rattachées	12	1 695	1 726 195	-
Emprunts et dettes rattachées	13	462 939 796	395 601 645	413 755 762
Dettes envers la clientèle	14	10 759 776	7 853 202	3 213 978
Fournisseurs et comptes rattachés	15	43 207 635	35 960 889	34 922 441
Autres passifs	16	3 582 564	3 089 340	4 170 849
<i>Total du passif</i>		520 491 465	444 231 270	456 063 030
C A P I T A U X P R O P R E S				
Capital		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		45 159 756	41 552 656	41 552 656
Résultats reportés		286 662	1 884 533	1 884 533
Résultat net de la période		3 052 143	2 934 041	8 009 229
<i>Total des capitaux propres</i>	17	73 498 562	71 371 230	76 446 418
<i>Total passif et capitaux propres</i>		593 990 027	515 602 500	532 509 448

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2017**

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 juin		Au 31
		2017	2016	décembre 2016
1. PASSIFS EVENTUELS				
		-	-	-
<hr/>				
<i>Total en DT</i>		-	-	-
<hr/>				
2. ENGAGEMENTS DONNES				
- Accords de financement prêt à mettre en force		12 806 272	12 654 357	14 342 969
- Autres Engagements donnés	44.1	20 113 768	22 770 952	21 461 734
- Traités de garantie sur crédit CITIBANK		-	27 000 000	30 000 000
<hr/>				
<i>Total en DT</i>		32 920 040	62 425 309	65 804 703
<hr/>				
3. ENGAGEMENTS RECUS				
- Hypothèques reçues		10 241 507	14 750 431	20 138 897
- Garanties reçues d'établissements bancaires	44.2	20 113 768	22 770 952	21 461 734
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	7.1	95 460 123	81 623 280	87 493 247
<hr/>				
<i>Total en DT</i>		125 815 397	119 144 663	129 093 878
<hr/>				
4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES				
- Emprunts obtenus non encore encaissés		-	31 698 450	31 599 700
- Crédits consentis non encore versés		23 689 384	16 482 398	19 622 989
- Opérations de portage	8.1	217 244	217 244	217 244
<hr/>				
<i>Total en DT</i>		23 906 628	48 398 092	51 439 933
<hr/>				

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 juin		Au 31
		2017	2016	décembre 2016
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		26 040 507	23 467 823	49 089 737
Autres produits sur opérations de leasing		1 050 689	790 309	1 664 558
<i>Total des produits de leasing</i>	18	27 091 196	24 258 133	50 754 294
Charges financières nettes	19	(14 871 816)	(12 905 001)	(26 896 562)
Produits des placements	20	258 853	353 489	482 381
<i>PRODUIT NET DE LEASING</i>		12 478 233	11 706 620	24 340 113
Autres produits d'exploitation	21	284 229	173 098	300 406
Charges de personnel	22	(3 186 709)	(2 492 897)	(5 295 612)
Autres charges d'exploitation	23	(1 577 067)	(1 500 270)	(2 995 155)
Dotations aux amortissements et aux résorptions	24	(293 225)	(199 777)	(470 544)
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</i>		7 705 461	7 686 774	15 879 208
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25	(3 330 433)	(3 075 982)	(2 585 288)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	197 273	(288 397)	(1 218 208)
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		4 572 301	4 322 395	12 075 712
Autres gains ordinaires		107 563	192 683	349 369
Autres pertes ordinaires		(5 831)	(21 907)	(22 995)
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</i>		4 674 033	4 493 171	12 402 086
Impôt sur les bénéfices	27	(1 621 889)	(1 559 130)	(3 370 588) *
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</i>		3 052 143	2 934 041	9 031 498
Eléments extraordinaires	5	-	-	(1 022 269) *
<i>RESULTAT NET DE LA PERIODE</i>		3 052 143	2 934 041	8 009 229
Résultat par action	17	0,122	0,117	0,320

(*) Données retraitées (Cf. note 5)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 juin		Au 31
		2 017	2 016	décembre 2 016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Encaissements provenant des clients de leasing		163 545 867	142 198 719	294 284 594
Décaissements aux fournisseurs de biens donnés en leasing		(167 819 472)	(155 766 135)	(294 380 479)
Encaissements autres que leasing	28	312 001	75 103	141 339
Décaissements autres que leasing		(2 466 369)	(3 053 739)	(4 553 350)
Décaissements au personnel		(1 620 607)	(1 480 084)	(2 756 021)
Impôts et taxes payés (autres que l'IS)		(5 009 291)	(3 169 037)	(6 448 690)
Intérêts perçus	29	123 956	110 917	176 704
Intérêts payés	30	(17 090 524)	(12 876 228)	(23 817 101)
Impôts sur le résultat payés	31	(759 899)	(1 857 043)	(4 244 949)
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		(30 784 339)	(35 817 528)	(41 597 953)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dividendes reçus sur placements à long terme	32	4 724	79 192	249 192
Produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte	33	132 679	221 274	275 123
Décaissements sur acquisition de placements à long terme	34	(2 000 000)	-	(2 000 000)
Encaissements provenant de la cession de placements à long terme	35	859 200	1 460 100	1 534 900
Décaissements sur acquisition d'immobilisations propres	36	(513 576)	(326 891)	(844 181)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	37	130 288	160 706	282 778
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		(1 386 685)	1 594 381	(502 188)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes versés	38	(5 999 947)	(5 499 943)	(5 499 943)
Encaissements provenant des emprunts	39	135 043 285	51 354 010	89 244 010
Remboursement des emprunts	40	(86 457 297)	(33 339 546)	(55 570 469)
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		42 586 040	12 514 520	28 173 597
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		10 415 016	(21 708 627)	(13 926 544)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		11 491 357	25 417 901	25 417 901
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	41	21 906 373	3 709 274	11 491 357

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

(a) Présentation de la société

L'Arab Tunisian Lease (ATL) est un établissement financier créé sous forme de société anonyme de droit tunisien le 04 décembre 1993.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing le 18 janvier 1993.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), le 19 décembre 1997, par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Son siège social, est sis à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène.

Le capital social fixé initialement à 10.000.000 DT a été porté à 17.000.000 DT suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2008 puis à 25.000.000 DT par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2012. Le capital est divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale égale à 1 DT chacune.

La structure du capital se présente, au 30 juin 2017, comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	Participation en DT	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	8 154 021	8 154 021	32,62%
ENNAKL	2 666 921	2 666 921	10,67%
BANQUE NATIONALE AGRICOLE "BNA"	2 500 000	2 500 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	1 163 908	1 163 908	4,66%
SEFINA SICAF	936 900	936 900	3,75%
PIRECO	750 000	750 000	3,00%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	500 000	500 000	2,00%
KAMOUN HABIB	466 819	466 819	1,87%
DRISS BEN SADOK MOHAMED	414 373	414 373	1,66%
FCP OPTIMA	400 000	400 000	1,60%
FCP SECURITE	300 000	300 000	1,20%
BEN AMMAR CHEDLI	255 538	255 538	1,02%
AUTRES ACTIONNAIRES	6 491 520	6 491 520	25,97%
Total Général	25 000 000	25 000 000	100,00%

(b) Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'ATL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

L'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007.
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

(b-3)-Autres impôts et taxes :

L'ATL est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L), conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale. Pour les contrats de leasing conclus avant le 1^{er} janvier 2008, la taxe est assise sur les redevances de crédit-bail TVA incluse. Pour ceux conclus après ladite date, la taxe est assise uniquement sur les marges financières TVA incluse. L'article 50 de la loi n° 2012-01 du 16 mai 2012 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 a supprimé le plafond de 100.000 DT prévu par l'article 38 III du code de la fiscalité locale et ce à partir du 1^{er} janvier de la même année.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

Note 2. Référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels, au 30 juin 2017, ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2016-03 du 29 juillet 2016, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

L'ATL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – *Avantages au personnel.*
- IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères.*
- IAS 33 – *Résultat par action.*
- IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.*

L'ATL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, des relations de couverture contre le risque de change ainsi que du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, l'ATL ne recourt pas aux modèles annexés à la norme générale NCT 01.

En effet, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, l'ATL a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

(b) Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2017, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur les éléments suivants :

- Dépréciation des créances issues des opérations de leasing : La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3 (c-2).

Par souci de prudence, la société n'a pas révisé au 30 juin 2017 la provision collective, à base de portefeuille estimée, au 31 décembre 2016, à 3.080.521 DT.

- Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

Concernant la charge courante d'impôt sur les bénéfices, constatée dans les comptes intermédiaires, celle-ci est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période, le taux d'imposition moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

(c) Utilisation du jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de l'ATL a fait usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines transactions notamment lorsque le Système Comptable des Entreprises en vigueur ne traite pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Cela a été le cas, en particulier, pour la comptabilisation des relations de couverture contre le risque de change [Cf. note 3 (c-7)], pour la comptabilisation des avantages au personnel [Cf. note 3 (c-9)] et pour le calcul du résultat de base par action [Cf. note 3 (c-12)].

(d) Saisonnalité

L'activité de l'ATL n'est pas saisonnière.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par l'ATL pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure

Au 30 juin 2017, les états financiers intermédiaires ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b) Unité monétaire

Les états financiers intermédiaires de l'ATL sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

(c-1)- Créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing conclus par l'ATL portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme NCT 41 relative aux contrats de location, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de l'ATL :

- c- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat

L'ATL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

(c-2)- Dépréciation des créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- L'octroi au preneur, pour des raisons économiques ou juridiques liées à des difficultés financières de restructurations qu'il n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances.
- Le transfert à contentieux.

Le test de dépréciation, à base individuelle, repose sur la démarche suivante :

1- Classification, de tous les actifs de l'établissement en vue de distinguer les engagements "non douteux" relevant des classes A et B1 et les engagements "douteux" relevant des classes B2, B3 et B4. (*Article 8 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991*)

2- Estimation *individualisée* et régulière des provisions pour dépréciation requises sur les engagements douteux pris individuellement, sur la base des taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut (encours financier majoré des impayés, des intérêts de retard et des autres facturations par note de débit des frais de déplacement, des frais de rejet, etc.) déduction faite :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing adossés aux actifs incertains (classe B2) et préoccupants (classe B3),
- de la valeur d'expertise du matériel récupéré ou la valeur de remboursement de l'assurance du matériel volé ou en état d'épave pour tous les concours douteux (classes B2, B3 et B4), et
- de la valeur de réalisation attendue des hypothèques inscrites consenties par les relations dont les engagements sont devenus douteux en 2014 ou ultérieurement.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués adossés aux engagements classés en B2 et en B3, sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les garanties comprenant les cautionnements bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie ainsi que les hypothèques consenties par les relations dont les engagements ont été classés parmi les concours douteux antérieurement à 2014, n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions requises.

En ce qui concerne les créances rééchelonnées en 2011, et en application de la circulaire de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements de l'époque, ces créances ont été considérées comme de nouveaux financements et sont classées à ce titre conformément aux critères usuels précités.

Les produits et intérêts demeurés impayés à la date de rééchelonnement ont été réservés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012, et ce, indépendamment de la classification de la créance rééchelonnée.

3- Constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- **A** : Ancienneté dans la classe B4 ;
- **N** : Année d'arrêté des états financiers ;
- **M** : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit,
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée, et
- des provisions constituées conformément au paragraphe 2 supra.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

Les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes A et B1, font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes combinant les couples (secteur d'activité – nature du bien donné en leasing) et ce conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'ajouté par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012.

Cette analyse s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la société ATL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'ATL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts (marge financière) de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent, aussi, aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Les marges financières et intérêts de retard courus et demeurant impayés à la date de clôture et relatives aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

Les autres marges financières sont portées au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus-values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

(c-4)- Placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides

sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ainsi que les fonds à capital risque confiés à des SICAR en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Les placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme, figurent, en outre, parmi les éléments de cette rubrique.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme, autres que les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré qui, en substance, établissent une relation de créancier-débiteur entre la société et l'entité émettrice, sont évalués, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, en considérant l'antériorité des échéances impayées pour la détermination du taux de provisionnement applicable à l'engagement brut (principal à échoir majoré du principal impayé) réduit à hauteur de la valeur mathématique de la participation.

Revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Emprunts et les charges y afférentes

Initialement, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique "Emprunts et dettes rattachées" et sont valorisés à leur coût initial. Les coûts de transaction y afférents tels que les commissions de placement et de mise en place versés aux intermédiaires sont,

initialement, imputés en charges reportées parmi les autres postes d'actif, et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés, aux taux faciaux contractuels, parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Ultérieurement, les intérêts courus et non échus calculés aux taux faciaux contractuels figurent au passif du bilan en tant que dettes rattachées parmi les éléments de la même rubrique abritant le principal dû.

(c-6)- Conversion des emprunts libellés en monnaies étrangères

Initialement, les emprunts libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars selon le taux de change en vigueur à la date de déblocage.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ces emprunts sont actualisés sur la base du cours de change de clôture. Les différences de change (pertes ou profits), en découlant, sont imputées en résultat conformément à la norme internationale d'information financière, IAS 21 -*Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

(c-7)- Relations de couverture contre le risque de change

Les lignes de crédit extérieures contractées par l'ATL sont admises à la garantie du "Fonds de Péréquation des Changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis-Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts extérieurs est accordée contre le versement par l'ATL d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

La fraction encourue, à la date de reporting, des dites contributions est rapportée au résultat, prorata temporis, et figure parmi les éléments de la rubrique "charges financières nettes".

Au sens de la norme internationale d'information financière, IAS 39 -*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la garantie du fonds constitue, en substance, un instrument financier dérivé (instrument de couverture) destiné à neutraliser l'impact de la fluctuation du cours de change sur le solde monétaire des emprunts extérieurs et des dettes rattachées (élément couvert).

L'instrument de couverture est initialement comptabilisé à sa juste valeur nulle, en raison de l'absence d'un déboursé à la notification de l'accord de garantie. Ultérieurement, il est réévalué au bilan à sa juste valeur, correspondant au risque de change encouru et estimé à la date de reporting, par le biais du compte de résultat "Gains et pertes nets sur instruments de couverture". Symétriquement, cette réévaluation neutralise l'impact sur le résultat de l'actualisation des éléments couverts pour le risque de change considéré.

(c-8)- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont initialement comptabilisées au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est constaté, à partir de leur date de mise en service selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité présentées dans le tableau ci-dessous (en années et converties en taux d'amortissement).

• Logiciels	3 ans	33,3%
• Constructions	20 ans & 50 ans	5% & 2%
• Matériel de transport	5 ans	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
• Matériel informatique	3 ans	33,3%
• Agencements, aménagements et installations	10 ans	10,0%

(c-9)- Avantages bénéficiant au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'ATL sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ainsi que les cotisations de sécurité sociale liées aux régimes des prestations familiales, d'assurance sociale, d'assurance maladie et de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les cotisations aux régimes de retraite de base et de retraite complémentaire ainsi que par les compléments de retraite et l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 53 de la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément la norme internationale d'information financière IAS 19 – *avantages au personnel*, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "*régimes à cotisations définies*" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations ou des primes d'assurance appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "*régimes à prestations définies*" sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société nécessitant évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Pour le personnel de l'ATL, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent, exclusivement, de régimes à cotisations définies. En effet, l'ATL cotise à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire. En outre, l'ATL, a mis en place, par accord d'entreprise conclu avec une compagnie d'assurance vie, une retraite par capitalisation. A ce titre, les salariés bénéficieront au moment de leur départ en retraite d'un capital ou d'une rente viagère venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

Par ailleurs l'ATL a souscrit au profit de son personnel une assurance de départ à la retraite pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à huit fois le dernier salaire mensuel brut.

(c-10)- Frais préliminaires engagés ultérieurement à la création de la société :

Les frais préliminaires engagés par la société ultérieurement à sa création, notamment ceux encourus à l'occasion d'une augmentation de capital sont portés à l'actif du bilan sous l'intitulé "charges reportées", dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Les frais sont nécessaires à l'action de développement envisagée ;

- Les frais sont de nature marginale (autrement dit, ils peuvent être individualisés et se rattachent entièrement et uniquement à l'action de développement envisagée) ;
- Il est probable que les activités futures de la société, y compris celles résultant de l'action de développement envisagée, permettront de récupérer les frais engagés.

La résorption des frais d'augmentation de capital, prend effet à compter de l'exercice de leur engagement selon le mode linéaire et sur une durée de trois ans.

(c-11)- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices, comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

(c-12)- Résultat de base par action :

L'objectif du résultat de base par action est de fournir une mesure de la quote-part de chaque porteur d'action ordinaire en circulation dans la performance de l'entité au cours d'une période comptable.

Conformément à la norme internationale d'information financière IAS 33 – *Résultat par action*, le résultat de base par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période diminué des actions propres, ajusté des actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période en pondérant par un facteur temps.

Le facteur de pondération est égal au nombre de jours où les actions sont en circulation par rapport au nombre total de jours de la période, une approximation de la moyenne pondérée étant toutefois autorisée.

Les actions ordinaires sont prises en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à compter de la date à laquelle la contrepartie est recouvrable (généralement la date d'émission, en tenant compte des modalités de leur émission et de la substance de tout contrat associé à l'émission).

Lorsque des actions gratuites sont émises, le nombre d'actions ordinaires en circulation augmente sans augmentation des ressources. En conséquence, le nombre d'actions ordinaires en circulation avant l'événement est ajusté au prorata de la modification du nombre d'actions ordinaires en circulation comme si l'événement s'était produit à l'ouverture de la première période présentée.

(c-13)- Etat des flux de trésorerie :

Le solde des comptes de liquidités et équivalents de liquidités est constitué des soldes des comptes de caisse, des soldes nets des comptes courants bancaires, des soldes des comptes espèces ouverts auprès des intermédiaires en bourse ainsi que des placements liquides en titres d'OPCVM de distribution obligatoire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les variations de la trésorerie générées par les activités d'exploitation incluent, notamment, les entrées et sorties de trésorerie liées au leasing mobilier et immobilier ainsi que celles relatives aux immeubles donnés en location simple et aux prêts accordés au personnel.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent, notamment, des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de placements à long terme ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent, notamment, les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et aux autres emprunts matérialisés ou non par un titre.

Les intérêts payés et reçus figurent parmi les flux liés aux activités d'exploitation.

Les dividendes reçus sur les placements à long terme et les produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour comptes sont classés parmi les flux d'investissement. Les dividendes versés sont classés en flux liés aux activités de financement.

Les entrées et sorties de trésorerie liés aux activités de financement et concernant des éléments ayant un rythme de rotation rapide, des montants élevés et des échéances courtes sont présentées pour leur montant net.

Lorsqu'un contrat est comptabilisé en tant que couverture d'une position identifiable, les flux de trésorerie relatifs à ce contrat sont classés de la même façon que les flux de trésorerie de la position ainsi couverte.

(c-14)- Etat des engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan incluent les droits et obligations susceptibles de modifier le montant ou la consistance de la situation financière de la société. Les effets des droits et obligations sur le montant ou la consistance de la situation financière sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Le tableau des engagements hors bilan distingue :

- (a) Les engagements qui résultent de l'existence d'une obligation (légale, contractuelle ou implicite), et
- (b) Les passifs éventuels qui résultent :
 - Soit de l'existence d'une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources,
 - Soit d'une obligation potentielle, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'un événement futur incertain.

Les engagements hors bilan comprennent :

- (a) Les engagements de financement donnés ou reçus,
- (b) Les engagements de garantie donnés ou reçus, et
- (c) Les engagements réciproques.

Les engagements de financement et de garantie sont enregistrés en hors bilan dès la naissance d'une obligation contractuelle irrévocable. Ils cessent d'y figurer dès leur extinction, soit par l'arrivée du terme de l'engagement soit par sa mise en jeu.

En dehors des garanties reçues de la clientèle, la valeur pour laquelle un engagement de financement ou de garantie est comptabilisé en hors bilan résulte généralement des termes contractuels et correspond à la valeur des fonds à accorder ou à recevoir pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée ou reçue pour les engagements de garantie.

Les garanties reçues de la clientèle sont comptabilisées en hors bilan, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la société, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Note 4. Faits marquants de la période :

Le premier semestre clos le 30 juin 2017, a été marqué par les faits suivants :

4-1. L'augmentation des mises en force de 20,76% et ce en passant de 158,8 MDT au cours du premier semestre de l'année 2016 à 191,4 MDT au cours du premier semestre de l'année 2017.

4-2. L'augmentation du produit net de leasing de 6,59% en passant de 11.706.620 DT au cours du premier semestre de l'année 2016 à 12.478.233 DT au cours du premier semestre de l'année 2017. Par rapport au premier semestre de l'année 2016, les produits de leasing réalisés au cours du premier semestre de l'année 2017 ont augmenté de 11,68% et les charges financières nettes encourues au cours de la même période ont augmenté de 15,24%.

4-3. L'augmentation du résultat net de la période de 4,03% en passant de 2.934.041 DT, au 30 juin 2016, à 3.052.143 DT au 30 juin 2017.

Note 5. Changement de présentation de la Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle :

La Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle (CCE) instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, figurait au niveau de l'état de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 parmi les composantes de la rubrique "Impôt sur les bénéficiaires" pour 1.022.269 DT. A des fins de comparabilité sectorielle, ladite CCE a été présentée, dans l'état de résultat intermédiaire de la période de six mois close le 30 juin 2017, parmi les "éléments extraordinaires" au niveau de la colonne dédiée aux données comparatives de l'exercice 2016.

Note 6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 21.908.068 DT au 30 juin 2017 contre 5.435.469 DT, au 30 juin 2016, se détaillant ainsi :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Avoirs en Banques	21 885 684	5 362 525	11 464 081
+ Avoirs chez les Intermédiaires en bourse	285	5 011	68
+ Avoirs en Caisses	17 179	67 933	22 177
+ Placements en OPCVM de distribution obligatoire	4 920	-	5 031
Total	21 908 068	5 435 469	11 491 357

Note 7. Créances issues d'opérations de leasing :

Au 30 juin 2017, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 540.833.842 DT contre un solde net de 483.468.396 DT au 30 juin 2016.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		Au 30 juin		Au 31
		2017	2016	décembre 2016
<i>Créances sur contrats mis en force</i>		556 097 786	499 429 585	524 025 748
+ Encours financiers	7.1	519 554 353	465 047 132	491 575 501
+ Impayés		38 120 695	35 278 239	34 153 848
+ Créances- assurance matériel en leasing		108 561	111 070	110 344
+ Créances- factures à établir		1 024 844	1 248 099	707 335
+ Valeurs à l'encaissement		1 083	132 921	33 426
- Intérêts échus différés		(2 711 749)	(2 387 876)	(2 554 706)
<i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i>		20 702 898	16 262 355	4 210 024
Total brut des créances leasing	7.2	576 800 684	515 691 940	528 235 772
<i>A déduire couverture</i>				
Provisions à base individuelle et additionnelles	7.2	(28 578 054)	(25 840 055)	(25 339 637)

Provisions collectives	7.2	(3 080 521)	(3 080 521)	(3 080 521)
Produits réservés	7.2	(4 308 267)	(3 302 967)	(3 117 290)
Total net des créances leasing		540 833 842	483 468 396	496 698 324

7.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 juin 2017 la somme de 519.554.353 DT contre 465.047.132 DT au 30 juin 2016 et 491.575.501 DT au 31 décembre 2016.

Par rapport au 31 décembre 2016, les encours financiers ont enregistré, au 30 juin 2017, un accroissement net de 27.978.852 DT expliqué comme suit :

	Financement	Capital amorti	Encours financier
Soldes au 31 décembre 2016	1 294 753 046	803 177 545	491 575 501
Capital amorti des anciens contrats		91 215 060	(91 215 060)
Ajouts de la période	142 192 676	12 454 735	129 737 941
Investissements (Nouveaux contrats)	136 992 135	12 105 055	124 887 080
Relocations	5 200 541	349 680	4 850 861
Retraits de la période	(89 501 988)	(78 957 959)	(10 544 030)
Cessions à la valeur résiduelle	(60 408 632)	(60 407 981)	(651)
Cessions anticipées	(14 300 114)	(10 250 657)	(4 049 457)
Cessions anticipées nouveaux contrats	(51 587)	(22 116)	(29 472)
Transferts (cessions)	(7 271 910)	(4 446 024)	(2 825 886)
Relocations	(7 469 745)	(3 831 180)	(3 638 565)
Soldes au 30 juin 2017	1 347 443 734	827 889 381	519 554 353

L'analyse des encours financiers par maturité se présente comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
+ Paiements minimaux sur contrats actifs	606 953 046	537 737 902	575 020 817
à recevoir dans moins d'1 an	211 167 975	191 104 793	198 944 240
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	379 922 916	336 882 693	360 631 942
à recevoir dans plus de 5 ans	15 862 156	9 750 417	15 444 634
- Produits financiers non acquis	(95 460 123)	(81 623 280)	(87 493 247)
= Investissement net dans les contrats actifs (1)	511 492 924	456 114 623	487 527 570
à recevoir dans moins d'1 an	169 768 657	154 097 782	159 021 081
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	327 789 749	293 288 922	315 085 399
à recevoir dans plus de 5 ans	13 934 518	8 727 919	13 421 090
Valeurs résiduelles (2)	1 525 993	988 184	1 539 791
Contrats suspendus en contentieux (3)	6 535 436	7 944 325	2 508 141
Total général (1)+(2)+(3)	519 554 353	465 047 132	491 575 501

L'analyse des encours financiers par secteur d'activité se présente comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Bâtiment et travaux publics	94 465 520	89 054 892	92 324 993
Industrie	68 084 356	61 945 030	71 193 833
Tourisme	8 083 030	8 302 914	8 916 111
Commerces et services	295 195 956	258 199 542	269 016 763
Agriculture	53 725 490	47 544 753	50 123 800
Total	519 554 353	465 047 132	491 575 501

L'analyse des encours financiers par type de matériel se présente comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Equipements	54 980 889	48 660 971	49 603 341
Matériel roulant	404 334 087	359 842 085	379 614 293
Matériel spécifique	25 728 833	27 654 621	28 357 085
<i>Sous Total</i>	<i>485 043 809</i>	<i>436 157 677</i>	<i>457 574 719</i>
Immobilier	34 510 543	28 889 455	34 000 782
Total	519 554 353	465 047 132	491 575 501

7.2. Analyse et classification des créances sur la clientèle :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	Dont leasing immobilier
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis		
Encours financiers	423 214 183	66 416 289	12 942 665	8 897 058	8 084 158	519 554 353	34 510 543
Impayés	2 520 834	7 823 824	3 127 527	3 628 243	21 020 267	38 120 695	2 008 523
Créances- assurance matériel en leasing	103 874	351	1 533	-	2 803	108 561	-
Créances- factures à établir	783 069	229 343	-	12 004	427	1 024 844	24 626
Valeurs à l'encaissement	610	-	-	-	473	1 083	-
Intérêts échus différés	(2 168 009)	(390 479)	(86 260)	(50 803)	(16 197)	(2 711 749)	(165 504)
Contrats en instance de mise en force	20 321 347	381 551	-	-	-	20 702 898	890 830
CREANCES LEASING	444 775 907	74 460 879	15 985 464	12 486 501	29 091 932	576 800 684	37 269 019
Avances reçues (*)	(10 648 565)	-	-	-	(111 211)	(10 759 776)	(324 893)
ENCOURS GLOBAL (**)	434 127 342	74 460 879	15 985 464	12 486 501	28 980 721	566 040 908	36 944 126
ENGAGEMENTS HORS BILAN	36 332 295	163 360	-	-	-	36 495 656	411 204
TOTAL ENGAGEMENTS	470 459 638	74 624 239	15 985 464	12 486 501	28 980 721	602 536 564	37 355 330
Produits réservés	-	-	(703 543)	(867 001)	(2 737 723)	(4 308 267)	(549 255)
Provisions à base individuelle	-	-	(586 243)	(2 748 412)	(25 056 698)	(28 391 353)	(2 240 654)
Provisions additionnelles (circulaire BCT n° 2013-21)	-	-	-	-	(186 701)	(186 701)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN B2, B3 ET B4	-	-	(1 289 786)	(3 615 413)	(27 981 121)	(32 886 321)	(2 789 909)
Provisions à base collective	(2 474 296)	(606 225)	-	-	-	(3 080 521)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN A ET B1	(2 474 296)	(606 225)	-	-	-	(3 080 521)	-
ENGAGEMENTS NETS	467 985 342	74 018 014	14 695 678	8 871 088	999 600	566 569 722	-
Ratio des actifs bilantiels non performants (B2, B3 et B4) (1)			2,82%	2,21%	5,12%		
			10,15%				
Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réservés (2)			8,07%	28,95%	96,55%		
			57,24%				

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle).

(**) Base de calcul du ratio des actifs bilantiels non performants.

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2017 à 10,15% contre 8,82% au 30 juin 2016 et 7,38% au 31 Décembre 2016.

(2) Le ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2017 à 57,24% contre 65,10% au 30 juin 2016 et 73,44% au 31 Décembre 2016.

Note 8. Placements à long terme :

Le portefeuille d'investissement et des créances rattachées de la société s'élève, au 30 juin 2017, à 15.432.849 DT contre 13.122.212 DT au 30 juin 2016. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

		Au 30 juin		Au 31
		2017	2016	décembre 2 016
<i>Portefeuille investissement (1)</i>	8.1	19 093 081	16 027 081	17 952 282
Participations directes		8 283 862	4 283 862	6 283 862
Participations en portage		217 244	217 244	217 244
Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte	(*)	10 511 976	11 425 976	11 351 176
Obligations (Emprunt National 2014)		80 000	100 000	100 000
<i>Créances rattachées (2)</i>		215 178	238 004	300 458
Intérêts courus sur portage financement		91 344	91 344	91 344
Produits à recevoir sur fonds à capital risque	(*)	123 699	146 474	205 879
Intérêts courus sur obligations		135	185	3 235
Total brut (1) + (2)		19 308 260	16 265 085	18 252 740
<i>A déduire couverture</i>				
Provisions pour dépréciation des participations directes	8.1	(238 711)	(240 964)	(233 266)
Provisions pour dépréciation des participations en portage	8.1	(217 244)	(217 244)	(217 244)
Provisions pour dépréciation des fonds à capital risque	8.1	(3 328 111)	(2 593 321)	(3 530 829)
Provisions pour dépréciation des intérêts courus sur portage		(91 344)	(91 344)	(91 344)
Total net		15 432 849	13 122 213	14 180 056

8.1. Portefeuille investissement :

Le portefeuille investissement net des provisions corrélatives s'élève, au 30 juin 2017, à 15.309.015 DT. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	Nombre de titres	valeur nominale	Coût unitaire	% part.	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :					8 283 862	(238 711)	8 045 150
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	5	8,303	1,73%	166 055	(45 613)	120 442
- SARI	9 900	100	115,531	30,00%	1 143 756	-	1 143 756
- PHENICIA SEED FUND	500	848	848,101	5,04%	424 051	(141 730)	282 321
- PHENICIA FUND	500	1 000	1 000	8,88%	500 000	(1 368)	498 632
- SENED SICAR	-	-	-	-	50 000	(50 000)	-
- UNIFACTOR	340 000	5	5	11,33%	1 700 000	-	1 700 000
- SICAR INVEST	30 000	10	10	3,75%	300 000	-	300 000
- CLINIQUE INTERNATIONALE LES PINS	100 000	10	10	6,71%	1 000 000	-	1 000 000
- POLYCLINIQUE SYPHAX	10 000	100	100	9,15%	1 000 000	-	1 000 000
- BRIQUETERIE DJBEL OUEST	20 000	100	100	5,23%	2 000 000	-	2 000 000
PARTICIPATIONS EN PORTAGE :					217 244	(217 244)	-
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	100	-	151 800	(151 800)	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	4,090	-	65 444	(65 444)	-
FONDS CONFIES EN GESTION POUR COMPTE : (*)					10 511 976	(3 328 111)	7 183 865
- FG 1 SICAR INVEST	-	-	-	-	-	-	-
- FG 2 SICAR INVEST	-	-	-	-	133 200	-	133 200
- FG 3 SICAR INVEST	-	-	-	-	2 000 000	(250 000)	1 750 000
- FG 1 ATD SICAR	-	-	-	-	-	-	-
- FG 2 ATD SICAR	-	-	-	-	319 370	-	319 370
- FG 3 ATD SICAR	-	-	-	-	460 000	(303 750)	156 250
- FG 4 ATD SICAR	-	-	-	-	1 500 006	(1 016 037)	483 969
- FG 5 ATD SICAR	-	-	-	-	3 021 900	(1 488 915)	1 532 985
- FG 6 ATD SICAR	-	-	-	-	3 077 500	(269 409)	2 808 091
OBLIGATIONS :					80 000	-	80 000
- EMPRUNT NATIONAL 2014 (Catégorie B)	1 000	100	-	-	80 000	-	80 000
TOTAL EN DT					19 093 082	(3 784 067)	15 309 015

(*) Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte chez SICAR INVEST et ATD SICAR totalisent, au 30 juin 2017, la somme de 10.637.782 DT et se présentent comme suit :

	SICAR INVEST		ATD SICAR					Total au 30/06/2017
	Année de libération: FG 2 2008	FG 3 2012	FG 2 2007	FG 3 2008	FG 4 2009	FG 5 2010	FG 6 2011	
Emplois sur fonds à capital risque								
<i>Participations en rétrocession</i>	24 410	1 900 000	319 370	460 000	500 000	3 021 900	3 077 500	9 303 180
<i>Autres participations ciblées</i>	-	-	-	-	1 000 006	-	-	1 000 006
<i>Placements</i>	191 872	130 896	-	976	-	-	2 063	325 807
<i>Débiteurs divers</i>	7 500	-	-	-	-	-	-	7 500
<i>Disponibilités en Banques</i>	423	535	-	122	-	31	177	1 289
Total des emplois	224 206	2 031 431	319 370	461 098	1 500 006	3 021 931	3 079 740	10 637 782
Ressources des fonds à capital risque								
<i>Dotations remboursables</i>	133 200	2 000 000	319 370	460 000	1 500 006	3 021 900	3 077 500	10 511 976 (a)
<i>Excédents antérieurs en instance de virement</i>	73 245	110	-	-	(154)	-	-	73 201 (b)
Excédent de la période	15 902	31 321	(6)	1 098	(89)	31	2 240	50 499 (c)
<i>Créditeurs divers</i>	1 858	-	-	-	-	-	-	1 858
<i>Découverts bancaires</i>	-	-	6	-	242	-	-	248
Total des ressources	224 206	2 031 431	319 370	461 098	1 500 006	3 021 931	3 079 740	10 637 782

(a) = Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte / (b) + (c) = Produits à recevoir sur fonds à capital risque

L'origine de l'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de la période close le 30 juin 2017 se détaille comme suit :

+ Plus-values de rétrocession	8 103	26 000	-	-	-	-	-	34 103
+ Produits nets des placements	7 801	5 376	-	1 098	-	47	2 257	16 579
+ Dividendes	7 801	5 376	-	38	-	-	79	13 329
+ Intérêts	-	-	-	-	-	-	35	3 285
+ Plus-values de cession	-	-	-	1 060	-	47	2 143	3 250
- Services bancaires & assimilés	(1)	(54)	(6)	-	(89)	(16)	(17)	(183)
Excédent de la période	15 902	31 321	(6)	1 098	(89)	31	2 240	50 499

Note 9. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Elles totalisent, au 30 juin 2017, une valeur nette comptable de 6.469 DT contre 9.505 DT au 30 juin 2016. Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et des amortissements y afférents, au cours du premier semestre de l'exercice 2017, se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions/ Retraits	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions/ Retraits	Fin de période	
Logiciels	33,3%	230 268	-	-	230 268	221 208	2 590	-	223 799	6 469
TOTAUX		230 268	-	-	230 268	221 208	2 590	-	223 799	6 469

Note 10. Immobilisations corporelles :

Cette rubrique totalise, au 30 juin 2017, une valeur nette comptable de 5.055.419 DT contre 4.697.474 DT au 30 juin 2016. Le tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements y afférents, au cours du premier semestre de l'exercice 2017, se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions/ Retraits	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions/ Retraits	Fin de période	
Terrains	-	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250
Constructions	2% & 5%	4 315 806	-	-	4 315 806	1231 216	46 876	-	1278 092	3037 714
Matériel de transport (*)	20,0%	1 406 827	432 514	233 450	1 605 891	572 748	147 756	198 910	521 595	1084 296
Equipements de bureau	10,0%	529 743	12 195	-	541 938	375 049	11 868	-	386 917	155 021
Matériel informatique	33,3%	670 918	57 254	750	727 422	514 409	43 243	750	556 902	170 519
Installations générales	10,0%	1 160 383	46 644	-	1 207 027	572 517	40 891	-	613 408	593 619
Immobilisations en cours	-	29 181	12 861	42 042	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		8 127 109	561 467	276 242	8 412 334	3 265 940	290 634	199 660	3 356 915	5 055 419

(*) Parmi les éléments de la rubrique "Matériel de transport" figurent des véhicules exploités dans le cadre de contrats de location financement. La valeur brute, les amortissements cumulés et la valeur nette comptable de ces actifs se détaille, comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Valeur Brute	556 655	556 655	556 655
- Amortissements antérieurs	(95 934)	(3 698)	(3 698)
- Amortissements de la période	(55 208)	(36 267)	(92 236)
= Valeur Nette comptable	405 513	516 690	460 721

Note 11. Autres actifs :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2017 la somme de 10.753.379 DT contre 8.869.443 DT au 30 juin 2016 et se détaille comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Instrument de couverture	4 053 277	1 203 475	1 037 546
Prêts et avances au personnel	995 769	1 099 473	1 075 697
- Échéances à plus d'un an sur prêts	738 902	838 102	816 667
- Échéances à moins d'un an sur prêts	256 867	261 371	259 029
- Avances et acomptes	4 426	4 426	4 426
- Moins : provisions	(4 426)	(4 426)	(4 426)
Dépôts et cautionnements	37 898	37 898	37 898
- Créances immobilisées	45 522	45 522	45 522
- Moins : provisions	(7 624)	(7 624)	(7 624)
Charges reportées	1 793 879	1 827 468	1 712 297
- Frais d'émission des emprunts	11.1 1 793 879	1 827 468	1 712 297
Etat, impôts et taxes (actif) :	3 324 159	4 095 260	863 565
- Report d'impôt sur les sociétés	16.1 -	-	247 559
- Report de TVA	3 304 912	4 059 808	614 769
- Avance TFP	4 452	8 838	-
- Retenues à la source	11.2 78 602	78 205	65 044
- Moins : provisions	11.2 (63 807)	(51 591)	(63 807)
Autres débiteurs :	202 698	153 221	177 060
- Avance aux fournisseurs	177 060	6 953	177 060
- Fonds de péréquation des changes	25 638	146 268	-
- Autres débiteurs divers	78 157	57 553	55 061
- Moins : provisions	(78 157)	(57 553)	(55 061)
Comptes de régularisation actif :	345 699	452 649	365 419
- Produits à recevoir	214 271	231 846	118 686
- Charges constatées d'avance	115 117	220 803	246 733
Total	10 753 379	8 869 443	5 269 482

11.1. Frais d'émission des emprunts :

Les frais d'émission des emprunts sont résorbés systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus [Cf. Note 3 (c-5)]. Le tableau des mouvements des frais d'émission des emprunts se présente, au 30 juin 2017, comme suit :

Désignation	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Régul.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régul.	Fin de période	
Frais d'émission des obligations ATL 2008/2	121 625	-	-	121 625	114 710	2 997	-	117 706	3 919
Frais d'émission des obligations ATL 2010/2	203 423	-	-	203 423	195 380	3 809	-	199 189	4 234
Frais d'émission des obligations ATL 2011/1	185 457	-	-	185 457	160 588	8 224	-	168 812	16 645
Frais d'émission des obligations ATL 2012/1	175 503	-	(175 503)	-	170 662	4 840	(175 503)	-	-
Frais d'émission des obligations ATL 2013/1	175 390	-	-	175 390	124 698	12 569	-	137 267	38 123
Frais d'émission des obligations ATL 2013/2	226 037	-	-	226 037	140 864	16 838	-	157 702	68 335
Frais d'émission des obligations ATL 2014/1	221 975	-	-	221 975	168 336	17 758	-	186 094	35 881
Frais d'émission des obligations ATL 2014/2	222 583	-	-	222 583	134 162	20 318	-	154 480	68 103
Frais d'émission des obligations ATL 2014/3	442 791	-	-	442 791	198 763	45 071	-	243 834	198 957
Frais d'émission des obligations ATL 2015/1	433 378	-	-	433 378	136 305	44 330	-	180 635	252 743
Frais d'émission des obligations ATL 2015/2	439 665	-	-	439 665	86 117	47 819	-	133 937	305 728
Frais d'émission des obligations ATL 2016/1	324 801	-	-	324 801	37 871	36 620	-	74 491	250 310
Frais d'émission des obligations ATL 2017/1	173 900	370 275	-	544 175	-	36 613	-	36 613	507 562
Frais d'émission de l'emprunt SANAD	56 004	-	-	56 004	21 779	18 686	-	40 465	15 539
Frais d'émission du CMT BNA	-	15 000	-	15 000	-	1 726	-	1 726	13 274
Frais d'émission du CMT ATB	-	15 000	-	15 000	-	476	-	476	14 524
TOTAUX	3 402 533	400 275	(175 503)	3 627 305	1 690 236	318 692	(175 503)	1 833 426	1 793 879

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à 318.692 DT figure parmi les charges financières.

11.2. Retenues à la source :

Figurent sous cet intitulé les retenues à la source opérées par les tiers et non appuyées par les certificats correspondants ainsi que les provisions pour dépréciation y afférentes. Ces retenues à la source ne rentrent pas dans la liquidation de l'impôt sur les sociétés exigible.

Note 12. Concours bancaires et dettes rattachées :

Ce poste totalise au 30 juin 2017 la somme de 1.695 DT contre 1.726.195 DT au 30 juin 2016 et se détaille comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Banques, découverts	1 695	1 726 195	-
Total	1 695	1 726 195	-

Note 13. Emprunts et dettes rattachées :

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 462.939.796 DT au 30 juin 2017 contre 395.601.645 DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Valeur de remboursement des emprunts (1)	452 361 389	385 176 288	400 331 612
Emprunts obligataires	277 234 000	284 788 000	277 778 000
Emprunts auprès des B & E.F	66 799 768	71 063 948	95 409 378
Emprunts extérieurs	108 327 621	29 324 340	27 144 234
+ Intérêts post-comptés courus (2)	10 272 750	10 332 058	13 337 217
Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 506 527	8 861 742	11 740 808
Intérêts courus sur emprunts auprès des B & E.F	1 083 289	1 157 104	1 113 019
Intérêts courus sur emprunts extérieurs	682 935	313 212	483 389
+ Contributions à payer au F.P.C (3)	305 657	93 299	86 934
Total général (1) + (2) + (3)	462 939 796	395 601 645	413 755 762

B & E.F : Banques et Etablissements Financiers

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

13.1. Valeur de remboursement des emprunts :

La valeur de remboursement des emprunts s'établit à 452.361.389 DT au 30 juin 2017 contre 385.176.288 DT au 30 juin 2016 et 400.331.612 DT au 31 décembre 2016.

Par rapport au 31 décembre 2016, la valeur de remboursement des emprunts a enregistré, au 30 juin 2017, un accroissement net de 52.029.777 DT expliqué comme suit :

DESIGNATION	Soldes en début de période	Mouvements de la période			Soldes en fin de période		
		+ Utilisations	- Remboursements	± Différences de change	Solde global	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
ATL subordonné 2008/2	6 000 000	-	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
ATL 2010/2	7 000 000	-	-	-	7 000 000	-	7 000 000
ATL 2011/1	18 000 000	-	(6 000 000)	-	12 000 000	6 000 000	6 000 000
ATL 2012/1	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-
ATL 2013/1	24 000 000	-	(6 000 000)	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
ATL 2013/2	28 800 000	-	-	-	28 800 000	21 600 000	7 200 000
ATL 2014/1	12 000 000	-	(4 000 000)	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
ATL 2014/2	15 772 000	-	(4 000 000)	-	11 772 000	7 772 000	4 000 000
ATL 2014/3	36 016 000	-	(3 984 000)	-	32 032 000	24 032 000	8 000 000
ATL 2015/1	38 300 000	-	-	-	38 300 000	36 600 000	1 700 000
ATL 2015/2	40 000 000	-	(2 810 000)	-	37 190 000	34 380 000	2 810 000
ATL 2016/1	30 000 000	-	(1 860 000)	-	28 140 000	26 280 000	1 860 000
ATL 2017/1	15 890 000	34 110 000	-	-	50 000 000	46 909 200	3 090 800
<u>Total des emprunts obligataires</u>	277 778 000	34 110 000	(34 654 000)	-	277 234 000	222 573 200	54 660 800
<u>EMPRUNTS IMPUTES SUR DES LIGNES EXTERIEURES</u>							
BIRD	12 857 143	-	(571 429)	-	12 285 714	11 142 857	1 142 857
BAD	4 435 368	-	(341 182)	-	4 094 185	3 411 821	682 364
BEI	-	33 013 285	-	1 907 500	34 920 786	34 920 786	-
SANAD Fund	9 851 724	27 600 000	(1 281 077)	1 428 489	37 599 136	34 786 240	2 812 896
GREEN FOR GROWTH Fund	-	19 320 000	-	107 800	19 427 800	19 427 800	-
<u>Total des emprunts imputés sur des lignes extérieures</u>	27 144 234	79 933 285	(2 193 687)	3 443 789	108 327 621	103 689 504	4 638 117

DESIGNATION	Soldes en début de période	Mouvements de la période			Soldes en fin de période		
		+ Utilisations	- Remboursements	± Différences de change	Solde global	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>AUTRES EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES</u>							
ATB (CMT)	-	6 000 000	-	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
BNA (CMT)	-	15 000 000	(750 000)	-	14 250 000	11 250 000	3 000 000
AL BARAKA BANK (CMT)	5 000 000	-	(770 081)	-	4 229 919	2 616 219	1 613 700
CITI BANK (CCT)	30 000 000	43 000 000	(73 000 000)	-	-	-	-
ABC BANK (CCT)	9 000 000	9 000 000	(9 000 000)	-	9 000 000	-	9 000 000
ATTIJARI LEASING (Crédit Bail) (*)	10 373	-	(4 313)	-	6 060	-	6 060
TUNISIE LEASING (Crédit Bail) (*)	399 005	-	(85 216)	-	313 789	131 771	182 017
<u>Total des autres emprunts et concours bancaires</u>	44 409 378	73 000 000	(83 609 610)	-	33 799 768	18 797 990	15 001 778
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>							
AL BARAKA BANK	30 000 000	35 000 000	(42 000 000)	-	23 000 000	-	23 000 000
ZITOUNA BANK	21 000 000	10 000 000	(21 000 000)	-	10 000 000	-	10 000 000
<u>Total des certificats de leasing</u>	51 000 000	45 000 000	(63 000 000)	-	33 000 000	-	33 000 000
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>							
SANADETT SICAV 1	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
SANADETT SICAV 2	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
SANADETT SICAV 3	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
SANADETT SICAV 4	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
SANADETT SICAV 5	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
SANADETT SICAV 6	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
<u>Total des billets de trésorerie</u>	-	30 000 000	(30 000 000)	-	-	-	-
<u>TOTAL GENERAL</u>	400 331 612	262 043 285	(213 457 297)	3 443 789	452 361 389	345 060 695	107 300 695

(*) L'analyse des engagements locatifs liés aux contrats de location-financement conclus par l'ATL en sa qualité de preneur, se présente par maturité comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Paiements minimaux au titre de la location	342 278	552 471	447 375
à payer dans moins d'1 an	207 084	210 193	210 193
à payer dans plus d'1 an et moins de 5 ans	135 194	342 278	237 182
à payer dans plus de 5 ans	-	-	-
- Intérêts à courir	(22 429)	(57 397)	(37 997)
= Valeur actualisée des paiements minimaux	319 849	495 075	409 378
à payer dans moins d'1 an	188 078	175 226	183 060
à payer dans plus d'1 an et moins de 5 ans	131 771	319 849	226 318
à payer dans plus de 5 ans	-	-	-

Les caractéristiques essentielles des contrats de crédit-bail conclues par l'ATL se présentent comme suit :

	Attijari Leasing	Tunisie Leasing 1	Tunisie Leasing 2	Tunisie Leasing 3	Tunisie Leasing 4
Financement (DT)	24 630	161 279	216 649	113 306	40 790
Maturité	36 mois	36 mois	36 mois	36 mois	36 mois
Valeur résiduelle (DT)	1	1	1	1	1

Pour lesdits contrats, il y a lieu de noter, également, que :

- Les charges de loyers de la période n'incluent pas de loyers conditionnels ;
- L'ATL n'a pas conclu de contrats de sous-location.

13.2. Analyse des emprunts par maturité :

	Au 30 Juin 2017				Total en principal (1)	Intérêts courus (2)	Contributions à payer au F.P.C (3)	Total Général (1)+(2)+(3)	Au 30	Au 31
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans					Jun 2016	Décembre 2016
								Total Général	Total Général	
Dettes représentées par un titre										
<i>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</i>										
Emprunts obligataires à taux fixe	500 000	40 360 800	173 934 800	29 448 400	244 244 000	7 194 394	-	251 438 394	249 453 285	259 499 936
Emprunts obligataires à taux variable	1 200 000	9 600 000	16 190 000	-	26 990 000	955 615	-	27 945 615	34 661 787	23 868 778
Dettes subordonnées										
<i>- Dettes subordonnées remboursables</i>										
Emprunts obligataires à taux fixe	2 800 000	-	2 800 000	-	5 600 000	336 153	-	5 936 153	8 904 459	5 741 764
Emprunts obligataires à taux variable	200 000	-	200 000	-	400 000	20 365	-	420 365	630 211	408 329
Autres fonds empruntés										
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers étrangers</i>										
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	-	1 142 857	6 793 984	4 348 874	12 285 714	539 061	-	12 824 775	13 612 037	13 221 253
Banque Africaine de Développement (BAD)	-	682 364	2 729 457	682 364	4 094 185	26 750	-	4 120 936	4 805 358	4 464 175
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	-	-	20 952 471	13 968 314	34 920 786	18 631	231 689	35 171 106	-	-
SANAD Fund (SANAD)	-	2 812 896	31 702 460	3 083 780	37 599 136	94 769	73 968	37 767 872	11 313 456	10 029 129
Green for Growth Fund (GGF)	-	-	12 363 133	7 064 667	19 427 800	3 724	-	19 431 524	-	-
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers tunisiens</i>										
<i>Certificats de leasing</i>										
AL BARAKA BANK	23 000 000	-	-	-	23 000 000	677 619	-	23 677 619	35 801 606	30 436 312
ZITOUNA BANK	10 000 000	-	-	-	10 000 000	136 875	-	10 136 875	8 119 143	21 284 415
<i>Crédits directs</i>										
ATB	-	1 200 000	4 800 000	-	6 000 000	35 650	-	6 035 650	-	-
BNA	750 000	2 250 000	11 250 000	-	14 250 000	87 044	-	14 337 044	504 753	-
CITI BANK	-	-	-	-	-	-	-	-	27 230 711	30 192 850
ABC BANK	4 000 000	5 000 000	-	-	9 000 000	66 896	-	9 066 896	-	9 107 568
<i>Autres concours</i>										
ATTIJARI LEASING	2 230	3 830	-	-	6 060	-	-	6 060	14 497	10 373
TUNISIE LEASING	44 024	137 993	131 771	-	313 789	-	-	313 789	480 578	399 005
AL BARAKA BANK	794 339	819 361	2 616 219	-	4 229 919	79 205	-	4 309 124	69 764	5 091 875
Total	43 290 593	64 010 101	286 464 295	58 596 399	452 361 389	10 272 750	305 657	462 939 796	395 601 645	413 755 762

Note 14. Dettes envers la clientèle :

Les dettes envers la clientèle ont atteint 10.759.776 DT au 30 juin 2017 contre 7.853.202 DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
Avances et acomptes reçus des clients	10 759 776	7 853 202	3 213 978
Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-
Total	10 759 776	7 853 202	3 213 978

Note 15. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 43.207.635 DT au 30 juin 2017 contre 35.960.889 DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
<i>Fournisseurs de biens</i>	<i>42 689 674</i>	<i>35 707 703</i>	<i>34 307 472</i>
Fournisseurs, factures parvenues	2 500 079	2 930 961	3 737 775
Fournisseurs, factures non parvenues	2 986 813	2 676 170	1 372 244
Effets à payer	37 202 782	30 100 572	29 197 453
<i>Autres fournisseurs (2)</i>	<i>517 961</i>	<i>253 185</i>	<i>614 970</i>
Compagnies d'assurance	926	926	926
Fournisseurs d'immobilisations propres	71 524	38 984	56 094
Divers fournisseurs	445 511	213 275	557 949
Total général (1) + (2)	43 207 635	35 960 889	34 922 441

Note 16. Autres passifs :

Les autres passifs totalisent 3.582.564 DT au 30 juin 2017 contre 3.089.340 DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Provisions pour risques et charges :	218 963	88 963	88 963
- Provision pour risque fiscal	88 963	88 963	88 963
- Provision pour risque social (Cf. note 43.1)	130 000	-	-
Etat impôts et taxes :	1 157 623	1 089 849	1 653 467
- Impôt sur les sociétés à payer 16.1	615 352	358 562	-
- Autres impôts et taxes	542 270	731 287	1 653 467
Personnel :	1 102 542	940 029	1 281 572
- Bonus et primes de bilan à payer	792 810	717 151	1 077 214
- Congés à payer	309 732	222 878	204 358
Créditeurs divers	8 458	1 735	1 535
- Actionnaires, dividendes à payer	304	251	251
- Autres créditeurs divers	8 154	1 484	1 284
Organismes de sécurité sociale	436 102	273 508	237 851
Autres charges à payer	592 988	461 014	846 171
Comptes de régularisation passif :	65 888	234 243	61 290
- Produits constatés d'avance	-	-	-
- Comptes d'attente à régulariser	65 888	234 243	61 290
Total	3 582 564	3 089 340	4 170 849

16.1. Impôt sur les sociétés à payer (ou report d'I.S) :

Ce poste peut être détaillé comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Impôt sur les sociétés dû	1 621 889	1 559 130	3 370 588
- Acomptes provisionnels	(1 001 795)	(1 198 345)	(3 595 034)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(4 742)	(2 224)	(23 113)
Dettes (report) d'impôt exigible	615 352	358 562	(247 559)

Note 17. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Prime d'émission	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Réserve légale (A)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Réserve pour réinvestissements exonérés	18 152 283	15 545 183	15 545 183
Réserve extraordinaires	6 000 000	5 000 000	5 000 000
Réserves pour fonds social (B)	1 507 474	1 507 474	1 507 474
Résultats reportés	286 662	1 884 533	1 884 533
<i>Capitaux propres avant résultat de la période</i>	<i>70 446 418</i>	<i>68 437 189</i>	<i>68 437 189</i>
Résultat net de la période (1)	3 052 143	2 934 041	8 009 229
Total des capitaux propres avant affectation (D)	73 498 562	71 371 230	76 446 418
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (2)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Résultat de base par action de valeur nominale de 1 DT (1) / (2) (C)	0,122	0,117	0,320

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est exclusivement dédié à des utilisations remboursables sous forme de prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. [Cf. la note 3 (c-12)].

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour R.E ^(*)	Réserve extra-ordinaires	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 Décembre 2015	25 000 000	17 000 000	2 500 000	17 048 127	-	1 507 474	4 363 551	6 518 038	73 937 189
Réaffectation de réserves en résultats reportés				(1 502 944)			1 502 944		-
Affectations décidées par l'AGO du 2 juin 2016					5 000 000		(3 981 962)	(1 018 038)	-
Dividendes décidés par l'AGO du 2 juin 2016								(5 500 000)	(5 500 000)
Résultat net premier semestre 2016								2 934 041	2 934 041
Soldes au 30 Juin 2016	25 000 000	17 000 000	2 500 000	15 545 183	5 000 000	1 507 474	1 884 533	2 934 041	71 371 230
Résultat net deuxième semestre 2016								5 075 189	5 075 189
Soldes au 31 Décembre 2016	25 000 000	17 000 000	2 500 000	15 545 183	5 000 000	1 507 474	1 884 533	8 009 229	76 446 418
Réaffectation de réserves en résultats reportés				(1 392 900)			1 392 900		-
Affectations décidées par l'AGO du 11 mai 2017				4 000 000	1 000 000		(2 990 771)	(2 009 229)	-
Dividendes décidés par l'AGO du 11 mai 2017								(6 000 000)	(6 000 000)
Résultat net premier semestre 2017								3 052 143	3 052 143
Soldes au 30 Juin 2017	25 000 000	17 000 000	2 500 000	18 152 283	6 000 000	1 507 474	286 662	3 052 143	73 498 562

^(*) Réinvestissements exonérés

Note 18. Produits de leasing :

Les produits de leasing se détaillent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
<i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i>	26 040 507	23 467 823	49 089 737
Marges financières nettes de leasing (A)	26 125 952	22 683 661	46 840 741
Préloyers (B)	36 222	106 411	216 388
Intérêts de retard	1 069 311	1 132 753	2 301 932
Variation des produits réservés	(1 190 978)	(455 002)	(269 324)
<i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i>	1 050 689	790 309	1 664 558
Produits sur cessions anticipées de biens donnés en leasing	480 456	300 554	615 983
Récupération de frais de dossiers	229 888	206 999	465 873
Récupération de frais de rejet	327 285	280 656	572 718
Récupération de frais de télégramme	13 060	2 102	9 984
Total (1) + (2)	27 091 196	24 258 133	50 754 294
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	493 277	442 987	442 987
	384	596	596
. A la fin de la période	533 721	473 365	493 277
	815	161	384
. Moyenne (C)	513 499	458 176	468 132
	599	379	490
- Produits de la période (D) = (A) + (B)	26 162 174	22 790 072	47 057 129
- Taux moyen (D)/(C)	10,19%	9,95%	10,05%

Note 19. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comparativement comme suit :

		Au 30 juin		Au 31
		2017	2016	décembre 2016
<i>Charges financières des emprunts (1)</i>	(A)	14 670 376	12 982 426	27 032 913
Intérêts sur emprunts obligataires		10 594 424	9 751 190	19 761 142
Intérêts sur emprunts auprès de B & E.F		1 734 901	780 742	1 886 514
Intérêts sur emprunts extérieurs		604 266	595 848	1 226 207
Contributions au F.P.C		398 586	217 868	392 465
Intérêts sur certificats de leasing		945 684	1 356 367	3 134 853
Intérêts sur billets de trésorerie		73 823	-	43 139
Commissions sur émission d'emprunts		-	6 100	25 210
Résorptions des frais d'émission des emprunts		318 692	274 311	563 382
<i>Autres charges financières nettes (2)</i>		201 440	(77 424)	(136 351)
Intérêts sur comptes courants		(52 473)	(72 707)	(117 990)
Autres produits financiers		(7 938)	(4 718)	(18 360)
Pertes de change sur actualisation des emprunts extérieurs non couverts par le F.P.C (*)		261 851	-	-
<i>Relation de couverture (3)</i>		-	-	-
Gains et pertes nets de change sur actualisation des emprunts extérieurs		3 015 731	1 009 392	843 464
Gains et pertes nets sur instruments de couverture		(3 015 731)	(1 009 392)	(843 464)
Total (1) + (2) + (3)		14 871 816	12 905 001	26 896 562
- Encours des emprunts				
. Au début de la période		400 331 612	366 150 886	366 150 886
. A la fin de la période		452 361 389	385 176 288	400 331 612
. Moyenne	(B)	426 346 500	375 663 587	383 241 249
- Taux moyen	(A)/(B)	6,88%	6,91%	7,05%

B & E.F : Banques et Etablissements financiers

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

(*) Les tirages sur les lignes de crédits extérieurs contractées par l'ATL, le 28 juin 2017, auprès des fonds SANAD et Green for Growth Fund (GGF) respectivement pour 10.000.000

euros et 7.000.000 euros ont fait l'objet, le 30 juin 2017, d'une demande auprès du F.P.C pour bénéficier de la couverture contre le risque de change.

A la date d'arrêté des états financiers intermédiaires au titre de la période de six mois close le 30 juin 2017, la Commission Interministérielle siégeant conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 ne s'est pas encore réunie pour statuer sur ladite demande.

En conséquence les pertes de change latentes découlant de l'actualisation, au 30 juin 2017, de la dette en principal et en intérêts liée auxdits tirages et s'élevant à 261.851 DT n'ont pas été compensées par un produit d'égal montant à l'instar des emprunts extérieurs couverts.

Note 20. Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
<i>Revenus des placements à court terme (1)</i>	<i>(111)</i>	<i>13</i>	<i>101</i>
Gains/pertes latent(e)s sur titres OPCVM	(23)	-	88
Reprise de gains latents sur titres OPCVM	(88)	(51)	(51)
Gains sur cession de titres OPCVM	-	63	63
<i>Revenus des placements à long terme (2)</i>	<i>258 965</i>	<i>353 476</i>	<i>482 279</i>
Dividendes	185 916	249 192	249 192
Revenus nets des fonds gérés (<i>Cf. note 8.1</i>)	50 499	92 424	205 678
Intérêts sur obligations	3 050	3 110	6 159
Jetons de présence	19 500	12 500	25 000
Revenus de placements liés à une modification comptable	-	(3 750)	(3 750)
Total (1) + (2)	258 853	353 489	482 381

Note 21. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se détaillent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
Produits locatifs des contrats de location simple	32 273	36 713	75 497
Commissions d'études sur participations	4 985	-	-
Intérêts sur prêts au personnel	19 667	19 588	41 664
Subventions d'exploitation (Avance TFP)	48 895	41 507	41 507
Ristournes sur contrats d'assurance	135 380	65 567	115 567
Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	43 029	9 724	26 171

Total	284 229	173 098	300 406
--------------	----------------	----------------	----------------

Note 22. Charges de personnel :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
Avantages à court terme (1)	2 843 079	2 193 956	4 720 755
Salaires et compléments de salaires	1 979 002	1 421 578	3 258 856
Bonus et prime de bilan	306 813	412 724	775 250
Autres charges de personnel	334 876	178 261	335 899
Cotisations aux régimes de base de sécurité sociale (*)	210 338	172 035	332 815
Cotisations au régime de réparation des accidents de travail	12 050	9 358	17 936
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	343 630	298 941	574 856
Cotisations patronales au régime de retraite de base	169 324	138 490	267 919
Cotisations patronales au régime de retraite complémentaire	54 373	48 358	86 515
Primes d'assurance-Complément retraite	89 932	86 380	164 061
Primes d'assurance-Indemnité de départ à la retraite	30 000	25 713	56 361
Total (1) + (2)	3 186 709	2 492 897	5 295 612

(*) Prestations familiales, assurances sociales et assurance maladie.

Note 23. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
Honoraires et autres rémunérations	379 972	317 881	704 514
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	134 237	189 554	277 348
Autres impôts et taxes	179 511	152 832	316 439
Publicité, publications et relations publiques	149 255	80 931	211 627
Frais postaux et de télécommunication	150 144	77 267	229 163
Services bancaires et assimilés	226 137	255 913	487 932
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	74 541	71 175	180 118
Cotisations APB	15 400	19 763	19 763
Loyers et charges locatives	32 609	26 591	56 167
Frais de gestion des valeurs mobilières	92 932	76 621	121 127
Autres charges d'exploitation	142 328	171 658	330 873
Charges d'exploitation liées à une modification comptable	-	60 085	60 085

Total	1 577 067	1 500 270	2 995 155
--------------	------------------	------------------	------------------

Note 24. Dotations aux amortissements et aux résorptions :

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et aux comptes de résorptions de frais préliminaires se détaillent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre
	2017	2016	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 590	3 261	5 677
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	290 634	196 515	464 867
Total	293 225	199 777	470 544

Note 25. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

Le coût du risque de contrepartie encouru sur la clientèle ainsi que les dotations nettes des reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs et pour risques et charges se présentent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre
	2017	2016	2016
Coût du risque (1)	3 177 337	3 077 005	2 576 587
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 351 858	5 898 984	6 963 479
- Reprises de provisions pour risques sur la clientèle	(3 113 441)	(2 746 978)	(4 311 892)
- Récupération de créances passées en pertes	(61 079)	(75 000)	(75 000)
Variation des provisions pour dépréciation des autres actifs (2)	23 095	(1 023)	8 701
+ Dotations	24 015	-	12 215
- Reprises	(919)	(1 023)	(3 514)
Variation des provisions pour risques et charges (3)	130 000	-	-
+ Dotations (Cf. note 43.1)	130 000	-	-
- Reprises	-	-	-
Total (1) + (2) + (3)	3 330 433	3 075 982	2 585 288

Note 26. Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres :

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres se détaillent comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre
	2017	2016	2016
+ Dotations	135 779	288 397	1 274 048
- Reprises	(333 052)	-	(55 840)

Total	(197 273)	288 397	1 218 208
--------------	------------------	----------------	------------------

Note 27. Impôt sur les bénéfices :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
Charge courante d'impôt sur les bénéfices	1 621 889	1 559 130	3 370 588 (*)
Total	1 621 889	1 559 130	3 370 588

(*) Compte tenu du reclassement de la Contribution Conjonctuelles Exceptionnelle (Cf. Note 5).

Note 28. Encaissements autres que leasing :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
+ Encaissements sur créances des contrats de location simple	21 108	37 313	74 601
+ Commissions d'études perçues sur participations	4 985	-	-
+ Jetons de présence perçus	7 500	12 500	25 000
+ Ristournes encaissées sur contrats d'assurance	235 380	15 567	15 567
+ Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	43 029	9 724	26 171
Total	312 001	75 103	141 339

Note 29. Intérêts perçus :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
+ Intérêts perçus sur placements à long terme	6 150	6 184	6 184
± Variation des différences d'estimation sur titres OPCVM	(111)	(51)	38
+ Gains sur cession de titres OPCVM	-	63	63
+ Intérêts perçus sur comptes courants bancaires débiteurs	98 250	85 132	128 755
+ Intérêts perçus sur prêts au personnel	19 667	19 588	41 664
Total	123 956	110 917	176 704

Note 30. Intérêts payés :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
+ Intérêts payés sur emprunts obligataires	13 828 705	10 555 327	17 686 214
+ Intérêts payés sur emprunts auprès de B & E.F	1 858 399	795 757	1 745 591
+ Intérêts payés sur emprunts extérieurs	444 013	453 530	940 228
+ Contributions payées au F.P.C	-	33 727	426 382
+ Intérêts payés sur certificats de leasing	851 917	1 043 811	3 022 319
+ Intérêts payés sur billets de trésorerie	73 823	-	43 139
+ Intérêts payés sur comptes courants bancaires	33 667	10 265	16 068
- Couverture du risque de change avéré sur intérêts	-	(16 188)	(62 840)
Total	17 090 524	12 876 228	23 817 101

B & E.F : Banques et Etablissements financiers

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

Note 31. Impôts sur le résultat payés :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
+ Impôt sur les sociétés payé	-	647 297	647 297
+ Acomptes provisionnels payés	717 311	1 180 045	3 550 126
+ Retenues à la source opérées par les tiers	42 588	29 701	47 526
Total	759 899	1 857 043	4 244 949

Note 32. Dividendes reçus sur placements à long terme :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
+ Dividendes perçus sur titres UNIFACTOR	-	-	170 000
+ Dividendes perçus sur titres SAARI	-	79 192	79 192
+ Dividendes perçus sur autres titres	4 724	-	-

Total	4 724	79 192	249 192
--------------	--------------	---------------	----------------

Note 33. Produits perçus des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Produits perçus sur FG 2 SICAR INVEST	-	24 950	75 955
+ Produits perçus sur FG 3 SICAR INVEST	-	47 032	49 876
+ Produits perçus sur FG 2 ATD SICAR	75 628	-	-
+ Produits perçus sur FG 3 ATD SICAR	39 393	65 852	65 852
+ Produits perçus sur FG 4 ATD SICAR	-	5 311	5 311
+ Produits perçus sur FG 5 ATD SICAR	7 114	58 836	58 836
+ Produits perçus sur FG 6 ATD SICAR	10 544	19 292	19 292
Total	132 679	221 274	275 123

Note 34. Décaissements sur acquisition de placements à long terme :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Participation CLINIQUE INTERNATIONALE LES PINS	-	-	1 000 000
+ Participation POLYCLINIQUE SYPHAX	-	-	1 000 000
+ Participation BRIQUETERIE DJBEL OUEST	2 000 000	-	-
Total	2 000 000	-	2 000 000

Note 35. Encaissements provenant de la cession de placements à long terme :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Remboursements sur fonds à capital risque	839 200	1 460 100	1 534 900
+ Remboursements sur emprunt national	20 000	-	-

Total	859 200	1 460 100	1 534 900
--------------	----------------	------------------	------------------

Note 36. Décaissements sur acquisition d'immobilisations propres :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Coût d'entrée des immobilisations incorporelles acquises	-	-	1 970
+ Coût d'entrée des immobilisations corporelles acquises	561 467	829 972	1 514 055
- Immobilisations acquises en crédit-bail	-	(532 024)	(532 024)
- Transfert des immobilisations en cours en immobilisations achevées	(42 042)	-	(207 508)
+ TVA récupérable et autres droits sur acquisition d'immobilisations	9 581	40 893	96 749
+ Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations en début de période	56 094	27 034	27 034
- Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(71 524)	(38 984)	(56 094)
Total	513 576	326 891	844 181

Note 37. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016
+ Valeur brute des immobilisations cédées	234 200	246 513	468 329
- Amortissements cumulés des immobilisations cédées	(199 660)	(246 513)	(423 800)
± Résultat de cession des immobilisations	94 348	159 360	231 599
+ TVA à reverser sur immobilisations cédées	-	-	3 932
+ Créances sur cession d'immobilisations en début de période	12 571	15 290	15 290
- Créances sur cession d'immobilisations en fin de période	(11 171)	(13 944)	(12 571)
Total	130 288	160 706	282 778

Note 38. Dividendes versés :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre
			2016

+ Détachement de dividendes	6 000 000	5 500 000	5 500 000
- Dividendes non versés	(53)	(57)	(57)
Total	5 999 947	5 499 943	5 499 943

Note 39. Encaissements provenant des emprunts :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Encaissements sur émission d'emprunts obligataires	34 110 000	49 360 000	65 250 000
+ Encaissements sur emprunts extérieurs	79 933 285	1 994 010	1 994 010
+ Encaissements sur emprunts bancaires à moyen terme	21 000 000	-	5 000 000
+ Flux net sur crédits bancaires à court terme	-	-	11 000 000
+ Flux net sur certificats de leasing	-	-	6 000 000
Total	135 043 285	51 354 010	89 244 010

(*)

(*) Le rapprochement des utilisations de la période totalisant 262.043.285 DT et figurant au niveau de la note 13.1 "valeur de remboursement des emprunts" avec les encaissements provenant des emprunts totalisant 135.043.285 DT se présente comme suit :

Montant figurant dans la note 13.1	(1)	262 043 285
Montant figurant dans l'EFT et détaillé dans la présente note	(2)	135 043 285
Ecart (1)-(2)		127 000 000

Justification de l'écart :

- Utilisations de crédits à court terme compensées avec les remboursements y afférents :

* CITI BANK	(a)	43 000 000
* ABC BANK	(b)	9 000 000

- Utilisations au titre de certificats de leasing (à court terme) compensées avec les remboursements y afférents :

* AL BARAKA BANK	(c)	35 000 000
* ZITOUNA BANK	(d)	10 000 000

- Utilisations au titre DE billets DE trésorerie compensées avec les Remboursements y afférents :

* SANADETT SICAV	(e)	30 000 000
------------------	-----	------------

Total Justification (a)+(b)+(c)+(d)+(e)		127 000 000
--	--	--------------------

Note 40. Remboursement des emprunts :

L'analyse de ce poste se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
+ Remboursements sur emprunts obligataires	34 654 000	28 098 000	50 998 000
+ Remboursements sur emprunts auprès de B & E.F	1 609 610	2 190 930	2 845 500
+ Remboursements sur emprunts extérieurs	2 193 687	571 429	2 747 481
+ Flux net sur crédits bancaires à court terme	30 000 000	1 000 000	-
+ Flux net sur certificats de leasing	18 000 000	2 000 000	-
- Couverture du risque de change avéré sur principal	-	(520 812)	(1 020 512)
Total	86 457 297	33 339 546	55 570 469

(*)

B & E.F : Banques et Etablissements financiers

(*) Le rapprochement des remboursements de la période totalisant 213.457.297 DT et figurant au niveau de la note 13.1 "valeur de remboursement des emprunts" avec les décaissements liés à aux emprunts totalisant 86.457.297 DT se présente comme suit :

Montant figurant dans la note 13.1	(1)	213 457 297
Montant figurant dans l'EFT et détaillé dans la présente note	(2)	86 457 297
Ecart (1)-(2)		127 000 000

Justification de l'écart :

- Utilisations de crédits à court terme compensées avec les remboursements y afférents :

* CITI BANK (a) 43 000 000

* ABC BANK (b) 9 000 000

- Utilisations au titre de certificats de leasing (à court terme) compensées avec les remboursements y afférents :

* AL BARAKA BANK (c) 35 000 000

* ZITOUNA BANK (d) 10 000 000

- Utilisations au titre DE billets DE trésorerie compensées avec les Remboursements y afférents :

* SANADETT SICAV (e) 30 000 000

Total Justification (a)+(b)+(c)+(d)+(e) 127 000 000

Note 41. Trésorerie :

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente comparativement comme suit :

	Au 30 juin		Au 31 décembre 2016
	2017	2016	
+ Avoirs en banques	21 885 684	5 362 525	11 464 081
- Découverts bancaires	(1 695)	(1 726 195)	-
+ Avoirs chez les Intermédiaires en bourse	285	5 011	68
+ Avoirs en caisse	17 179	67 933	22 177
+ Placements en OPCVM de distribution obligatoire	4 920	-	5 031
Total	21 906 373	3 709 274	11 491 357

Note 42. Transactions avec les parties liées :**42.1. Nature des relations avec les parties liées :**

Les principales parties liées à la société ATL sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec l'ATL. La liste des parties liées à l'ATL se présente comme suit :

A.T.B	Actionnaire détenant 32,62% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable.
ENNAKL	Actionnaire détenant 10,67% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable.
B.N.A	Actionnaire détenant 10% du capital de l'ATL et exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci une influence notable.
ATD SICAR	Filiale de l'A.T.B et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L (% d'intérêt de l'A.T.B au 31 décembre 2016: 41,14%) (**)
A.F.C	Entreprise associée de l'A.T.B et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L (% d'intérêt de l'A.T.B au 31 décembre 2016 : 30,00%) (**)
SANADETT SICAV (*)	Entreprise associée de l'A.T.B et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L (% d'intérêt de l'A.T.B au 31 décembre 2016 : 4,59%) (**)
S.I.C.A.R INVEST	Filiale de la B.N.A et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L (% d'intérêt de la B.N.A au 31 décembre 2016 : 84,35%) (***)

B.N.A Filiale de la B.N.A et ayant des dirigeants communs avec l'A.T.L
CAPITAUX (% d'intérêt de la B.N.A au 31 décembre 2016 : 99,08%)^(***)

^(*) OPCVM dont le gestionnaire est l'A.F.C et le dépositaire est l'A.T.B.

^(**) Selon les derniers états financiers consolidés publiés du groupe A.T.B.

^(***) Selon les derniers états financiers consolidés publiés du groupe B.N.A.

42.2. Flux de transactions avec les parties liées :

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2017, certaines transactions ont été conclues par l'A.T.L avec les parties liées sus-indiquées. Le détail de ces opérations est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de l'exercice	ATB	BNA	ATD SICAR	SICAR INVEST	AFC	BNA CAPITAUX	SANADETT SICAV	ENNAKL
Commissions de placement de l'emprunt ATL 2017/1 ^(*)	-	-	-	-	143 100	198 000	-	-
Commissions d'étude et de mise en place de crédits bancaires à moyen terme ^(*)	15 000	15 000	-	-	-	-	-	-
Commission de garantie	(5 431)	-	-	-	-	-	-	-
Commissions sur tenue des registres de valeurs mobilières	-	-	-	-	-	(6 000)	-	-
Commissions de gestion des fonds à capital risque	-	-	(55 327)	(30 726)	-	-	-	-
Commissions sur opérations bancaires	(2 357)	(1 670)	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur découverts bancaires	(21 438)	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires	20 402	11 929	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur emprunts obligataires	(2 335 756)	(522 128)	-	-	-	-	(422 691)	-
Intérêts intercalaires sur emprunts obligataires	(29 836)	(19 444)	-	-	-	-	(968)	-
Intérêts sur crédits bancaires à moyen terme	(35 650)	(307 719)	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	(73 823)	-
Acquisition de biens donnés en leasing/contrats mis en force	-	-	-	-	-	-	-	(8 625 427)

^(*) *Inscrites en charges reportées dont 24 901 DT rapportés au résultat de la période close le 30/06/2017.*

42. 3. Encours des opérations réalisées avec les parties liées :

L'encours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 30 juin 2017 comme suit :

Soldes à la fin de l'exercice	ATB	BNA	ATD SICAR	SICAR INVEST	AFC	BNA CAPITAUX	SANADETT SICAV	ENNAKL
Échéances à plus d'un an sur emprunts obligataires	(16 354 895)	(11 956 968)	-	-	-	-	(7 198 473)	-
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	(3 929 293)	(2 473 132)	-	-	-	-	(3 747 127)	-
Intérêts courus et non échus sur emprunts obligataires	(329 418)	(510 035)	-	-	-	-	(282 289)	-
Commissions de gestion de fonds à capital risque, à payer	-	-	(55 327)	(30 726)	-	-	-	-
Fournisseurs de biens donnés en leasing	-	-	-	-	-	-	-	(272 896)
Effets à payer sur biens donnés en leasing	-	-	-	-	-	-	-	(2 271 726)
Solde net des comptes de trésorerie	11 826 363	3 093 396	-	-	-	285	-	-

Note 43. Eventualités :

1. La société ATL a subi, du 13 mars au 18 juin 2017, un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 décembre 2016.

La notification des résultats de la vérification parvenue à la société le 19 juin et le 1^{er} août 2017, fait état d'un redressement des cotisations dues au titre du régime légal, du régime complémentaire et du régime de réparation des préjudices résultant des accidents de travail de 552.880 DT outre les pénalités de retard.

La société ATL s'est opposée aux principaux chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS.

Pour tenir compte des risques inhérents à cette situation, une provision a été constituée pour la somme de 130.000 DT.

A la date d'arrêté des états financiers intermédiaires au titre de la période de six mois close le 30 juin 2017, cette affaire n'a pas encore connu un dénouement définitif.

2. Une société de recouvrement de créances mandatée par l'ATL, depuis 2008, pour procéder au recouvrement d'un lot de créances radiées a enclenché en date du 10 avril 2017 une procédure arbitrale auprès du Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis suite à un litige opposant les deux parties au sujet des modalités de rémunération de la première. Outre le paiement d'un solde arrêté par expertise judiciaire à 18.801 DT, la société de recouvrement réclame d'autres sommes, contestées sur le fond par l'ATL, au titre de divers frais, commissions, honoraires, pénalités de retard et indemnités.

L'issue finale de cette procédure arbitrale ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, aucune provision pour risque n'a été constituée.

Note 44. Engagements hors bilan :**44.1. Autres engagements donnés :**

Sous cet intitulé figurent le principal à échoir et les intérêts à courir au titre des tirages imputés sur les lignes BIRD et BAD. Leur détail se présente comme suit :

	Au 30 juin		Au 31
	2017	2016	décembre 2016
Principal à échoir sur emprunts extérieurs	16 379 900	18 205 121	17 292 510
Intérêts à courir sur emprunts extérieurs	3 733 868	4 565 831	4 169 224
Total	20 113 768	22 770 952	21 461 734

44.1. Garanties reçues d'établissements bancaires :

Sous cet intitulé figurent les autorisations irrévocables et confirmées données en faveur de la BCT, sur ordre et pour le compte de l'ATL, par deux banques de la place en vue de débiter leurs comptes ouverts chez la Banque Centrale du montant exigible au titre des emprunts extérieurs susvisés.

Note 45. Evénements postérieurs à la clôture :

Les présents états financiers intermédiaires ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 22 août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2017**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)**

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur la Note 43 aux états financiers qui décrit deux éventualités dont l'issue finale ne peut actuellement être anticipée (contrôle social approfondi et procédure arbitrale enclenchée à l'encontre de l'ATL par une société de recouvrement). Cette note indique qu'une provision pour risques de 130.000 DT a été constituée à l'égard de la première et qu'aucune provision de même nature n'a été constituée à l'égard de la seconde.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Tunis, le 23 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

G.A.C - CPA International

F.A.C

Chiheb GHANMI

Mohamed Neji HERGLI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La société Magasin Général –SMG-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes Mr Fehmi LAOURINE et Slaheddine ZAHAF..

BILAN

(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	30-juin		31-déc
		2017	2016	2016
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		44 949 629	28 464 706	39 926 764
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(12 441 010)	(9 312 204)	(10 885 512)
Immobilisations incorporelles nettes	4	32 508 619	19 152 501	29 041 252
Immobilisations corporelles		218 248 454	199 217 528	205 554 758
- Amortissements des immobilisations corporelles		(102 643 930)	(84 483 608)	(93 848 528)
Immobilisations corporelles nettes	4	115 604 523	114 733 921	111 706 230
Immobilisations financières		110 606 851	106 677 319	110 426 471
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(532 621)	(269 050)	(532 621)
Immobilisations financières nettes	5	110 074 230	106 408 269	109 893 850
Total des actifs immobilisés		258 187 372	240 294 691	250 641 332
Autres actifs non courants	6	1 042 481	1 890 014	1 528 695
Total des actifs non courants		259 229 853	242 184 705	252 170 027
Actifs courants				
Stocks		70 031 926	78 644 929	69 287 256
-Provision pour dépréciation des stocks		(5 797 468)	(5 307 362)	(4 799 886)
Stocks nets	7	64 234 458	73 337 567	64 487 371
Clients et comptes rattachés		25 052 040	27 510 398	21 625 966
-Provision pour créances douteuses		(9 149 050)	(9 676 220)	(9 709 372)
Clients et comptes rattachés nets	8	15 902 990	17 834 178	11 916 595
Autres actifs courants		59 065 821	59 550 576	34 676 148
Provision pour dépréciations des actifs courants		(4 519 072)	(3 903 903)	(4 103 903)
Autres actifs courants nets	9	54 546 749	55 646 674	30 572 245
Placements et autres actifs financiers	10	132 965 368	103 016 532	122 875 978
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 648 395	1 492 526	8 115 870
Total des actifs courants		269 297 961	251 327 476	237 968 058
Total des actifs		528 527 814	493 512 181	490 138 085

BILAN				
(Exprimé en DT)				
		30-juin		31-déc
Capitaux Propres et Passifs	Notes	2017	2016	2016
Capital social		11 481 250	11 481 250	11 481 250
Réserves		47 293 528	42 675 606	42 729 117
Actions propres		(439 936)	(434 678)	(439 936)
Autres compléments d'apport		622 836	616 397	622 836
Résultats reportés		3 134 553	2 378 477	2 378 477
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		62 092 231	56 717 052	56 771 744
Amortissements dérogatoires		52 031	52 031	52 031
Résultat de l'exercice		10 393 948	5 816 556	12 144 826
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	72 538 210	62 585 639	68 968 601
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	13	115 979 351	95 988 095	110 700 390
Provisions pour risques et charges	14	6 155 563	5 956 063	5 464 331
Dépôts et cautionnements reçus		7 402	22 402	7 402
Total des passifs non courants		122 142 315	101 966 560	116 172 123
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	190 331 125	207 946 526	175 285 555
Autres passifs courants	16	37 413 072	32 738 729	25 642 002
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	106 103 092	88 274 727	104 069 804
Total des passifs courants		333 847 289	328 959 982	304 997 361
Total des passifs		455 989 604	430 926 542	421 169 484
Total des capitaux propres et des passifs		528 527 814	493 512 181	490 138 085

Etat de résultat			
(Exprimé en DT)			
	Notes	Période 6 mois	Période de 12 mois
		Allant du 01.01 au 30.06	allant du 01.01 au 31.12
		2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus		412 181 117	412 647 942
Autres produits d'exploitation		15 711 424	15 748 965
Total des produits d'exploitation	17	427 892 541	428 396 907
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	340 011 761	343 356 475
Charges de personnel	19	34 493 065	30 837 778
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	14 231 344	14 116 364
Autres charges d'exploitation	21	31 431 381	31 054 177
Total des charges d'exploitation		420 167 551	419 364 794
Résultat d'exploitation		7 724 990	9 032 113
Charges financières nettes	22	(6 573 256)	(5 933 910)
Produits des placements	23	11 409 450	4 558 251
Autres gains ordinaires	24	422 132	1 007 165
Autres pertes ordinaires	25	(391 043)	(1 109 982)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		12 592 273	7 553 637
Impôt sur les bénéfices	26	2 198 325	1 737 081
Résultat des activités ordinaires après impôt		10 393 948	5 816 556
Eléments extraordinaires (Contribution conjoncturelle)		-	(1 519 466)
Résultat net de l'exercice		10 393 948	5 816 556
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		10 393 948	5 816 556

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en DT)

	Période de 6 mois allant du 01 Janvier au 30 Juin			Période de 12 mois
	Note	2017	2016	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		10 393 948	5 816 556	12 144 826
Ajustements pour:				
* Amortissements et provisions		13 824 609	13 416 685	25 167 620
* Reprises sur amortissements des immobilisations		(1 100 046)	-	(531 272)
* Reprises sur provisions		(830 002)	-	-
* Plus ou moins values de cession des immobilisations		(964)	(6 841)	(68 069)
* Variation des :				
- stocks		(744 669)	(3 429 778)	5 927 894
- créances		(3 426 074)	(4 859 686)	1 024 745
- autres actifs		(24 389 674)	(18 722 100)	6 152 329
- fournisseurs et autres passifs courants		19 927 890	29 773 157	(9 984 541)
Charges d'intérêt		8 112 292	6 762 133	13 628 089
Produits des placements		(11 409 450)	(4 558 251)	(8 105 911)
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	140 718	557 718
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		10 357 861	24 332 593	45 913 429
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(18 881 721)	(7 499 345)	(26 485 740)
Charges à répartir		486 214	568 730	(255 712)
Autres cautionnements versés		(628 909)	(1 193 962)	(1 749 313)
Prêts aux personnels		448 529	345 032	1 651 231
Autres prêts courants		-	-	(4 500 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		1 166 124	43 411	1 276 588
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(17 409 763)	(7 736 134)	(30 062 946)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Actions propres		-	-	(5 258)
Opérations sur fonds social		64 411	88 707	148 659
Décassements sur remboursements d'emprunts		(14 721 039)	(23 578 000)	(30 198 420)
Décassements des intérêts sur emprunts		(8 112 292)	(6 690 339)	(13 628 089)
Variation des cautionnements reçus			-	(15 000)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(10 089 390)	(9 833 814)	(29 693 260)
Produits des placements		11 409 450	4 558 251	8 105 911
Dividendes et autres distributions		-	(5 166 563)	(5 166 560)
Concours Bancaires courants		(6 403 066)	3 500 000	2 483 049
Encaissements provenant des emprunts		20 000 000	20 000 000	47 600 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(7 851 927)	(17 121 757)	(20 368 968)
Variation de trésorerie		(14 903 828)	(525 298)	(4 518 490)
Trésorerie au début de l'exercice		(48 815 131)	(44 296 641)	(44 296 641)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(63 718 959)	(44 821 939)	(48 815 131)

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Vers la fin du premier semestre de l'exercice 2017, le réseau de la société s'étend sur 89 points de vente.

Le 26 Février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 Mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Le capital de la SMG au 30/06/2017 s'élève à 11 481 250 DT composé de 11 481 250 actions de 1 DT chacune.

Note 2: Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3: Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2017 couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2017 jusqu'au 30 Juin de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.4 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 30/06/2017 à l'évaluation de son stock selon la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stock :

Le calcul de la provision totale sur stock au 30/06/2017 a tenu compte de l'antériorité des articles et de l'observation physique y compris la provision de la démarque inconnue. La valeur de la provision est estimée à 5 797 468 DT au 30/06/2017 contre une provision de 4 799 886 DT au 31/12/2016.

3.5 Créances douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de deux échéances consécutives.

3.6 Provision pour congés à payer et départ à la retraite

Le solde des droits aux congés à payer est estimé à la clôture de la période par référence au salaire brut. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

3.7 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

3.8 L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé (Méthode indirecte).

Pour l'élaboration de l'état des flux de trésorerie, les choix et options suivants ont été retenus :

- Les dividendes versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.
- Les intérêts reçus et versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4: Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2017 au 30 juin 2017 se présente comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au 30/06/2017											
Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2016	Acquisition	Transfert	Cession	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016	Dotation	Cession	Solde au 30/06/2017	Au 30/06/2017	Au 31/12/2016
Logiciels de gestion	13 726 831	1 078 256		-	14 805 087	8 670 142	1 033 036	-	9 703 178	5 101 909	5 056 689
Fonds de commerce	26 199 933	3 944 609		-	30 144 542	2 215 371	522 462	-	2 737 832	27 406 710	23 984 562
Total des immobilisations incorporelles	39 926 764	5 022 865		-	44 949 629	10 885 512	1 555 498	-	12 441 010	32 508 619	29 041 252
Terrains Nus	4 886 200	-		-	4 886 200	139 526	-	-	139 526	4 746 674	4 746 674
Bâtiments	35 310 484	43 391		-	35 353 875	14 637 345	660 521	-	15 297 866	20 056 008	20 673 139
Instal.gles,agenc,aménag.de.const	28 079 415	212 112		-	28 291 528	12 540 351	1 299 656	-	13 840 007	14 451 521	15 539 064
Matériels industriel	44 619 023	5 196 585		(482 698)	49 332 910	20 420 285	2 970 228	(439 921)	22 950 592	26 382 319	24 198 738
Matériels Outillage	1 571 248	446 177		(51 648)	1 965 778	1 397 905	244 529	(51 648)	1 590 786	374 992	173 344
Matériels de transport de Biens	127 860	-		-	127 860	108 237	3 359	-	111 596	16 263	19 622
Matériels de transport de Pers.	2 874 402	376 880		(136 405)	3 114 877	2 106 292	179 921	(136 405)	2 149 808	965 069	768 111
Instal.gles,agenc,aménag.div.ident	33 129 054	2 930 813		(407 159)	35 652 708	19 903 767	2 136 127	(385 460)	21 654 434	13 998 274	13 225 287
Instal.gles,agenc,aménag.non ident	45 920 976	3 806 820	(21 469)	-	49 749 264	15 568 601	1 878 739	-	17 447 340	32 301 924	30 352 375
Equipement de Bureau (mobilier)	1 669 057	245 861		(81 884)	1 833 035	1 352 547	107 538	(81 262)	1 378 822	454 212	316 511
Equipement de bureau. (matériel)	74 602	8 522		(5 008)	78 117	68 876	3 292	(4 991)	67 177	10 940	5 726
Equipement informatique	7 221 625	591 694		(359)	7 812 960	5 604 796	411 537	(359)	6 015 975	1 796 985	1 616 829
Installations générales en cours	70 812	-	(21 469)	-	49 343	-	-	-	-	49 343	70 812
Total des immobilisations corporelles	205 554 758	13 858 856	-	(1 165 160)	218 248 454	93 848 528	9 895 449	(1 100 046)	102 643 930	115 604 523	111 706 230
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	245 481 522	18 881 721	-	(1 165 160)	263 198 083	104 734 040	11 450 946	(1 100 046)	115 084 940	148 113 143	140 747 482

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 110 074 230 DT au 30/06/2017 contre un solde de 109 893 850 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Titres de participation (a)	104 602 798	100 102 798	104 602 798
Prêts aux personnels	2 370 885	4 125 613	2 819 414
Dépôts et cautionnements	3 633 168	2 448 908	3 004 258
Total immobilisations financières brutes	110 606 851	106 677 319	110 426 471
Provision pour dépréciation des titres de participation	(250 000)	(250 000)	(250 000)
Provision pour dépréciation de prêt au personnel et cautions	(282 621)	(19 050)	(282 621)
Total immobilisations financières nettes	110 074 230	106 408 269	109 893 850

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2017 se présentent comme suit :

Participations	Solde brut au 30/06/17	Provision	VCN 30/06/17
Sté L'IMG	16 515 000	-	16 515 000
Sté CMG	4 799 850	-	4 799 850
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
SODAD	1	-	1
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Total	104 602 798	250 000	104 352 798

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 1 042 481 DT au 30/06/2017 contre 1 528 695 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 30/06/2017	Résorptions antérieures	Résorption du 1er semestre 2017	VCN 30/06/2017	VCN 30/06/2016	VCN 31/12/2016
Charges à répartir	3 713 808	2 089 495	581 832	1 042 481	1 890 014	1 528 695
Total	3 713 808	2 089 495	581 832	1 042 481	1 890 014	1 528 695

Note 7 : Stock

La valeur nette du stock s'élève à 64 234 458 DT au 30/06/2017 contre un solde de 64 487 371 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Stocks de marchandises chez SMG	69 127 916	77 525 650	69 274 851
Stocks de marchandises chez des tiers	904 009	1 119 278	12 405
Total des stocks bruts	70 031 926	78 644 929	69 287 256
Provision des stocks	(5 797 468)	(5 307 362)	(4 799 886)
Total des stocks nets	64 234 458	73 337 567	64 487 371

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 15 902 990 DT au 30/06/2017 contre 11 916 595 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Clients effets à recevoir	2 593 706	3 040 353	2 362 761
Clients sociétés et associations	12 746 736	14 952 389	9 164 471
Clients douteux ou litigieux	9 711 597	8 598 920	9 709 373
Clients factures à établir	-	918 737	389 362
Total clients bruts	25 052 040	27 510 398	21 625 966
Provision des clients	(9 149 050)	(9 676 220)	(9 709 372)
Total clients nets	15 902 990	17 834 178	11 916 595

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 54 546 749 DT au 30/06/2017 contre 30 572 245 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs débiteurs	2 608 600	2 748 205	2 707 310
Prêts et avances aux personnels	955 398	238 253	389 891
Report d'impôt sur les sociétés	5 511 854	7 477 231	3 588 138
TVA, autres impôts et taxes	210 037	174 637	28 228
Sociétés du groupe	24 926 666	12 944 740	12 760 567
Débiteurs divers	11 904 486	8 121 183	11 898 990
Produits à recevoir	9 191 415	23 908 470	175 450
Comptes d'attentes à régulariser	35 781	16 321	21 007
Charges constatées d'avance	3 721 584	3 921 536	3 106 566
Total autres actifs courants bruts	59 065 821	59 550 576	34 676 148
Provision des autres actifs courants	(4 519 072)	(3 903 903)	(4 103 903)
Total autres actifs courants nets	54 546 749	55 646 674	30 572 245

Note 10: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 132 965 368 DT au 30/06/2017 contre un solde de 122 875 978 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 370 121	28 640	1 312 297
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 522	26 522
Billets de Trésorerie	130 900 000	102 550 000	121 450 000
Actions cotées	742	-	742
Intérêts courus	667 983	411 369	86 417
Total des placements et autres actifs financiers	132 965 368	103 016 532	122 875 978

Note 11: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 1 648 395 DT au 30/06/2017 contre un solde de 8 115 870 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Valeurs à l'encaissement	812 569	766 906	1 118 896
Banques créditrices	308 957	183 480	6 490 160
CCP	4 452	4 418	3 779
Caisses	522 417	537 721	503 035
Total liquidités et équivalents de liquidités	1 648 395	1 492 526	8 115 870

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 106 103 092 DT au 30/06/2017 contre un solde de 104 069 804 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Banques débitrices	65 367 354	46 314 464	56 931 001
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	27 608 745	28 986 429	30 198 420
Intérêts courus	1 626 994	1 473 835	1 940 384
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	11 500 000	11 500 000	15 000 000
Total concours bancaires et autres passifs financiers	106 103 092	88 274 727	104 069 804

La trésorerie au 30/06/2017 s'élève à (63 718 959) DT contre (48 815 131) DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Valeurs à l'encaissement	812 569	766 906	1 118 896
Banques créditrices	308 957	183 480	6 490 160
CCP	4 452	4 418	3 779
Caisses	522 417	537 721	503 035
Banques débitrices	(65 367 354)	(46 314 464)	(56 931 001)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(63 718 959)	(44 821 939)	(48 815 131)

Note 12: Capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 68 968 601 DT au 31/12/2016 à 72 538 210 DT au 30/06/2017. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 30/06/2016	11 481 250	1 148 125	35 718 750	2 903 999	1 622 543	1 282 190	(434 678)	616 397	2 378 477	52 031	5 816 556	62 585 639
- Dons sur fond social												-
- Intérêts sur fond social						53 511						53 511
- Actions propres							(5 258)					(5 258)
- Autres compléments d'apport								6 439				6 439
- Affectation résultat												-
- Distribution de dividendes												-
- Résultat sur cessions d'actions propres												-
Résultat de la période											6 328 270	6 328 270
Capitaux propres au 31/12/2016	11 481 250	1 148 125	35 718 750	2 903 999	1 622 543	1 335 701	(439 936)	622 836	2 378 477	52 031	12 144 826	68 968 601
-Amortissements dérogatoires												-
- Dons sur fond social												-
- Intérêts sur fond social						64 411						64 411
- Actions propres												-
- Autres compléments d'apport												-
- Affectation résultat				4 500 000					7 644 826		(12 144 826)	-
- Distribution de dividendes									(6 888 750)			(6 888 750)
- Résultat sur cessions d'actions propres												-
Résultat de la période											10 393 948	10 393 948
Capitaux propres au 30/06/2017	11 481 250	1 148 125	35 718 750	7 403 999	1 622 543	1 400 112	(439 936)	622 836	3 134 553	52 031	10 393 948	72 538 210

A- Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
1. Solde au 1er janvier			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	2 958 244	2 816 024	2 816 024
Total	2 958 244	2 816 024	2 816 024
2. Ressources de l'exercice			
-Intérêts de prêts au personnel	64 411	88 708	142 220
3. Emplois de l'exercice			
-Aides au personnel non remboursables	-	-	-
4. Solde			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 022 655	2 904 732	2 958 244
Total	3 022 655	2 904 732	2 958 244
Réserves pour fonds social	1 622 543	1 622 543	1 622 543
Intérêts sur fonds social	1 400 112	1 282 190	1 335 701
Total	3 022 655	2 904 733	2 958 244

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 30/06/2017 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

Note 13 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 115 979 351 DT au 30/06/2017 contre un solde de 110 700 390 DT au 31/12/2016 et se présentent comme suit :

Emprunt	Solde au 31/12/2016	Emprunts conclus au 1 ^{er} semestre 2017	Reclassement échéances à moins d'un an du 1 ^{er} semestre 2017	Emprunt non courant au 30/06/2017
Emprunts bancaires	110 700 390	20 000 000	14 721 039	115 979 351
Total des emprunts	110 700 390	20 000 000	14 721 039	115 979 351

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 6 155 563 DT au 30/06/2017 contre un solde de 5 464 331 DT au 31/12/2016. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Provision de la période	Solde au 30/06/2017
Provisions pour risques et charges	5 464 331	691 231	6 155 563
Total des provisions pour risques et charges	5 464 331	691 231	6 155 563

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 190 331 125 DT au 30/06/2017 contre un solde de 175 285 555 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	80 359 894	78 860 079	66 350 455
Fournisseurs effets à payer	95 543 906	109 593 233	96 652 859
Factures non parvenues	14 427 324	19 493 214	12 282 241
Total des fournisseurs	190 331 125	207 946 526	175 285 555

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 37 413 072 DT au 30/06/2017 contre un solde de 25 642 002 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
Clients avances sur achats	240 851	778 328	81 226
Rémunérations dues	82 139	81 886	121 285
Personnels cession sur salaire	7 818	1 054 024	5 820
Dettes provisionnées liés au personnel	10 824 159	9 120 574	8 335 361
Société du groupe	90 105	315 494	-
CNSS	2 739 434	2 573 884	3 738 509
Autres créditeurs divers	2 054 335	2 137 330	1 854 620
Charges à payer	12 464 479	9 945 844	7 760 959
Actionnaires dividendes à payer	6 888 750	5 187 244	-
Produits constatés d'avance	1 998 554	1 544 120	2 910 867
TVA et autres impôts et taxes	22 448	-	833 354
Total des autres passifs courants	37 413 072	32 738 729	25 642 002

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier semestre 2017 s'élèvent à 427 892 541 DT contre 428 396 907 DT au premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Vente de marchandises	412 181 117	412 647 942	841 272 768
Autres produits d'exploitation	15 711 424	15 748 965	32 630 818
Total des produits d'exploitation	427 892 541	428 396 907	873 903 586

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2017 s'élèvent à 340 011 761 DT contre 343 356 475 DT au premier semestre 2016, soit une diminution de 3 344 714 DT.

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel du premier semestre 2017 s'élèvent à 34 493 065 DT contre 30 837 778 DT au premier semestre 2016, qui se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Salaires et compléments de salaire	33 275 217	29 943 131	59 959 826
Autres charges sociales	1 217 848	894 647	2 450 846
Total des charges du personnel	34 493 065	30 837 778	62 410 671

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2017 s'élèvent à 14 231 344 DT contre 14 116 364 DT au premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Dotations aux amortissements	11 450 946	10 939 133	22 006 793
Dotations /Reprise aux provisions pour risques et charges	691 231	1 414 689	922 957
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	415 169	116 499	449 120
Dotations aux provisions des stocks	997 582	645 615	138 139
Résorptions des charges à répartir	581 832	568 730	1 185 762
Provisions pour dépréciation des comptes clients	94 583	431 698	464 849
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	14 231 344	14 116 364	25 167 620

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2017 s'élèvent à 31 431 381 DT contre 31 054 177 DT au premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Achats non stockés de matières & fournitures	5 907 790	5 723 567	12 866 504
Loyers du siège et autres locaux	5 433 926	5 924 197	11 770 004

Transport sur achats	3 860 764	4 482 408	8 389 136
Publicités, publications et relations publiques	4 079 456	3 563 423	8 479 403
Personnels extérieurs à l'entreprise	3 387 208	3 013 442	6 140 367
Entretien et réparations	1 784 472	1 570 310	4 574 842
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 528 489	1 363 110	3 259 379
Rémunérations d'intermédiaires	2 029 546	2 068 177	4 095 134
Transport du personnel	724 081	774 650	1 416 091
Déplacements missions et réceptions	674 325	614 774	1 513 013
Frais postaux et télécommunications	483 328	776 399	1 348 412
Primes d'assurance	761 994	518 855	1 359 735
Services Bancaires et assimilés	423 028	471 926	844 799
Charges diverses ordinaires	352 974	188 937	356 490
Total des autres charges d'exploitation	31 431 381	31 054 177	66 413 310

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du premier semestre 2017 s'élèvent à 6 573 256 DT contre 5 933 910 DT au premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Charges d'intérêts	8 043 509	6 762 133	13 479 920
Pertes de change	68 784	130 741	148 169
Total des charges financières	8 112 292	6 892 873	13 628 089
Revenus des autres créances	895 960	585 643	998 202
Gains de change	2 926	5 047	10 688
Intérêts des comptes créditeurs	640 150	368 273	900 103
Total des produits financiers	1 539 036	958 964	1 908 993
Total des charges financières nettes	6 573 256	5 933 910	11 719 096

Note 23: Produits des placements

Les produits des placements du premier semestre 2017 s'élèvent à 11 409 450 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Produits des placements	4 413 650	3 358 251	6 906 608
Dividendes	6 995 800	1 200 000	1 199 303
Total des produits des placements	11 409 450	4 558 251	8 105 911

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2017 s'élèvent à 422 132 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
Plus values sur cession d'immobilisations	22 012	6 841	68 069
Gains non récurrents	228 961	847 080	1 215 832
Gains nets sur tickets repas	171 159	153 244	193 220
Total des autres gains ordinaires	422 132	1 007 165	1 477 122

Note N° 25: Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2017 s'élèvent à 391 043 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2017	S1 2016	Année 2016
CNSS personnel partant	175 338	171 751	411 751
Moins values sur cession d'immobilisations	21 048	166 128	198 817
Pertes non récurrentes	194 657	772 103	2 162 107
Total des autres pertes ordinaires	391 043	1 109 982	2 772 675

Note N° 26 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01 Janvier au 30 Juin 2017 est estimé à 2 198 325 DT contre 1 737 081 DT pour la même période de l'exercice précédent.

Note N° 27 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 10 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société Magasin Général, arrêté au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 25 Août 2017

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE**

**Horwath ACF
Slaheddine ZAHAF**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du l'avis des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR (AMC Ernst & Young) et Mr Yassine BEN GHORBAL.

Société TPR
Bilan au 30 Juin 2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Exercice Clos le		
		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		594 649	594 649	594 649
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(515 396)	(503 132)	(509 277)
Immobilisations incorporelles nettes	B1	79 253	91 517	85 372
Immobilisations corporelles		52 914 837	57 233 536	52 080 579
- Amortissements des immobilisations corporelles		(30 858 233)	(33 189 498)	(29 620 214)
Immobilisations corporelles nettes	B2	22 056 604	24 044 038	22 460 366
Immobilisations financières		20 077 382	19 995 469	20 008 918
- Provisions		(495 451)	(495 451)	(495 451)
Immobilisations financières nettes	B3	19 581 931	19 500 018	19 513 467
Total des actifs immobilisés		41 717 788	43 635 573	42 059 204
Total des actifs non courants		41 717 788	43 635 573	42 059 204
Actifs courants				
Stocks		46 213 293	41 839 849	38 597 234
- Provisions sur stocks		-	-	-
Stocks nets	B4	46 213 293	41 839 849	38 597 234
Clients et comptes rattachés		42 244 979	32 256 703	30 393 670
- Provisions sur comptes clients		(6 680 141)	(6 455 933)	(6 712 388)
Clients nets	B5	35 564 838	25 800 769	23 681 282
Comptes de régularisations et autres actifs courants		5 630 926	5 416 051	4 974 927
provision sur comptes d'actifs	B6	(519 241)	(379 319)	(395 347)
Autres actifs courants nets		5 111 685	5 036 732	4 579 580
Placements et autres actifs financiers	B7	32 159 529	32 277 457	32 172 202
Liquidités et équivalents de liquidités	B8	4 146 531	749 529	889 331
Total des actifs courants		123 195 877	105 704 336	99 919 629
Total des actifs		164 913 665	149 339 909	141 978 833

Société TPR
Bilan au 30 Juin 2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux propres				
Capital social		50 000 000	50 000 000	50 000 000
Rachat actions propres		(17 060)	(17 060)	(17 060)
Réserves		5 709 300	5 209 300	5 209 300
Autres capitaux propres		425 758	634 153	526 476
Résultats reportés		15 380 767	13 631 771	13 631 771
Réserve à régime spécial		4 499 900	4 499 900	4 499 900
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		91 358 666	89 318 064	89 210 387
Résultat net affectable		8 183 007	7 885 223	12 248 997
Total des capitaux propres avant affectation	B9	99 541 672	97 203 287	101 459 384
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	B10	4 320 000		
Provisions pour risques et charges	B11	899 597	564 551	746 379
Total des passifs non courants		5 219 597	564 551	746 379
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B12	20 755 944	10 243 622	13 491 933
Autres passifs courants	B13	14 462 387	11 922 035	3 708 117
Concours bancaires et autres passifs financiers	B14	24 934 065	29 406 416	22 573 021
Total des passifs courants		60 152 396	51 572 072	39 773 070
Total des passifs		65 371 993	52 136 623	40 519 449
Total des capitaux propres et des passifs		164 913 665	149 339 909	141 978 833

Société TPR
Etat de résultat au 30 Juin 2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12
		30/06/2017	30/06/2016	mois clos le
				31/12/2016
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	56 399 286	50 833 508	103 343 825
Autres produits d'exploitation	R2	1 799 005	1 423 370	1 895 567
Total des produits d'exploitation		58 198 291	52 256 879	105 239 391
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et encours	R3	3 315 325	(628 840)	(94 633)
Achat marchandise consommée	R4	(38 850 059)	(28 860 192)	(60 952 107)
Achats d'approvisionnement consommés	R5	(6 641 476)	(6 000 974)	(11 980 978)
Charges de personnel	R6	(3 658 854)	(3 402 910)	(8 151 157)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(1 489 004)	(2 043 919)	(4 019 638)
Autres charges d'exploitation	R8	(2 470 623)	(2 407 402)	(5 090 497)
Total des charges d'exploitation		(49 794 691)	(43 344 236)	(90 289 008)
Résultat d'exploitation		8 403 601	8 912 642	14 950 383
Charges financières nettes	R9	(153 831)	(1 231 361)	(3 004 854)
Produits des placements	R10	1 972 388	2 391 822	3 393 564
Autres gains ordinaires	R11	41 317	22 315	1 402 977
Autres pertes ordinaires	R12	(40 644)	(19 796)	(54 126)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 222 831	10 075 622	16 687 945
Impôt sur les bénéfices	R13	(2 039 824)	(2 190 399)	(3 329 266)
Résultat des activités ordinaires après impôt		8 183 007	7 885 223	13 358 679
Contribution conjoncturelle 7,5%		-	-	(1 109 682)
Résultat net de l'exercice		8 183 007	7 885 223	12 248 997
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)				
Résultat de l'exercice après modification comptable		8 183 007	7 885 223	12 248 997

Société TPR
Etat de flux de trésorerie au 30 Juin 2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Résultat net	F1	8 183 007	7 885 223	12 248 997
<u>Ajustement pour</u>				
Amortissements et provisions	F2	1 489 004	2 043 919	4 017 123
Variation des stocks	F3	(7 616 058)	6 643 060	9 885 675
Variation créances clients	F4	(11 851 310)	(6 520 371)	(4 657 337)
Variation autres actifs	F5	(656 000)	(479 210)	(38 086)
Variation fournisseurs et autres dettes	F6	18 018 282	3 701 816	(1 263 790)
<u>Ajustement pour</u>				
Résorption subvention d'investissement	F7	(100 718)	(110 400)	(218 077)
Plus ou moins-value de cession	F8	-	(30 470)	(1 339 481)
Produits Financiers	F9	(999 343)		(1 420 099)
<u>Flux de trésorerie liés l'exploitation</u>		<u>6 466 864</u>	<u>13 133 568</u>	<u>17 214 924</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F10	(834 258)	(3 336 512)	(4 871 108)
Encaissement provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F11	-	30 470	2 945 000
Encaissement provenant des subventions d'investissement				-
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F12	(248 151)	(287 609)	(658 896)
Encaissement provenant des immobilisations financières	F13	1 179 029	277 407	2 055 343
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>		<u>96 620</u>	<u>(3 316 244)</u>	<u>(529 660)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Dividendes et autres distributions	F14	(10 000 000)	(9 000 000)	(9 000 000)
Encaissement provenant des emprunts	F15	32 704 812	37 091 445	66 441 445
Remboursement d'emprunts	F16	(29 698 506)	(33 540 873)	(64 245 498)
Encaissement provenant des placements	F17	33 312 673	31 700 000	63 505 255
Décaissement lié aux placements	F18	(33 300 000)	(31 700 000)	(63 400 000)
Décaissement lié aux actions propres				
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>		<u>(6 981 022)</u>	<u>(5 449 428)</u>	<u>(6 698 798)</u>
Variation de trésorerie		(417 538)	4 367 894	9 986 466
Trésorerie au début de l'exercice	F19	(4 254 998)	(14 241 464)	(14 241 464)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F19	(4 672 537)	(9 873 571)	(4 254 998)

II. Notes aux états financiers

1. Présentation de l'entreprise

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT pour atteindre 50 000 000 DT le 30 juin 2017.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close le 30 juin 2017, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu;
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

4. Unité monétaire

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

5. Principes et méthodes comptables adoptés

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que les titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées au coût moyen pondéré annuel (de la période).
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 juin 2017, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, les résultats reportés, les réserves à régime spécial, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération. Au 30 juin 2017, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

A. Notes détaillées

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinar tunisien « DT ».

1. Notes sur le bilan

B 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 79 253 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 30/06/2017</u>
	<u>Valeur au 31/12/2016</u>	<u>Acquisition 2017</u>	<u>Cession /Reclassement 2017</u>	<u>Valeur au 30/06/2017</u>	<u>Amortissements au 31/12/2016</u>	<u>Régul amortissement antérieur/ Cession</u>	<u>Dotations aux amortissements au 30/06/2017</u>	<u>Amortissements au 30/06/2017</u>	
Logiciel	404 062	-	-	404 062	391 191		6 119	397 309	6 753
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	10 587			10 587	-
Fonds de commerce	180 000	-	-	180 000	107 500			107 500	72 500
Total immobilisations incorporelles	594 649	-	-	594 649	509 277	-	6 119	515 396	79 253

Les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont détaillées par catégorie dans le tableau suivant :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode d'amortissement</u>	<u>Durée d'amortissement</u>
Logiciel	Linéaire	3 ans
Marques, Brevets, licences	Linéaire	3 ans
Fonds de commerce	Linéaire	20 ans

B 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 22 056 604 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 30/06/2017</u>
	Valeur au 31/12/2016	Acquisition 2017	Cession / Reclassement 2017	Valeur au 30/06/2017	Amortissements au 31/12/2016	Régul amortissement antérieur/ Cession	Dotations aux amortissements au 30/06/2017	Amortissements au 30/06/2017	
Terrains	1 500 038			1 500 038	-			-	1 500 038
Constructions	4 718 288			4 718 288	2 627 460		55 015	2 682 475	2 035 813
AAI Construction	440 821			440 821	28 419		4 555	32 973	407 848
Matériels Industriels	30 197 346	168 644		30 365 990	21 523 266		850 727	22 373 993	7 991 997
Outillages Industriels	923 144	33 847		956 991	445 089		42 087	487 176	469 815
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387			394 387	393 944		443	394 387	0
Matériels de Transport	1 831 518	128 751	70 000	2 030 268	1 282 391		101 069	1 383 460	646 809
Matériels Engin de Levage	1 033 447			1 033 447	684 915		24 314	709 229	324 218
AAI Divers	1 220 744	32 754		1 253 498	722 243		72 829	795 072	458 426
Matériels de Bureau	477 964	6 227		484 191	425 140		5 900	431 040	53 151
Matériels Informatique	1 553 665	22 491		1 576 156	1 057 038		44 741	1 101 779	474 377
Magasin vertical	1 253 491			1 253 491	430 311		36 338	466 649	786 842
Encours	6 535 725	441 544	(70 000)	6 907 269	-			-	6 907 269
total immobilisations corporelles	52 080 579	834 258	-	52 914 837	29 620 214	-	1 238 019	30 858 233	22 056 604

Immobilisations Encours

Construction à usage industriel	1 277 782			1 277 782					1 277 782
Magasin vente encours SGB	63 270			63 270					63 270
Construction charpentes SGB	1 230 577			1 230 577					1 230 577
Matériel Industriel Presse	971 396	441 544		1 412 941					1 412 941
Autres immobilisations en cours (Semi-Remorque)	70 000		(70 000)	-					-

B.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 19 581 931 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Titres TECI	4 000	4 000	4 000
Titres GIC	37 700	37 700	37 700
Titres BNS	10 000	10 000	10 000
Titres STB	16 429	16 429	16 429
Titres BS	5 595	5 595	5 595
Titres TPR TRADE	499 000	499 000	499 000
Titres STE MAGHRIBINE DE FABRICATION (Lybie)			
Titres CFI SICAR	990 000	990 000	990 000
Titres LLOYD	550	550	550
S.M.U	75 000	75 000	75 000
PROFAL MAGHREB	7 315 751	7 315 751	7 315 751
ALUFOND	2 995 000	2 995 000	2 995 000
LAVAAL INTERNATIONAL	872 235	872 235	872 235
ALUCOLOR	999 900	999 900	999 900
METECNAL	2 295 000	2 295 000	2 295 000
Foire EXP	50 000	50 000	50 000
ITAL SYSTEM	50 000	50 000	50 000
Versement restant à effectuer	(25 000)	(25 000)	(25 000)
Total titres de participations	16 191 160	16 191 160	16 191 160
Autres immobilisations Financières (Fonds Gérés CFI SICAR)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Prêt aux Personnels	364 622	282 709	296 158
Dépôt et cautionnement	21 600	21 600	21 600
Total Immobilisations Financières Brutes	20 077 382	19 995 469	20 008 918
Provisions sur Titres	495 451	495 451	495 451
Immobilisation Financières Nettes	19 581 931	19 500 018	19 513 467

Les titres en portefeuille au 30 juin 2017 se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre d'action au 30/06/2017	Valeur Brute au 30/06/2017	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/16	Provisions constituées en 2017	Reprise sur provisions 2017	Provision cumulée au 30/06/2017
TECI	80	4 000		4 000			4 000
GIC	377	37 700		37 700			37 700
BNS	1 000	10 000		-			-
STB	603	16 429		16 429			16 429
ATTIJARI BANK (BS)	262	5 595		0			0
TPR TRADE	4 990	499 000		-			-
CFI SICAR	9 900	990 000		284 621			284 621
S.M.U	750	75 000		3 871			3 871
LLOYD	200	550		550			550
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751		-			-
ALUFOND	29 950	2 995 000		-			-
LAVAAL INTERNATIONAL	450	872 235		148 280			148 280
ALUCOLOR	9 999	999 900		-			-
METECNAL	10 000	2 295 000		-			-
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	500	50 000					
ITAL SYSTEM	500	50 000	25 000				
Total	105 561	16 216 160	25 000	495 451	-	-	495 451

B.4 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 46 213 293 DT au 30 juin 2017 contre 38 597 234 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Matières premières et consommables	16 983 145	25 593 364	21 745 375
Stock transit	13 521 375	5 198 971	5 068 717
Produits finis	7 851 049	5 550 600	4 872 981
Stock filières	4 054 638	3 116 520	3 444 333
Produits encours	3 803 086	2 380 393	3 465 829
Total stocks bruts	46 213 293	41 839 849	38 597 234
Provision pour dépréciation de stocks	-	-	-
Stocks nets	46 213 293	41 839 849	38 597 234

B.5 Clients et comptes rattachés nets

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 35 564 838 DT au 30 juin 2017 contre 23 681 282 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Clients étrangers	16 301 145	10 572 125	12 103 283
Clients locaux effets à recevoir	8 435 547	1 095 283	1 689 854
Clients locaux	6 983 343	10 903 651	6 198 231
Clients douteux étrangers	3 941 049	3 789 856	3 941 049
Chèques remis à l'encaissement	3 652 431	3 930 705	3 839 197
Clients contentieux locaux	1 573 963	998 434	1 606 210
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	894 523
Clients étrangers effets à recevoir	436 718	-	51 713
Clients douteux locaux	69 611	72 125	69 611
Clients, avoirs à établir	(43 349)	-	-
Total clients bruts	42 244 979	32 256 703	30 393 670
Provision sur clients	(6 680 141)	(6 455 933)	(6 712 388)
Valeur Nette	35 564 838	25 800 769	23 681 282

Les provisions pour dépréciation des créances clients se détaillent comme suit :

Désignation	Solde Brut 30/06/2017	Provision 30/06/2017	Total Net
Clients Etrangers	16 301 145	-	16 301 145
Clients locaux effets à recevoir	8 435 547	200 995	8 234 552
Clients locaux	6 983 343	-	6 983 343
Clients Douteux étrangers	3 941 049	3 941 049	-
Chèques remis à l'encaissement	3 652 431	-	3 652 431
Clients Contentieux locaux	1 573 963	1 573 963	-
Clients Contentieux étrangers	894 523	894 523	(0)
Clients étrangers effets à recevoir	436 718	-	436 718
Clients Douteux locaux	69 611	69 611	-
Clients, avoirs à établir	(43 349)	-	(43 349)
Total	42 244 979	6 680 141	35 564 838

B.6 Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les comptes de régularisations et autres actifs courants nets s'élèvent à 5 111 685 DT au 30 juin 2017 contre 4 579 580 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Etats et collectivités publiques	2 979 278	2 560 621	733 100
Avances fournisseurs	1 169 804	631 492	1 260 528
Produits à recevoir	879 960	1 397 980	480 000
Charges constatées d'avance	212 439	260 118	108 366
Sociétés du groupe	208 968	234 725	162 408
Autres comptes débiteurs divers	119 506	119 506	2 064 506
Personnel	60 970	211 609	166 017
Total Brut	5 630 926	5 416 051	4 974 927
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	(519 241)	(379 319)	(395 347)
Total Net	5 111 685	5 036 732	4 579 580

B.7 Placement et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 32 159 529 DT au 30 juin 2017 contre 32 172 202 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Placements billets de trésorerie	31 700 000	31 700 000	31 700 000
Autres placements courants et créances assimilées	459 529	577 457	472 202
Total	32 159 529	32 277 457	32 172 202

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2017 à 4 146 531 DT contre 889 331 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banque	4 141 995	748 920	883 456
Caisse	4 536	609	5 875
Total	4 146 531	749 529	889 331

B.9 Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au 30 juin 2017:

Désignation	Capital	Rachat d'actions propres (*)	Prime d'émission	Réserve Légale	Réserves à régime spécial	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2015 avant affectation	45 000 000	(17 060) (*)	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	16 470 096	3 567 056	(2 822 503)	11 161 676	98 428 465
Réserves Légales							11 161 676			(11 161 676)	-
Résultats Reportés	1 687 383						(1 687 383)				-
Dividendes distribués							(2 700 000)				(2 700 000)
Super Dividendes distribués							(6 300 000)				(6 300 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	3 312 617						(3 312 617)				-
Amortissements de la subvention								(218 077)			(218 077)
Résultat au 31/12/2016										12 248 997	12 248 997
Solde au 31/12/2016 avant affectation	50 000 000	(17 060) (*)	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	13 631 771	3 348 980	(2 822 503)	12 248 997	101 459 384
Réserves Légales				500 000						(500 000)	-
Résultats Reportés							1 748 997			(1 748 997)	-
Dividendes distribués										(3 000 000)	(3 000 000)
Super Dividendes distribués										(7 000 000)	(7 000 000)
Amortissements de la subvention									(100 718)		(100 718)
Résultat au 30/06/2017										8 183 007	8 183 007
Solde au 30/06/2017 avant affectation	50 000 000	(17 060) (*)	15 360 000	5 000 000	4 499 900	709 300	15 380 767	3 348 980	(2 923 221)	8 183 007	99 541 672

(*) Le rachat d'actions propres se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'action au 30/06/2017	Valeur Brute au 30/06/2017	Valeur Brute au 30/06/2016	Valeur Brute au 31/12/2016
Actions TPR rachetées en 2014	4 000	17 060	17 060	17 060
Total	4 000	17 060	17 060	17 060

B.10 Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 4 320 000 DT au 30 juin 2017 contre un solde nul au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunt ATTIJARI à moyen terme	4 320 000	-	-
Total	4 320 000	-	-

B.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 899 597 DT au 30 juin 2017 contre 746 379 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Provisions pour Risque et charges	899 597	564 551	746 379
Total	899 597	564 551	746 379

B.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 20 755 944 DT au 30 juin 2017 contre 13 491 933 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs Étrangers	16 177 227	7 775 338	7 855 256
Fournisseurs locaux	2 211 011	-	1 028 402
Fournisseurs- Effet à payer	2 205 531	2 132 963	4 337 113
Fournisseurs factures non parvenues	198 150	214 306	247 744
Conversion Fournisseurs étrangers	(35 975)	121 015	23 419
Total	20 755 944	10 243 622	13 491 933

B.13 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 14 462 387 DT au 30 juin 2017 contre 3 708 117 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Sociétés groupe	10 174 973	9 148 225	434 847
États et collectivités publiques	2 390 793	1 423 951	1 737 882
Sécurité Sociale	445 550	468 276	457 310
Clients, avances et acomptes	431 331	-	-
Produits constatés d'avance	404 698	437 296	420 739
Personnel	387 239	93 081	371 534
Charges à payer	115 000	117 489	42 841
Autres comptes créditeurs	112 803	233 717	242 965
Total	14 462 387	11 922 035	3 708 117

B.14 Concours bancaires et passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 24 934 065 DT au 30 juin 2017 contre 22 573 021 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunts à moins d'un an	16 114 997	18 783 316	17 428 691
Banque créditrice	8 819 068	10 623 100	5 144 330
Total	24 934 065	29 406 416	22 573 021

2. Notes sur l'état de résultat

R.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 56 399 286 DT contre 50 833 508 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Chiffres d'Affaires Local	40 477 709	37 767 843	77 332 737
Chiffres d'Affaires Export	15 921 577	13 065 666	26 011 087
Total	56 399 286	50 833 508	103 343 825

R.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 1 799 005 DT contre 1 423 370 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Résorption subvention d'investissement	100 718	110 400	218 077
Autres produits	1 639 147	1 261 283	1 574 183
Loyer	59 140	51 687	103 307
Total	1 799 005	1 423 370	1 895 567

R.3 Variation des stocks des produits finis et encours

Les variations des stocks se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 3 315 325DT contre (628 840) DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Variation de produits finis	2 978 068	862 779	311 550
Variation des encours	337 257	(1 491 619)	(406 183)
Total	3 315 325	(628 840)	(94 633)

R.4 Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 38 850 059 DT contre 28 860 192 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Achats matières premières	36 540 500	17 587 646	38 907 108
Achats de marchandises	6 610 293	5 258 326	12 253 956
Variation des stocks de matières premières.& encours	(4 300 734)	6 014 220	9 791 042
Total	38 850 059	28 860 192	60 952 107

R.5 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 6 641 476 DT contre 6 000 974 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Achats stockés - Autres approvisionnements	5 475 725	4 811 847	9 697 877
Achats non stockés de matières	1 209 080	1 215 730	2 309 704
Remises Rabais et Ristournes obtenus	(43 329)	(26 603)	(26 603)
Total	6 641 476	6 000 974	11 980 978

R6. Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 3 658 854 DT contre 3 402 910 DT au cours de la même période en 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Charges salariales	3 084 399	2 815 797	6 978 674
Charges patronales	492 780	512 744	1 030 119
Cotisation assurance groupe	81 674	74 369	142 364
Total	3 658 854	3 402 910	8 151 157

R.7 Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 1 489 004 DT contre 2 043 919 au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Dotations aux amortissements des Immobilisations	1 244 138	1 543 919	3 062 813
Dotations aux provisions pour risque et charges	153 218	-	181 827
Dotations aux provisions pour dépréciation / compte actif	123 895	-	16 028
Dotations aux provisions pour dépréciation / clients	-	500 000	758 969
Autres revenus (reprise sur provision)	(32 247)	-	-
Total	1 489 004	2 043 919	4 019 638

R.8 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 2 470 623 DT contre 2 407 402 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Autres services extérieurs	1 907 297	1 764 823	3 732 550
Services extérieurs	323 161	466 145	996 309
Impôts et Taxes et versements assimilées	240 165	176 433	361 638
Total	2 470 623	2 407 402	5 090 497

R.9 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 153 831 DT contre 1 231 361 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Charges financières	1 780 197	2 045 168	3 859 006
Revenus sur autres créances	(6 226)	(2 796)	(5 412)
Gains de change	(1 620 140)	(811 011)	(848 741)
Total	153 831	1 231 361	3 004 854

R.10 Produits de placements

Les produits de placements se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 1 972 388 DT contre 2 391 822 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Produits Financiers	1 972 388	2 391 822	3 393 564
Total	1 972 388	2 391 822	3 393 564

R.11 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2017 à 41 317 DT contre 22 315 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Produits divers ordinaires	41 317	22 315	1 402 977
Total	41 317	22 315	1 402 977

R.12 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2017 à 40 644 DT contre 19 796 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Charges diverses ordinaires	40 644	19 796	54 126
Total	40 644	19 796	54 126

R.13 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au cours du 1^{er} semestre 2017 à 2 039 824 DT contre 2 190 399 DT au cours de la même période de 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Impôt sur les sociétés	2 039 824	2 190 399	3 329 266
Total	2 039 824	2 190 399	3 329 266

Note sur le résultat par actions

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat net	8 183 007	7 885 223	12 248 997
Nombre d'actions (*)	49 996 000	49 996 000	49 996 000
Résultat par action	0,164	0,158	0,245

(*) Après élimination des actions propres

3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1 Résultat

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat de l'exercice	8 183 007	7 885 223	12 248 997

F.2 Amortissements et provisions

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 244 138	1 543 919	3 062 813
Dotations aux provisions	277 113	500 000	956 824
Reprise sur provisions	(32 247)	-	(2 515)
Total	1 489 004	2 043 919	4 017 123

F.3 Variation des stocks

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	flux au 30/06/2017	flux au 30/06/2016	flux au 31/12/2016
Matières premières et consom.	16 983 145	25 593 364	21 745 375	4 762 230	773 655	4 621 644
Stock transit	13 521 375	5 198 971	5 068 717	(8 452 658)	5 462 258	5 592 513
stocks filières	4 054 638	3 116 520	4 872 981	818 343	(221 693)	(1 978 153)
Produits encours	3 803 086	2 380 393	3 444 333	(358 753)	1 491 619	427 679
Produits finis	7 851 049	5 550 600	3 465 829	(4 385 220)	(862 779)	1 221 993
Total	46 213 293	41 839 849	38 597 234	(7 616 058)	6 643 060	9 885 675

F.4 Variation des créances

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	flux au 30/06/2017	flux au 30/06/2016	flux au 31/12/2016
Clients et comptes rattachés	42 244 979	32 256 703	30 393 670	(11 851 310)	(6 520 371)	(4 657 337)
Total	42 244 979	32 256 703	30 393 670	(11 851 310)	(6 520 371)	(4 657 337)

F.5 Variation autres actifs et autres créances

Désignation	30/06/17	30/06/16	31/12/16	flux au 30/06/2017	flux au 30/06/2016	flux au 31/12/2016
Personnel	60 970	211 609	166 017	105 047	(60 033)	(14 442)
Groupe	208 968	234 725	162 408	(46 559)	(27 623)	44 694
Etats et collectivités publiques	2 979 278	2 560 621	733 100	(2 246 178)	1 209 681	3 037 201
Autres comptes D.C.D	119 506	119 506	2 064 506	1 945 000	-	(1 945 000)
charges constatées d'avance	212 439	260 118	108 366	(104 073)	104 743	256 494
Fournisseurs - Avances et acomptes	1 169 804	631 492	1 260 528	90 724	(507 598)	(1 136 633)
Produits à recevoir	879 960	1 397 980	480 000	(399 960)	(1 198 380)	(280 400)
Total	5 630 926	5 416 050	4 974 927	(656 000)	(479 210)	(38 086)

F.6 Variation fournisseurs et autres dettes

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	flux au 30/06/2017	flux au 30/06/2016	flux au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	20 755 944	10 243 622	13 491 933	7 264 011	(6 323 983)	(3 075 672)
Autres passifs courants	14 462 387	11 922 034	3 708 117	10 754 271	10 025 799	1 811 882
Total	35 218 331	22 165 656	17 200 049	18 018 282	3 701 816	(1 263 790)

F.7 Résorption des subventions

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résorption des subventions d'équipements	(100 718)	(110 400)	(218 077)
Total	(100 718)	(110 400)	(218 077)

F.8 Plus ou moins-value sur cession

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Plus ou moins-value sur cession	-	(30 470)	(1 339 481)
Total	-	(30 470)	(1 339 481)

F.9 Produits financiers

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits financiers	(999 343)	-	(1 420 099)
Total	(999 343)	-	(1 420 099)

F.10 Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Encours	(441 544)	(2 922 700)	(2 922 700)
Matériels Industriels	(168 644)	(241 891)	(550 670)
Matériels de Transport & Engin de Levage	(128 751)	-	(433 093)
Outillages industriels	(33 847)	(74 445)	(82 861)
Agencement et Aménagement	(32 754)	(22 312)	(67 980)
Matériels Informatiques	(22 491)	(71 685)	(93 082)
MMB	(6 227)	(3 480)	(11 359)
Construction	-	-	(709 363)
Total	(834 258)	(3 336 512)	(4 871 108)

F.11 Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-	30 470	2 945 000
Total	-	30 470	2 945 000

F.12 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Prêts accordés aux personnels	(248 151)	(287 609)	(658 896)
Total	(248 151)	(287 609)	(658 896)

F.13 Encaissements sur cession d'immobilisations financières

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Autres encaissements liés aux immobilisations financières	999 343		1 420 099
Remboursement sur Prêts accordés aux personnels	179 686	277 407	635 244
Total	1 179 029	277 407	2 055 343

F.14 Dividendes et d'autres distributions

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dividendes	(10 000 000)	(9 000 000)	(9 000 000)
Total	(10 000 000)	(9 000 000)	(9 000 000)

F.15 Encaissements provenant des emprunts

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Encaissement emprunts	32 704 812	37 091 445	66 441 445
Total	32 704 812	37 091 445	66 441 445

F.16 Remboursements des emprunts

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Financement de stock	(29 698 506)	(33 540 873)	(64 245 498)
Total	(29 698 506)	(33 540 873)	(64 245 498)

F.17 Encaissements provenant des placements

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Encaissement provenant des placements	33 312 673	31 700 000	63 505 255
Total	33 312 673	31 700 000	63 505 255

F.18 Décaissements pour acquisition des placements

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Décaissement pour acquisition des placements	(33 300 000)	(31 700 000)	(63 400 000)
Total	(33 300 000)	(31 700 000)	(63 400 000)

F.19 Liquidités et équivalents de liquidités relatifs aux flux 30/06/2017

Liquidité à la fin de la période 30/06/2017

Désignation	30/06/17
Banque	4 141 995
Caisse	4 536
Banque (Découvert Bancaire)	(8 819 068)
Liquidité au 30/06/2017	(4 672 537)

Liquidité au début de la période au 31/12/2016

Désignation	31/12/16
Banque	883 456
Caisse	5 875
Banque (Découvert Bancaire)	(5 144 330)
Liquidité au 31/12/2016	(4 254 998)

4. Note sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés :						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval		-				
- Autres Garanties						-
b) Garanties réelles						
- Hypothèque	23 972 262	ATB-AMEN BANK				-
- Effets escomptés non échus	18 106 932	ABC-AB-ATB-BIAT-UBCI				-
- Garantie données (banque)	50 000 000	UBCI		CFI		
- Garantie données autres que banque	151 421					
Total	92 230 615					-
Engagements reçus :						
a) Garanties						
- Cautions	508 103					-
b) Garanties réelles						
c) Effets escomptés non échus						
d) Créance à l'exportation mobilisées						
e) Abandon des créances						
Total	508 103	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques						
- Crédit documentaire						
Total	-	-	-	-	-	-

5. Note sur les parties liées

La société a facturé aux sociétés du groupe au titre du premier semestre de l'exercice 2017 des loyers qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Solde au 30/06/2017	Loyer semestriel HT
TUNIS.PARK.SERVICE	134 728	5 000
MAGASIN GENERAL	41 224	42 000
CETRAM	18 324	1 920
INDINVEST	7 497	900
TUNISIE CAR	4 754	4 000
ITAL.SYSTEM	1 549	-
ISICOM	480	-
ALUCOLOR	384	-
STE.TUNISIA.ENERGY.ENVIRONNEME	26	-
TPR TRADE	-	2 400
STE MONTFLEURY	(3 206)	1 200
CFI SICAR	(60 817)	1 000
CFI	(71 069)	720
Total	73 876	59 140

Opérations avec les sociétés de groupe

La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société	Transaction 1er semestre 2017 (TTC)	Solde au 30/06/2017	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	2 134 657	(128 288)	Transformation de déchets en aluminium
ALUFOND (client)	1 934 195		Ventes de déchets
ALUCOLOR	923 047	(517 540)	Traitement de surface
TPR TRADE	235 807	44 836	Achats accessoires
PROFAL MAGHREB SPA	2 733 190	5 261 513	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	62 865	1 236 311	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL SPA (fournisseur)	1 747 328	0	Achats accessoires
LLOYD	218 920	(104 588)	Frais d'assurance
SPEIA	187 354	(11 647)	Travaux de sous-traitance
Total	10 177 362	5 780 596	

Transactions de Financement

La société a souscrit au 30 juin 2017, des billets de trésorerie pour un montant global de 31 700 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit:

- La société CFI pour un montant de 20 000 000 DT.
- La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT
- La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société INDINVEST pour un montant de 2000 000 DT.
- La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT.
- La société ALUFOND pour un montant de 200 000 DT

- La société SOTUVER pour un montant de 2 000 000 DT

La société a reconduit la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue en 2011 et en 2014 entre TPR et CFI SICAR et selon laquelle la TPR a mis à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 500 000 DT en 2007 rétrocedée en 2014, 1 700 000 DT en 2011 et 1 800 000 en 2014

La société TPR s'est portée caution des engagements de la Compagnie Financière d'Investissement « CFI » à l'égard de l'UBCI, afin de garantir un crédit d'un montant en principal de Cinquante Millions de Dinars (50 000 000 DT) consenti par l'UBCI.

6. Événements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 07 août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

7. Contrôle fiscal

La société TPR a reçu, en Mars 2017, une notification de redressement fiscal couvrant les exercices 2013-2014-2015 et 2016.

Aucun résultat n'a été notifié jusqu'à la date du présent rapport.

Soldes Intermédiaires de Gestion au 30/06/2017

	Produits			Charges				Soldes			
	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016		Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016		Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	58 198 291	52 256 879	105 239 391	Achat consommés	45 491 535	34 861 166	72 933 084				
Total	58 198 291	52 256 879	105 239 391	Total		-	-	Production	61 513 616	51 628 039	105 144 759
(2) Production	58 198 291	52 256 879	105 239 391	Achat consommés	45 491 535	34 861 166	72 933 084	Marge sur coût matières	16 022 081	16 766 873	32 211 675
(1) Marge commerciale		-	-	(1)+(2) Autres charges externes	2 230 458	2 230 968	4 728 859				
(2) Marge sur coût matière	16 022 081	16 766 873	32 211 675								
Subvention d'exploitation		-	-								
Total	16 022 081	16 766 873	32 211 675	Total	2 230 458	2 230 968	4 728 859	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	13 791 623	14 535 904	27 482 815
Valeur Ajoutée Brute	13 791 623	14 535 904	27 482 815	Impôt et taxes	240 165	176 433	361 638				
				Charges de personnel	3 658 854	3 402 910	8 151 157				
Total	13 791 623	14 535 904	27 482 815	Total	3 899 019	3 579 343	8 512 794	Excédent brut (ou insuffisance d'exploitation)	9 892 604	10 956 561	18 970 021
Excédent brut d'exploitation	9 892 604	10 956 561	18 970 021	ou insuffisance brute d'exploitation		-	-				
Autres produits ordinaires	41 317	22 315	1 402 977	Autres charges ordinaires	40 644	19 796	54 126				
Produits Financiers	1 972 388	2 391 822	3 393 564	Charges financières nettes	153 831	1 231 361	3 004 854				
Transfert et reprise de charges				Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 489 004	2 043 919	4 019 638				
				Impôt sur le résultat ordinaire	2 039 824	2 190 399	3 329 266				
Total	11 906 309	13 370 698	23 766 562	Total	3 723 302	5 485 475	10 407 883	Résultat des activités ordinaires (positif ou négatif)	8 183 007	7 885 223	13 358 679
Résultat positif des activités ordinaires	8 183 007	7 885 223	13 358 679	Résultat négatif des activités ordinaires		-	-				
Gain extraordinaires		-	-	Pertes extraordinaires		-	-				
Effets positifs des modifications comptables		-	-	Effet négatif des modifications comptables							
				Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables		-	-				
				Contribution conjoncturelle 7,5%			1 109 682				
Total	8 183 007	7 885 223	12 248 997	Total		-	-	Résultat net après modification comptable	8 183 007	7 885 223	12 248 997

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Avis des commissaires aux comptes sur
les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2017

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « TPR SA », arrêté au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 25 août 2017
Les Co-commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

Yassine BEN GHORBAL

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2017

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SICAV L'INVESTISSEUR et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels pour la période allant du premier avril au 30 juin 2017, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1 356 651 dinars, un actif net de 1 333 077 dinars et un résultat bénéficiaire de la période de 18 777 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires, comprenant le bilan au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Étendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur la Note 5-5 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV L'INVESTISSEUR au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 3 386 dinars, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. La charge constatée à ce titre courant le deuxième trimestre 2017, s'élève à 844 dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'INVESTISSEUR des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Dans ce cadre, il ressort que les actifs de la SICAV L'INVESTISSEUR représentés en valeurs mobilières totalisent 79,76% de l'actif total au 30 juin 2017. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 31 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes :

Fethi NEJI

BILAN
Au 30 juin 2017
(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 082 028	1 028 897	1 083 793
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	605 598	688 035	619 353
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	476 430	340 862	464 440
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		271 095	261 429	266 831
a - Placement monétaires	4-4	208 256	200 329	202 811
b - Disponibilités	4-5	62 839	61 100	64 021
AC 3 - Créances d'exploitation	4-6	3 528	5 400	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 356 651	1 295 725	1 350 624
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	21 218	19 695	20 512
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-8	2 356	291	291
TOTAL PASSIF		23 575	19 986	20 803
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-9	1 310 720	1 257 355	1 284 631
CP 2 - Sommes distribuables		22 357	18 384	45 190
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-10	4	10	10
b - Sommes distribuables de la période		22 353	18 375	45 180
ACTIF NET	4-11	1 333 077	1 275 739	1 329 821
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 356 651	1 295 725	1 350 624

ETAT DE RESULTAT
Au 30 juin 2017
(Unité : Dinar Tunisien)

Notes	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	18 960	25 256	14 806	19 891	49 093
a - Dividendes	5-1 12 111	12 111	9 989	9 989	29 277
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2 6 849	13 145	4 816	9 902	19 816
c - Revenus des autres valeurs	-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-3 3 133	6 100	2 477	4 888	9 040
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	22 093	31 356	17 282	24 779	58 133
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-4 - 3 459	- 6 872	- 3 214	- 6 434	- 12 983
REVENU NET DES PLACEMENTS	18 634	24 483	14 068	18 344	45 150
<u>PR 3 - Autres produits</u>	-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-5 - 844	- 1 679	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 790	22 804	14 068	18 344	45 150
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-6 - 608	- 451	30	30	30
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	17 182	22 353	14 098	18 375	45 180
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	608	451	- 30	- 30	- 30
* Variation des +/- values potentielles sur titres	1 966	18 062	- 1 750	48 726	117 825
* +/- values réalisées sur cession des titres	- 956	- 10 995	- 8 187	- 12 979	- 54 466
* Frais de négociation de titres	- 23	- 129	- 192	- 381	- 717
RESULTAT NET DE LA PERIODE	18 777	29 742	3 939	53 710	107 792

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 30 juin 2017
(Unité : Dinar Tunisien)

	<i>Période du</i> 01/04/2017 <i>au</i> 30/06/2017	<i>Période du</i> 01/01/2017 <i>au</i> 30/06/2017	<i>Période du</i> 01/04/2016 <i>au</i> 30/06/2016	<i>Période du</i> 01/01/2016 <i>au</i> 30/06/2016	<i>Période du</i> 01/01/2016 <i>au</i> 31/12/2016
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	17 790	22 804	14 068	18 344	45 150
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	1 966	18 062	- 1 750	48 726	117 825
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 956	- 10 995	- 8 187	- 12 979	- 54 466
d - Frais de négociation de titres	- 23	- 129	- 192	- 381	- 717
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 45 987	- 45 987	- 38 913	- 38 913	- 38 913
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	6 595	91 656	4 906	4 906	4 906
* Capital	6 466	87 850	4 679	4 679	4 679
* Régularisation des sommes non distrib.	71	729	197	197	197
* Régularisations des sommes distrib.	58	3 077	30	30	30
b - Rachats	- 72 156	- 72 156	-	-	-
* Capital	- 68 734	- 68 734	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	- 695	- 695	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	- 2 727	- 2 727	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 92 771	3 256	- 30 068	19 703	73 785
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 425 848	1 329 821	1 305 807	1 256 036	1 256 036
b - En fin de période	1 333 077	1 333 077	1 275 739	1 275 739	1 329 821
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	19 437	18 279	18 209	18 209	18 209
b - En fin de période	18 551	18 551	18 279	18 279	18 279
VALEUR LIQUIDATIVE	71,860	71,860	69,792	69,792	72,751
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	1,33%	2,17%	0,30%	4,28%	8,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2017

(En dinar Tunisien)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti, ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 30 juin 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint, au 30/06/2017, un montant net de 1 082 028 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Titre	Quantité	Prix de Revient	Cours	Valeurs au 30-06-2017	% de l'actif
ACTIONS		633 926		579 425	42.71%
ADWYA	1 692	10 978	5.610	9 492	0.70%
ARTES	10 491	80 341	8.294	87 012	6.41%
ASSAD	2 173	16 931	7.111	15 452	1.14%
ATL	5 000	14 650	2.881	14 405	1.06%
BTE ADP	1 250	37 080	15.250	19 063	1.41%
CAR CEMENT	11 375	28 985	2.438	27 732	2.04%
CIL	485	6 148	15.400	7 469	0.55%
NEW BODY LINE	486	3 212	6.121	2 975	0.22%
SFBT	1 452	26 621	19.517	28 339	2.09%
SIAME	12 000	29 520	2.205	26 460	1.95%
SIPHAT	610	14 136	6.705	4 090	0.30%
SOPAT	6 000	8 100	1.000	6 000	0.44%
SOTETEL	6 000	21 711	2.991	17 946	1.32%
SOTRAPIL	1 736	40 164	8.150	14 148	1.04%
SOTUVER	13 600	61 196	4.656	63 322	4.67%
SPDIT	6 000	61 800	8.340	50 040	3.69%
TPR	16 380	46 924	3.065	50 205	3.70%

TUNIS RE	4 800	44 366	7.773	37 310	2.75%
WIFACK BANK	13 995	81 064	7.000	97 965	7.22%
Obligations		466 640		476 430	35.12%
ATL 2013-1	1 000	60 000		60 617	4.47%
BNA 2009 SUB	1 000	46 640		47 104	3.47%
BNA SUB 2017-1 B	600	60 000		60 348	4.45%
CIL 2016/2	1 200	120 000		122 663	9.04%
HL SUB 2015-1	1 000	100 000		103 767	7.65%
TL 2013-2 B	1 000	80 000		81 932	6.04%
Titres OPCVM		25 940		25 895	1.91%
SICAV L'EPARGNANT	257	25 940	100.758	25 895	1.91%
Droits		717		278	0.02%
SOTRAPIL DA 1/56	1 736	717	0.160	278	0.02%
TOTAL		1 127 223		1 082 028	79.76%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève, au 30/06/2017, à un montant de 605 598 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actions et droits rattachés	634 643	797 598	628 913
Différence d'estimation sur actions	-54 940	-142 185	-74 339
Actions SICAV	25 940	32 582	63 487
Différence d'estimation sur actions SICAV	-45	40	1 292
Total	605 598	688 035	619 353

4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 30/06/2017, un montant de 476 430 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Obligations	466 640	333 310	453 310
Intérêts courus	9 790	7 552	10 814
Intérêts intercalaires courus sur obligations	0	0	316
Total	476 430	340 862	464 440

4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 208 256 Dinars au 30/06/2017. Ils se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
BTCT	0	0	0
intérêts précomptés /BTCT	0	0	0
Intérêts courus/BTCT	0	0	0
Compte à terme	200 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	8 256	329	2 811
Total	208 256	200 329	202 811

4-5 : Disponibilités

Au 30/06/2017, les disponibilités constituées d'avoirs en banque et de sommes à l'encaissement, s'élèvent à 62 839 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avoirs en Banque	62 839	58 448	64 021
Sommes à l'encaissement	0	2 652	0
Total	62 839	61 100	64 021

4-6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique accuse un solde de 3 528 Dinars au 30/06/2017. Il est formé exclusivement par des dividendes à recevoir et se présente ainsi :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dividendes à recevoir	3 528	5 400	0
Total	3 528	5 400	0

4-7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/06/2017, à 21 218 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Gestionnaire	2 288	2 247	2 302
Commission réseau	17 835	16 493	17 147
Commission dépositaire	1 095	955	1 063
Total	21 218	19 695	20 512

4-8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/06/2017, à 2 356 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Etat retenue à la source / dividendes distribués	677	291	291
Contribution conjoncturelle à payer	1679	0	0
Total	2 356	291	291

4-9 : Capital

Au 30/06/2017, le capital a atteint un niveau de 1 310 720 Dinars, enregistrant ainsi une hausse de 4,2% par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2016, et une hausse de 2,0% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2016. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capital social	1 415 231	1 410 552	1 410 552
Souscriptions	87 850	4 679	4 679
Rachats	-68 734	0	0
Frais de négociation de titres	-129	-381	-717
Variation d'estimation / actions	-54 940	-142 185	-74 339
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-45	40	1 292
Plus value/ actions	2 415	9 381	11 621
Moins value/ actions	-13 515	-23 570	-67 296
Plus value/Titres OPCVM	161	1 210	1 210
Moins value/ Titres OPCVM	-56	0	0
+/- val/report /Titres OPCVM	-1 292	-549	-549
+/- val/report actions	74 339	191 420	191 420
+/- val/report obligation	0	0	0
Sous-total 1	1 441 286	1 450 597	1 477 873
Sommes non distribuables / exercice clos	-130 600	-193 439	-193 438
Régul des sommes non distribuables (souscription)	729	197	197
Régul des sommes non distribuables (rachats)	-695	0	0
Sous-total 2	-130 566	-193 242	-193 242
Capital	1 310 720	1 257 355	1 284 631

Les mouvements sur le capital, au cours du deuxième trimestre 2017, se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2017

Montant	1 372 624
Nombre de titres	19 437
Nombre d'actionnaires	44

Souscriptions réalisées

Montant	6 466
Nombre de titres émis	92
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	-68 734
Nombre de titres rachetés	978
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 966
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-956
Frais de négociation de titres	-23
Régularisation des sommes non distribuables	-624

Capital au 30-06-2017

Montant	1 310 720
Nombre de titres	18 551
Nombre d'actionnaires	43

4-10 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 30/06/2017, à 4 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Report à nouveau sur arrondis de coupons	4	10	10
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	0
Total	4	10	10

4-11: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du deuxième trimestre 2017, à 1 333 077 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même trimestre de l'année 2016 de 4,5%.

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capital	1 310 720	1 257 355	1 284 631
Sommes distribuables	22 357	18 384	45 190
Total	1 333 077	1 275 739	1 329 821

NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Courant le deuxième trimestre 2017, les dividendes encaissés se sont élevés à 12 111 Dinars et se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des actions	9 515	9 515	9 989	9 989	29 277
Revenus des Titres OPCVM	2 596	2 596	0	0	0
Total	12 111	12 111	9 989	9 989	29 277

5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2017, un montant de 6 849 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	-333	9 790	-3 215	7 552	10 814
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	0	-10 814	0	-11 761	-11 761
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	7 182	14 169	8 031	14 111	20 447
Intérêts intercalaires (Potentiel)	0	0	0	0	316
Total	6 849	13 145	4 816	9 902	19 816

5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 133 Dinars au titre du deuxième trimestre 2017. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus bons de trésor (Potentiel)	0	0	0	0	0
Revenus bons de trésor (Report)	0	0	0	0	0
Revenus bons de trésor (Réalisé)	0	0	0	0	0
Revenus compte à terme (Potentiel)	2 778	8 257	-6 956	329	2 811
Revenus compte à terme (Report)	0	-2 811	0	-4 983	-4 983
Revenus compte à terme échus	0	0	9 233	9 233	9 611
Intérêts sur comptes de dépôts	355	654	200	310	1 601
Total	3 133	6 100	2 477	4 888	9 040

5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2017, un montant de 3 459 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 767	5 498	2 572	5 148	10 387
Rémunération de réseau (2)	346	687	321	643	1 298
Rémunération du dépositaire (3)	346	687	321	643	1 298
Total	3 459	6 872	3 214	6 434	12 983

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-5 : Autres charges

Les autres charges ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2017, un montant de 844 Dinars. Elles sont constituées exclusivement par les montants comptabilisés au titre d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017.

En effet, et en application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge globale au titre de ladite contribution, s'élevant à 3 386 Dinars, sera rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et sera payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

5-6 : Régularisation du résultat d'exploitation

Les régularisations effectuées sur le résultat d'exploitation courant le deuxième trimestre 2017, se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice (souscription)	58	214	30	30	30
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice (rachats)	-666	-666	0	0	0
Total	-608	-451	30	30	30

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Avril au 30Juin 2017, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30Juin2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30Juin2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en titres émis ou garantie par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » représentent 21,15% de l'actif total au 30 Juin 2017, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- La Note 3 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV TRESOR au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 1.113.930,800 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES

		NOTE	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	253 284 608,549	323 309 177,562	320 010 981,387
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		51 571 841,194	62 494 645,064	57 819 855,144
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		195 606 725,455	254 759 656,098	256 013 214,643
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 106 041,900	6 054 876,400	6 177 911,600
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	69 914 315,977	65 695 574,017	26 303 584,615
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		69 675 559,589	65 440 716,836	25 525 111,912
AC2-B	DISPONIBILITES		238 756,388	254 857,181	778 472,703
TOTAL ACTIF			323 198 924,526	389 004 751,579	346 314 566,002
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	133 322,164	158 943,051	153 208,675
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	634 688,561	86 654,625	102 184,838
TOTAL PASSIF			768 010,725	245 597,676	255 393,513
ACTIF NET			322 430 913,801	388 759 153,903	346 059 172,489
CP1	CAPITAL	CP1	316 668 994,376	381 256 393,934	333 090 681,960
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	5 761 919,425	7 502 759,969	12 968 490,529
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		2 981,232	2 041,765	1 785,709
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		6 100 679,579	7 830 989,777	14 852 410,665
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-341 741,386	-330 271,573	-1 885 705,845
ACTIF NET			322 430 913,801	388 759 153,903	346 059 172,489
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			323 198 924,526	389 004 751,579	346 314 566,002

ETATS DE RESULTAT COMPARES

		Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2016	
Note		01/04/2017	01/01/2017	01/04/2016	01/01/2016		
		au	au	au	au		
		30/06/2017	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2016		
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	3 543 090,146	6 960 265,685	3 765 204,084	7 726 882,262	14 823 502,145
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		600812,504	1 231 963,864	755 490,809	1 568 756,480	2 969 429,760
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2742998,542	5 529 022,721	2 815 396,475	5 963 808,982	11 659 755,585
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		199 279,100	199 279,100	194 316,800	194 316,800	194 316,800
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	333 477,849	771 264,803	777 976,114	1 386 713,091	2 486 063,192
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		9 996,855	14 354,552	32 593,144	68 904,858	106 034,987
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		323 480,994	756 910,251	459 434,037	876 286,698	1 675 664,808
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	0,000	285 948,933	441 521,535	704 363,397
	REVENUS DES PLACEMENTS		3 876 567,995	7 731 530,488	4 543 180,198	9 113 595,353	17 309 565,337
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-419 826,626	-867 133,102	-502 118,804	-1 033 515,966	-1 978 652,136
	REVENU NET DES PLACEMENTS		3 456 741,369	6 864 397,386	4 041 061,394	8 080 079,387	15 330 913,201
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-380 216,681	-763 717,807	-121 568,461	-249 089,609	-478 502,536
	RESULTAT D'EXPLOITATION		3 076 524,688	6 100 679,579	3 919 492,933	7 830 989,778	14 852 410,665
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-330 072,989	-341 741,386	-332 129,070	-330 271,573	-1 885 705,845
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 746 451,699	5 758 938,193	3 587 363,863	7 500 718,205	12 966 704,820
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		330 072,989	341 741,386	332 129,070	330 271,573	1 885 705,845
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		699 796,842	522 492,242	-387 227,280	-21 501,095	-348 380,077
PR4-C	+/- VALUES REALISEES/CESSION TITRES		-1 116 706,625	-1 117 461,375	6 603,617	-577 679,289	-646 993,051
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 659 614,905	5 505 710,446	3 538 869,270	7 231 809,394	13 857 037,537

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2017 AU 30-06-2017**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2016
	01/04/2017	01/01/2017	01/04/2016	01/01/2016	
	au	au	au	au	
	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2016	
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 659 614,905	5 505 710,446	3 538 869,270	7 231 809,394	13 857 037,537
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	3 076 524,688	6 100 679,579	3 919 492,933	7 830 989,778	14 852 410,665
AN1-B VARIATION DES +/- VAL POT.SUR TITRES	699 796,842	522 492,242	-387 227,280	-21 501,095	-348 380,077
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-1 116 706,625	-1 117 461,375	6 603,617	-577 679,289	-646 993,051
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-12 502 514,180	-12 502 514,180	-14 587 141,374	-14 587 141,374	-14 587 141,374
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-30 512 968,063	-16 631 454,954	-29 666 977,408	-13 373 445,789	-62 698 655,347
SOUSCRIPTIONS	102 051 732,561	217 298 777,163	142 733 611,461	279 874 587,981	432 588 908,373
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	100 517 600,000	212 679 100,000	139 925 900,000	273 019 600,000	423 522 600,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 605 471,440	-3 286 426,914	-1 846 571,976	-3 495 797,947	-5 634 090,166
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	1 764 907,955	6 067 339,969	2 568 662,328	7 742 717,476	7 743 512,424
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX(S)	1 374 696,046	1 838 764,108	2 085 621,109	2 608 068,452	6 956 886,115
AN3-F RACHATS CAPITAL (RACHATS)	-132 564 700,624	-233 930 232,117	-172 400 588,869	-293 248 033,770	-495 287 563,720
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	2 065 075,646	3 546 808,463	2 200 240,502	3 656 787,079	6 492 860,068
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 748 507,235	-6 530 335,086	-4 101 179,192	-8 658 380,824	-8 659 431,828
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX (R)	-1 704 769,035	-2 180 505,494	-2 417 750,179	-2 938 340,025	-8 842 591,960
VARIATION DE L'ACTIF NET	-40 355 867,338	-23 628 258,688	-40 715 249,513	-20 728 777,769	-63 428 759,184
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	362 786 781,139	346 059 172,489	429 474 403,416	409 487 931,673	409 487 931,673
AN4-B FIN DE PERIODE	322 430 913,801	322 430 913,801	388 759 153,903	388 759 153,903	346 059 172,489
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	3 516 516	3 380 798	4 147 031	3 988 356	3 988 356
AN5-B FIN DE PERIODE	3 219 927	3 219 927	3 865 471	3 865 471	3 380 798
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	103,166	102,360	103,561	102,670	102,670
B- FIN DE PERIODE	100,136	100,136	100,572	100,572	102,360
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,13%	3,17%	3,49%	3,50%	3,48%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01.01.2017 AU 30.06.2017

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30-06-2017 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titrés OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30/06/2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2017.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV TRESOR se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1.113.930,800 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2017	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		50,415,014.154	51,571,841.194	15.99
AIL 2013/1	10,000	200,000.000	200,952.000	0.06
AIL 2014/1	10,000	600,000.000	632,160.000	0.20
AMEN BANK 2009 A	30,000	1,599,300.000	1,651,644.000	0.51
AMEN BANK 2009 B	30,000	1,599,300.000	1,649,004.000	0.51
AMEN BANK 2010 SUB	50,000	2,999,000.000	3,102,400.000	0.96
AMEN BANK 2011/1 SUB	30,000	1,500,000.000	1,555,752.000	0.48
AMEN BANK2008	10,000	550,000.000	553,456.000	0.17
ATB 2007/1(20 ANS)	20,000	1,000,000.000	1,004,928.000	0.31
ATB 2007/1(25 ANS)	31,000	1,859,580.000	1,869,128.000	0.58
ATB 2009/A2	15,000	375,000.000	376,752.000	0.12
ATB 2009/B1	5,000	350,000.000	351,836.000	0.11
ATL 2010/2	10,000	200,000.000	204,272.000	0.06
ATL 2011	15,000	600,000.000	611,340.000	0.19
ATL 2013/1	10,000	600,000.000	606,256.000	0.19
ATL 2014/1	5,000	200,000.000	203,392.000	0.06
ATL 2014/3	20,000	1,200,000.000	1,228,384.000	0.38
ATL 2015/1	10,000	1,000,000.000	1,060,736.000	0.33
ATTIJARI BANK 2010	50,000	714,200.000	727,400.000	0.23
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10,000	400,000.000	401,728.000	0.12

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2017	% de l'Actif Net
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5,000	200,000.000	200,820.000	0.06
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	1,000,000.000	1,011,968.000	0.31
BH 2009	70,000	4,305,000.000	4,392,976.000	1.36
BH 2013/1	10,000	428,000.000	428,192.000	0.13
BNA 2009	10,000	466,400.000	471,096.000	0.15
BTE 2009	50,000	1,500,000.000	1,549,880.000	0.48
BTE 2010	15,000	600,000.000	618,960.000	0.19
BTE 2011/A	20,000	800,000.000	814,000.000	0.25
BTK 2009	50,000	2,665,546.154	2,702,946.154	0.84
BTK 2014/1SUB	10,000	600,000.000	619,136.000	0.19
CHO 2009/BIAT	7,000	262,500.000	269,360.000	0.08
CHO COMPANY 2009/BIAT	3,000	112,500.000	114,890.400	0.04
CIL 2012/2	15,000	300,000.000	305,508.000	0.09
CIL 2014/1	10,000	600,000.000	633,232.000	0.20
CIL 2014/2	10,000	600,000.000	615,192.000	0.19
CIL 2015/1	15,000	900,000.000	902,412.000	0.28
CIL 2017/1	30,000	3,000,000.000	3,001,992.000	0.93
HL 2013/2A	15,000	600,000.000	611,652.000	0.19
HL 2013/2B	10,000	800,000.000	815,848.000	0.25
HL 2014/1	10,000	1,000,000.000	1,041,712.000	0.32
SERVICOM 2012	3,000	60,000.000	60,916.800	0.02
STB 2008/1	50,000	3,200,000.000	3,220,840.000	1.00
STB 2008/2	2,200	116,038.000	118,121.840	0.04
STB 2010/1	10,000	300,000.000	303,304.000	0.09
STB 2011/A	25,000	713,750.000	728,550.000	0.23
TL 2014/1	5,000	200,000.000	202,020.000	0.06
TL SUB 2013	10,000	200,000.000	201,840.000	0.06
UIB 2009/1A	30,000	900,000.000	936,144.000	0.29
UIB 2009/1B	40,000	2,132,400.000	2,222,128.000	0.69
UIB 2009/1C	30,000	1,950,000.000	2,037,264.000	0.63
UIB 2011-2	30,000	856,500.000	873,324.000	0.27
UIB 2011/1A	30,000	1,500,000.000	1,554,096.000	0.48
AC1-B. Emprunts d'Etat		193,717,620.126	195,606,725.455	60.67
Bons du Trésor Assimilables		193,637,276.116	195,526,254.408	60.64
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	17,642	18,923,595.200	19,850,162.705	6.16
BTA 5.50% 10/2018	7,832	7,579,809.600	7,827,172.055	2.43
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	89,798	93,495,762.616	94,686,508.699	29.37
BTA 5.50% 02/2020	360	347,580.000	353,568.821	0.11
BTA 5.50% 10/2020	10,500	10,104,050.000	10,433,145.891	3.24
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	16,611	17,413,378.700	17,546,521.551	5.44
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	48,000	45,773,100.000	47,681,948.219	14.79
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			-2,852,773.533	-0.88
Emprunt National 2014 CAT. A /5	17,644	80,344.010	80,471.047	0.02
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5,610,588.378	6,106,041.900	1.89
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE (*)	1,000	1,000,000.000	1,576,499.000	0.49
FCP HELION MONEO	1,700	173,857.016	173,335.400	0.05
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42,500	4,436,731.362	4,356,207.500	1.35
Total portefeuille titres		249,743,222.658	253,284,608.549	78.55

(*) Le collège du Conseil du Marché Financier a décidé en date du 18 avril 2017 d'agréer la liquidation du fonds commun de placement « FCP CAPITALISATION ET GARANTIE » suite à l'expiration de sa durée de vie. La dernière valeur liquidative communiquée par le gestionnaire s'élève à 1 576,499 Dinars.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **3,543,090.146 Dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017, contre **3,765,204.084 Dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2017 Au 30.06.2017	Du 01.01.2017 Au 30.06.2017	Du 01.04.2016 Au 30.06.2016	Du 01.01.2016 Au 30.06.2016	31/12/2016
Revenus des obligations de sociétés	600,812.504	1,231,963.864	755,490.809	1,568,756.480	2,969,429.760
Revenus des Emprunts d'Etat	2,742,998.542	5,529,022.721	2,815,396.475	5,963,808.982	11,659,755.585
Revenus des titres OPCVM	199,279.100	199,279.100	194,316.800	194,316.800	194,316.800
TOTAL	3,543,090.146	6,960,265.685	3,765,204.084	7,726,882.262	14,823,502.145

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017, à **69,675,559.589 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et en Certificats de Dépôt, et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2017	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	1,748	1,710,379.340	1,714,348.075	0.53
BTC 52S-10/10/2017	874	859,719.863	861,956.764	0.27
BTC 52S-02/01/2018	874	850,659.477	852,391.311	0.26

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2017	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT	136	67,931,766.341	67,961,211.514	21.08
CDP 10J-01/07/2017 / 4.33%	BIAT	36	17,982,700.807	18,000,000.000	5.58
CDP 10J-05/07/2017 / 5.33%	BIAT	9	4,494,677.880	4,497,869.262	1.39
CDP 10J-07/07/2017 / 5.33%	BIAT	12	5,992,903.840	5,995,739.785	1.86
CDP 10J-08/07/2017 / 5.33%	BIAT	5	2,497,043.266	2,497,929.368	0.77
CDP 10J-09/07/2017 / 4.33%	BIAT	35	17,483,181.340	17,486,541.838	5.42
CDP 10J-10/07/2017 / 4.33%	BIAT	39	19,481,259.208	19,483,131.261	6.04

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017, à **238,756.388 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR 2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017 à **333,477.849 Dinars**, contre **777,976.114 Dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Revenus des Bons du Trésor à CT	9,996.855	14,354.552	32,593.144	68,904.858	106,034.987
Revenus des Certificats de Dépôt	323,480.994	756,910.251	459,434.037	876,286.698	1,675,664.808
Revenus des Autres Placements (Dépôt à terme)	0.000	0.000	285,948.933	441,521.535	704,363.397
TOTAL	333,477.849	771,264.803	777,976.114	1,386,713.091	2,486,063.192

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017 à **419,826.626 Dinars** contre **502,118.804 Dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Rémunération du gestionnaire	167,930.650	346,853.240	200,847.520	413,406.384	791,460.852
Rémunération du dépositaire	83,965.326	173,426.622	100,423.764	206,703.198	395,730.432
Rémunération des distributeurs	167,930.650	346,853.240	200,847.520	413,406.384	791,460.852
Total	419,826.626	867,133.102	502,118.804	1,033,515.966	1,978,652.136

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017 à **380,216.681 Dinars**, contre **121,568.461 Dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 Au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 Au 30.06.2016	31.12.2016
Redevance CMF	83,962.687	173,421.277	100,421.629	206,698.764	395,721.885
Impôts et Taxes	9,591.780	19,229.186	11,328.387	22,753.955	43,243.881
Rémunération CAC	5,935.381	12,011.011	6,126.302	12,252.604	24,639.852
Contribution exceptionnelle	277,719.715	552,387.565	0.000	0.000	0.000
Jetons de présence	1,495.858	2,975.278	1,491.763	2,983.526	5,999.838
Charges Diverses	1,511.260	3,693.490	2,200.380	4,400.760	8,897.080
Total	380,216.681	763,717.807	121,568.461	249,089.609	478,502.536

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017 à **768,010.725 Dinars**, contre **245,597.676 Dinars** au 30.06.2016 et s'analyse comme suit :

	PASSIF	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
PA1	Opérateurs créditeurs	133,322.164	158,943.051	153,208.675
PA 2	Autres créditeurs divers	634,688.561	86,654.625	102,184.838
	TOTAL	768,010.725	245,597.676	255,393.513

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2017, à **133,322.164 Dinars** contre **158,943.051 Dinars** au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Gestionnaire	53,328.866	63,577.220	61,283.470
Dépositaire	26,664.432	31,788.611	30,641.731
Distributeurs	53,328.866	63,577.220	61,283.474
Total	133,322.164	158,943.051	153,208.675

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2017, à **634,688.561 Dinars** contre **86,654.625 Dinars** au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Etat, impôts et taxes	24,313.983	28,770.222	26,201.585
Contribution exceptionnelle	552,387.565	0.000	0.000
Redevance CMF	26,663.596	31,787.927	30,641.057
Provision pour charges à payer	13,521.653	6,500.760	9,919.263
Rémunération CAC	13,664.785	16,147.026	28,534.274
Jetons de présence	2,975.116	2,983.526	5,999.838
Dividendes à payer des exercices antérieurs	1,161.863	465.164	888.821
Total	634,688.561	86,654.625	102,184.838

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2017 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2017 (en nominal)

- Montant : 338,079,800.000 Dinars
- Nombre de titres : 3,380.798
- Nombre d'actionnaires : 3.640

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 212,679,100.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2,126.791

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 228,766,200.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2,287.662

Capital au 30.06.2017 : 316,668,994.376 Dinars

- Montant en nominal : 321,992,700.000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : -5,323,705.624 Dinars
- Nombres de titres : 3,219.927
- Nombre d'actionnaires : 3.477

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 30.06.2017 à **-5,323,705.624 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-4,989,118.040
1- Résultat non distribuable de la période	-594,969.133
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	522,492.242
+/- values réalisées sur cession de titres.	-1,117,461.375
2- Régularisation des sommes non distribuables	260,381.549
Aux émissions	-3,286,426.914
Aux rachats	3,546,808.463
Total sommes non distribuables	-5,323,705.624

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables de la période correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2017 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	: 6,100,679.579 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période	: -341,741.386 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	: 2,981.232 Dinars

SOMMES DISTRIBUTABLES : 5,761,919.425 Dinars

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action	30.06.2017	30.06.2016
• Revenus des placements	2.401	2.358
• Charges de gestion des placements	-0.269	-0.267
• Revenus net des placements	2.132	2.090
• Autres charges d'exploitation	-0.237	-0.064
• Résultat d'exploitation	1.895	2.026
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0.106	-0.085
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	1.789	1.940
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.106	0.085
• Variation des +/- values potentielles/titres	0.162	-0.006
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0.347	-0.149
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1.710	1.871

5-2 Ratios de gestion des placements	30.06.2017	30.06.2016
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0.248%	0.249%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.218%	0.060%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	1.744%	1.884 %(*)
Actif net moyen	349,715,968.263	415,667,798.888

(*)Retraité pour le besoin de comparaison

5-3 Rémunération du gestionnaire , du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par SICAV TRESOR en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2016.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du 1er janvier 2016.